

Université de Montréal

L'expédition de la France au Liban sous Napoléon III (1860-1861)

par Valérie Fortin-Gagné

Département d'histoire, Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maître ès sciences
en histoire option enseignement collégial

mai 2015

© Valérie Fortin-Gagné, 2015

Résumé

L'Empire ottoman, au XIXe siècle, s'affaiblit sans cesse et paraît destiné à s'effondrer. Il est l'objet de convoitises et de rivalités entre les puissances européennes. Sous sa suzeraineté, la Syrie et, avec elle, la région du Mont-Liban, est une zone clé sur le plan stratégique puisqu'elle domine l'accès aux voies menant à l'Inde et à l'Asie méridionale et orientale. La France et l'Angleterre tentent toutes deux de s'y imposer par communautés locales interposées : la première à travers les Maronites, la seconde à l'aide des Druzes. Au printemps 1860, des troubles éclatent entre les deux communautés, entraînant le massacre de milliers de chrétiens. Les puissances européennes, poussées par le gouvernement de Napoléon III, s'entendent pour intervenir au moyen d'une commission d'enquête et l'envoi de troupes. Cette expédition a pour mission officielle d'aider l'Empire ottoman à rétablir l'ordre et à protéger les chrétiens.

Le présent mémoire démontre que la France impériale entretenait des visées politiques et économiques à l'égard de la Syrie et du Liban. L'historiographie n'avait jusqu'à présent pas analysé en profondeur les véritables mobiles français dans cette expédition. Les ambitions politiques et économiques ont été beaucoup plus déterminantes dans la décision française de mettre en branle l'expédition que le devoir « humanitaire » de protection des chrétiens ou la satisfaction de son opinion publique. Loin de se laisser abattre par la catastrophe que représentent les massacres qui menacent la survie de sa clientèle et donc de son influence en Syrie, Paris, et particulièrement son ministre des Affaires étrangères E. Thouvenel, a réussi à tourner la situation à son avantage. Se servant habilement du désir d'ingérence des autres puissances et de son rôle de protectrice des chrétiens, la France est parvenue à acculer au pied du mur l'Angleterre, qui s'opposait à l'intervention, et à justifier celle-ci sur des principes éloignés de ses objectifs réels. Les troubles ont finalement constitué pour elle une occasion d'augmenter l'autonomie de la Montagne par rapport au pouvoir central et la puissance économique et politique de sa clientèle à travers la révision du statut administratif de la région. Ce faisant, elle a renforcé son influence dans l'Est méditerranéen et fait un pas de plus vers une domination française en Syrie.

Mots-clés: France, Liban, Napoléon III, Empire ottoman, Maronites

Abstract

Throughout the nineteenth century, the Ottoman Empire grew weaker and seemed headed for collapse. It became the object of the ambitions and rivalries of the European powers. Under its suzerainty, Syria, including the Mount Lebanon region, was a key area strategically since it dominated the access routes to India and southern and eastern Asia. France and England both tried to impose their influence by way of local communities. France acted through the Christian Maronites, while Britain used the Druzes. In the spring of 1860, trouble broke out between the two communities, resulting in the massacre of thousands of Christians. The European powers, at the behest of the government of Napoleon III, agreed to intervene by sending a commission of inquiry and troops. The expedition's official mission was to help the Ottoman Empire to restore order and to protect Christians.

This thesis shows that imperial France pursued political and economic goals with regard to Syria and Lebanon. The historiography had not previously analyzed in depth the real French mobile in this expedition. The political and economic ambitions were far more important in its decision to set in motion an expedition than the "humanitarian" Christian duty of providing protection or the satisfaction of the public opinion. Far from being deterred by the catastrophe of the massacre that threatened the survival of its protégés and therefore its influence in Syria, Paris, and especially its foreign minister E. Thouvenel, managed to turn the situation to his advantage. Skilfully using the desire of interference of other powers and its role as protector of Christians, France managed to corner England, which opposed the intervention, and justify it on principles far removed from its real objectives. The troubles finally represented for her an opportunity to widen the autonomy of the Mountain vis-à-vis the central authority of the Ottoman Empire and to increase the economic and political power of its clients through the revision of the administrative status of the region. In so doing, it has strengthened its influence in the eastern Mediterranean and moved a step closer to dominating Syria.

Keywords: France, Lebanon, Napoleon III, Ottoman Empire, Maronites

Table des matières

Résumé	ii
Abstract	iii
Dédicace	vi
Introduction	1
i. Énoncé de la question centrale	1
ii. État de la question	4
iii. Idées directrices	14
iv. Hypothèses et résultats préliminaires	16
v. Importance du sujet et contributions aux connaissances	17
vi. Sources et méthodologie	18
1. La tradition d'intervention de la France en faveur des chrétiens dans l'Empire ottoman	20
1.1 Les Capitulations	20
1.2 La question d'Orient au XIXe	23
1.3 La guerre de Crimée	27
1.4 L'histoire de la Syrie et du Liban	30
1.5 La France et les Maronites: une « relation privilégiée »	37
2. Les facteurs nationaux et internationaux dans les motivations françaises pour une intervention en 1860	41
2.1 Les évènements de 1860 en Syrie	41
2.2 Les catholiques de France et l'unification italienne	47
2.3 L'opinion publique françaises et les évènements Syrie	51
2.4 Les intérêts commerciaux français en Syrie	54
2.5 La politique du Second Empire en Orient	58
2.6 Les relations franco-anglaises sous le Second Empire	61
3. L'intervention de 1860-1861 au Liban	65
3.1 Offensive diplomatique française pour une intervention : l'importance de la révision politique	65
3.2 Un argumentaire trompeur	69
3.3 L'opposition de l'Angleterre	72
3.4 Une intervention à caractère militaire	75
3.5 Commission d'enquête : punition des coupables, indemnités aux réfugiés	80
3.6 Commission d'enquête : définition d'un nouveau statut administratif pour le Liban	83

4. Les résultats et les conséquences de l'intervention européenne	88
4.1 Le Règlement organique du Mont-Liban: autonomie administrative et représentation communautaire.....	88
4.2 Bilan militaire: les troupes en appui à la mission politique française.....	92
4.3 Bilan économique et commercial: la priorité donnée au relèvement rapide des industries.....	95
4.4 Bilan diplomatique: la France demeure la « protectrice des chrétiens en Orient ».....	99
4.5 Bilan politique: un Mont-Liban quasi indépendant sous l'influence de la France.....	104
Conclusion	110
Bibliographie	122

À tous mes proches pour leur soutien et leur compréhension durant la rédaction de ce mémoire. À ma mère pour son appui indéfectible. À mon père pour nos échanges profitables. À mon cher Éric pour son écoute et son optimisme. À mes amies Stéphanie et Céline pour leurs encouragements. Et à mon directeur, M. Samir Saul, pour ses précieux conseils.

Introduction

i. Énoncé de la question centrale

L'« Orient », au XIXe siècle, est un enjeu majeur pour l'Europe. L'Empire ottoman qui domine cette région depuis le XIVe siècle, s'affaiblit sans cesse et devient alors l'objet de rivalités entre les puissances européennes. La question d'Orient désigne ainsi l'ingérence toujours plus grande des puissances européennes dans les affaires internes de l'Empire afin d'établir sur lui une domination, ou du moins une influence politique importante, jusqu'à son éclatement au terme de la Première Guerre mondiale. La révolte grecque de 1827 contre le pouvoir ottoman, la crise syro-égyptienne de 1840 où l'Égypte, s'appropriant la Syrie, défie la Sublime Porte ou la guerre de Crimée qui oppose l'Empire ottoman à la Russie dans les années 1850 ont toutes impliqué l'intrusion des principales puissances européennes. Cette ingérence à répétition des pays d'Europe en Orient témoigne de la compétition pour l'hégémonie dans cette région. Ainsi, après la traditionnelle lutte pour la préservation de l'Empire ottoman dont l'effondrement risquait de remettre en cause l'équilibre européen, les grandes puissances se permettent au XIXe siècle d'intervenir directement lors des crises internes de l'Empire sous le couvert de la protection des chrétiens.

De plus, depuis des tentatives de réformes entreprises au début du siècle, la Sublime Porte a besoin des techniques et des capitaux européens afin de moderniser l'Empire et faire face aux crises qui le secouent. Elle est donc dans l'obligation de conserver de bons rapports avec l'Europe et se retrouve contrainte, la plupart du temps, à laisser les puissances intervenir sur son territoire. En effet, seuls les Européens disposent d'entrepreneurs, d'investisseurs et d'ingénieurs capables de réaliser les changements nécessaires à l'implantation des structures et des techniques de la civilisation occidentale. Cette « internationalisation » des crises ottomanes est cependant lourde de conséquences puisque l'équilibre interne de l'Empire est dorénavant lié au jeu des puissances européennes¹.

¹ Henry Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, Paris, Armand Colin, 1990, p.80.

Sous la suzeraineté de l'Empire ottoman, la Syrie et, avec elle, la région du Mont-Liban, est une zone clé sur le plan stratégique à l'époque. Incluse dans le bassin oriental de la Méditerranée, cette région domine l'accès aux voies menant à l'Inde et à l'Asie méridionale et orientale. Depuis la fin de la guerre de Crimée en 1856, l'intérêt européen pour cette région est renouvelé par le désir de liaison entre l'Europe et l'Inde, notamment grâce à des projets anglais de développement de chemins de fer en Syrie ou le projet du Français F. de Lesseps du percement de l'isthme de Suez en Égypte².

Situé au carrefour de trois continents, le Liban abrite depuis des siècles des populations d'ethnies et de religions diverses. En effet, la société syrienne, plus que toute autre région du monde ottoman, se divise en de nombreuses communautés confessionnelles où les musulmans forment la majorité. Dans le Liban toutefois, les chrétiens sont majoritaires. Au printemps 1860, des troubles y éclatent entre Maronites et Druzes, entraînant la mort de milliers de chrétiens. Cela provoque inévitablement des tensions entre les puissances européennes et la Sublime Porte. Cette dernière, qui joue sur les rivalités pour mieux régner, appuie secrètement les Druzes. De plus, la France et l'Angleterre se disputent cette zone d'influence depuis les années 1840 et n'hésitent pas à attiser les antagonismes locaux pour asseoir leur influence. Les Britanniques, qui veulent s'assurer un contrôle de la route des Indes, soutiennent les Druzes. La France, afin de renforcer sa position en Afrique et au Proche-Orient et préserver son rôle de puissance méditerranéenne, appuie les Maronites.

Depuis l'instauration au XVI^e siècle du régime des capitulations entre la France de François 1^{er} et l'Empire ottoman de Soliman le Magnifique, la France s'est fait reconnaître un droit de protection sur les catholiques latins (européens). À partir du milieu du XVIII^e siècle, elle tire prétexte de cette protection pour l'étendre à l'ensemble des catholiques d'Orient, voire des chrétiens ottomans avec l'appui du Saint-Siège³. La communauté maronite devient alors un partenaire idéal pour propager son influence au Proche-Orient.

² Joseph Hajjar, *L'Europe et les destinées du Proche-Orient. II. Napoléon III et ses visées orientales, 1848-1870*, (1^{ère} éd. en langue française. 9^e éd.) Vol. 3, Damas, Tlass, 1988, p.745-751.

³ Vincent Cloarec, *La France et la question de Syrie : 1914-1918*, Paris, CNRS éditions, 1998, p. 12.

Après un important massacre chrétien à Damas en juillet 1860 et de complexes négociations diplomatiques, une intervention militaire internationale sous l'égide de la France de Napoléon III est envoyée dans la région, avec pour mission d'aider l'Empire ottoman à rétablir l'ordre et à protéger les chrétiens. L'Angleterre, opposée à l'origine au projet, s'inquiète d'une intervention française dans une zone où s'exerce son influence. Elle se rallie finalement sous la pression des autres puissances européennes : la Russie, la Prusse, l'Autriche et l'Italie.

Depuis les années 1990, la politique étrangère du Second Empire connaît un regain d'intérêt chez les historiens. Beaucoup a été écrit sur la politique coloniale de la France à cette époque, en Algérie notamment, sur l'action en Italie ou sur l'entreprise catastrophique au Mexique, mais on évoque plus rarement cette intervention au Liban. Le « sens profond⁴ » de cette expédition, qui a fait grand bruit dans l'opinion publique française à l'époque, demeure aujourd'hui encore inconnu alors qu'elle constitue un important moment dans les relations diplomatiques de la France du Second Empire. Surtout, le caractère politique de cette intervention n'a jamais fait l'objet d'une analyse poussée basée sur les archives diplomatiques de la France. Plusieurs historiens l'ayant simplement justifiée comme le devoir d'intervenir de la France en raison de son rôle historique de protectrice des chrétiens d'Orient, voire récemment comme une intervention à caractère humanitaire⁵. Lorsqu'ils étaient présumés⁶, les explications des motifs politiques étaient habituellement basés sur les craintes anglaises.

Pourtant, des motivations politiques sont présentes dès le départ et s'inscrivent dans une tradition française d'intervention en faveur des chrétiens afin de s'ingérer toujours plus dans l'Empire ottoman et d'augmenter la mainmise de la France sur ces territoires. Comment expliquer que, quelques années auparavant, lors de la guerre de Crimée, la France était

⁴ Marcel Émerit, « La crise syrienne et l'expansion économique française en 1860 », *Revue Historique*, 1952, p. 212.

⁵ Louis Girard, *Napoléon III*, Paris, Fayard, 1986, 550 p.; Henry Laurens, *L'Orient arabe : arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, (2^e éd.), Paris, A. Colin, 2000, 336 p.; Yann Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, Paris, Vendémiaire, 2013a, 317 p.

⁶ Alyce E. Mange, *The Near Eastern Policy of the Emperor Napoleon III*, Westport, Conn., Greenwood Press, 1975, 150 p.; Caesar Farah & Centre for Lebanese Studies (Great Britain), *The politics of interventionism in Ottoman Lebanon, 1830-1861*, London ; New York, Centre for Lebanese Studies in association with I.B. Tauris, 2000, 816 p.; Fawwaz Tarābulṣī, *A History of Modern Lebanon*, Londres, Pluto, 2007, 306 p.

intervenue afin de préserver l'intégrité de l'Empire et qu'en 1860 elle n'hésite pas à s'immiscer militairement dans ses affaires internes au détriment du prestige et de l'indépendance de la Porte? Quelle est la véritable origine de cette expédition? Quels sont les motivations réelles de Napoléon III derrière son désir de protection des chrétiens d'Orient? Quelles sont les répercussions de cette expédition pour la France et le Liban sur le plan militaire, commercial, diplomatique et politique? Le présent mémoire tente de répondre à ces questions.

ii. État de la question

L'intervention française en Syrie est loin d'être un sujet qui a été abondamment traité par les historiens. La guerre de Crimée et l'intervention désastreuse au Mexique l'ont été bien davantage. Malgré tout, trois types d'ouvrages abordent cette intervention, et ce, de manière bien différente : ceux portant sur le Second Empire et sur la vie de Napoléon III, ceux traitant de l'histoire du Liban et finalement, souvent les plus pertinents pour la présente étude, ceux consacrés à la politique extérieure de la France.

Le Second Empire français a longtemps été entouré d'une « légende noire ». Suite à la défaite de Sedan en 1870 contre la Prusse et la chute du régime impérial qui s'ensuivit, ceux qui s'y sont intéressés étaient souvent des opposants au régime et très critiques à son endroit. En effet, pour asseoir sa légitimité, la III^e République entretient une image négative du gouvernement impérial qui la précède. À l'inverse, certains contemporains, tel Émile Olliver, écrivent leurs mémoires dans le but de justifier leurs actes sous l'Empire. Il faut attendre la victoire française de 1918 pour que des ouvrages plus impartiaux voient le jour. Les années trente, cependant, inspirent des analyses plus sombres du Second Empire. Des historiens, anglo-saxons principalement, ont pu voir dans le Second Empire un régime « proto-fasciste »⁷. C'est surtout dans la période qui suit la Deuxième Guerre mondiale que l'intérêt

⁷ Brison Dowling Gooch, *Napoleon III, man of destiny : enlightened statesman or proto-Fascist?*, New York; Toronto, Holt, Rinehart and Winston, 1963, 122 p.

pour le Second Empire se développe réellement dans le milieu historique. En ce qui concerne plus précisément l'expédition syrienne, les historiens du Second Empire et biographes de l'Empereur l'abordent généralement du seul point de vue français. Les événements à l'origine de l'intervention sont souvent résumés et traités avec brièveté et l'analyse des motifs d'engagement et des conséquences à long terme de cette expédition est rarement élaborée. L'intervention est habituellement examinée de façon sommaire parmi d'autres interventions jugées mineures, telle l'expédition en Chine à la même époque.

Un des premiers historiens à avoir écrit sur le Second Empire aborde étonnamment en détail la question de l'expédition française en Syrie. Publié en 1905, l'ouvrage en sept volumes de Pierre de La Gorce est d'influence conservatrice et catholique⁸. L'historien, plutôt critique dans l'ensemble envers la politique extérieure de l'Empereur, considère le moment de l'intervention en Syrie comme l'un des meilleurs du règne. Il souligne cependant du même souffle l'opportunité manquée par Napoléon III « d'écrire une grande page, pour lui et son pays »⁹. Dans une autre publication, de La Gorce évoque à peine l'expédition, mais souligne tout de même à quel point la France était désintéressée et motivée par la seule « satisfaction d'un magnifique devoir accompli¹⁰. »

Quelques années plus tard, Charles Seignobos signe la section consacrée au Second Empire dans la monumentale *Histoire de France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la Paix de 1919* d'Ernest Lavisse¹¹. Cette œuvre fut particulièrement critique envers le régime impérial. Seignobos y aborde rapidement la question syrienne, mais se contente d'une description factuelle sans analyse poussée et sans référence aux archives. Il existe en effet de nombreux écrits sur le Second Empire et son empereur qui comportent des bibliographies bien garnies, mais malheureusement aucune fouille archivistique. C'est le cas notamment des

⁸ Pierre de La Gorce, *Histoire du Second Empire*, Paris, Plon-Nourrit, 1905, 7 vol.

⁹ *Ibid.*, p. 352.

¹⁰ La Gorce, *Napoléon III et sa politique*, (3e éd.° éd.), Paris, Plon, 1933, p. 40.

¹¹ Charles Seignobos, « La Révolution de 1848. Le second Empire (1848-1859) », dans E. Lavisse, dir., *Histoire de France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la Paix de 1919*, Paris, Hachette, 1920, vol.7.

œuvres d'Octave Aubry¹², de Marcel Blanchard¹³ et plus récemment ceux de George Bordonove¹⁴ et de Pierre Milza¹⁵.

Louis Girard examine lui aussi rapidement l'expédition. Cet auteur a le mérite d'avoir consulté notamment les archives Napoléon et les Archives nationales de France pour la publication de sa biographie de Napoléon III en 1986¹⁶. L'intervention en Syrie y est présentée comme une obligation pour l'Empereur en raison de l'influence de la France en Orient et une source de soucis financiers et de querelle avec l'Angleterre. Plus récemment, Walter Bruyère-Ostells accorde une bonne part de son étude à la politique étrangère de l'Empereur¹⁷. Il est un des rares d'ailleurs à souligner les réalisations françaises au Liban dues à l'intervention. Son analyse comporte en plus un bilan historiographique très intéressant et des références aux archives françaises et anglaises.

Contrairement aux ouvrages généraux sur le Second Empire, les publications sur l'histoire du Liban mettent habituellement beaucoup plus l'accent sur l'origine des massacres de 1860 et sur les conséquences sur la société libanaise de ces troubles que sur l'intervention française. Dans les années 1980, on tente de comprendre les origines de la guerre civile libanaise qui a débuté quelques années plus tôt. Plusieurs historiens s'intéressent alors à l'histoire du Liban et veulent remonter aux sources du conflit. C'est ainsi que les troubles de 1860 et l'intervention européenne qui s'ensuivit font l'objet d'analyses plus poussées, mais ces analyses se font toujours à travers le prisme subjectif de la guerre civile.

C'est le cas du livre de Daad Bou Malhab Atallah dont l'ambition est d'établir des analogies entre les événements du XIXe et du XXe siècle. L'historien affirme que l'intervention française au Liban eut un effet durable et facilita, entre autres, l'obtention d'un

¹² Octave Aubry, *Le Second Empire*, Paris, Fayard, 1946, 697 p.

¹³ Marcel Blanchard, *Le Second Empire*, (4e éd. ° éd.), Paris, A. Colin, 1950, 221 p.

¹⁴ George Bordonove, *Napoléon III*, Paris, Pygmalion, 1998, 455 p.

¹⁵ Pierre Milza, *Napoléon III*, Paris, Perrin, 2004, 706 p.

¹⁶ Girard, 550 p.

¹⁷ Walter Bruyère-Ostells, Auger *et al.*, *Napoléon III et le Second Empire*, Paris, Vuibert, 2004, 330 p.

mandat français lors de la chute de l'Empire ottoman en 1922¹⁸. Malgré la qualité de cet ouvrage en termes de références et de sources, il n'aborde pas directement notre sujet, mais offre une excellente idée du Liban des deux derniers siècles.

Quelques années plus tard, Kamal Salibi publie une analyse de la société libanaise en détail, tant sur le plan administratif, religieux, social et politique¹⁹. Lorsqu'il aborde la période des massacres de 1860, il tente de découvrir les causes profondes de l'antagonisme entre Druzes et Maronites et le rôle joué par les puissances étrangères dans cette opposition. Il n'y a cependant pas d'analyse des motifs français d'intervention. Plus récemment en 2005, Georges Corm publie une étude couvrant l'histoire du Liban du XVIIIe à la fin du XXe siècle²⁰. Cet ouvrage est une refonte d'un livre paru en 1986 et mis à jour en 1991. Ici encore, l'histoire du Liban est abordée dans l'optique de mieux comprendre les événements du XXe siècle. Il a de particulier cependant d'étudier avec soin le rôle des puissances européennes dans les troubles de La Montagne. Malgré des bibliographies étoffées, l'absence de référence aux archives par ces deux derniers auteurs diminue leur intérêt.

Le travail de Caesar E. Farah quant à lui, étudie les politiques d'intervention dans le Liban entre 1830 et 1860²¹. S'appuyant sur de nombreuses archives, l'auteur accorde une large place dans son ouvrage à l'intervention française au Liban. Il affirme que, bien que Napoléon III ait réussi à persuader l'opinion publique française du bien-fondé de son expédition, il n'a toutefois pas réussi à convaincre le gouvernement britannique de ses motifs « humanitaires »²². Pour Farah, l'envoi d'une force armée de 6000 Français ne laisse aucun doute sur les intentions de l'Empereur: s'implanter durablement en Syrie en appuyant un gouvernement qui soutiendrait les politiques françaises et même établir une base navale²³. Cependant, ces affirmations se basent surtout sur les craintes anglaises de l'époque et le désir

¹⁸ Daad Bou Malhab Atallah, *Le Liban, guerre civile ou conflit international? : (à partir du milieu du XIXe siècle)*, s.l., s.n., 1980, p. 237.

¹⁹ Kamal Salibi, *Histoire du Liban du XVIIème siècle à nos jours*, 1988 (1ere éd. 1965), 389 p.

²⁰ Georges Corm, *Le Liban contemporain : histoire et société (Éd. actualisée)*, Paris, La Découverte, 2005, 342 p.

²¹ Farah & Centre for Lebanese Studies (Great Britain), 816 p.

²² *Ibid.* p. 652.

²³ *Ibid.*, p. 652.

de la France de prolonger la mission. De plus, elles font pas l'objet d'explications plus poussées.

L'ouvrage collectif dirigé par Boutros Dib est, lui, particulièrement riche en sources archivistiques et contient une bibliographie, tant en français, en anglais qu'en arabe²⁴. Les auteurs, historiens d'origine française et libanaise, s'étaient fixé comme objectif de broser une fresque neutre et nouvelle de l'histoire du Liban des origines à la veille de la guerre civile de 1975. Deux articles sont particulièrement pertinents. D'abord, celui écrit par Boutros Dib lui-même sur l'époque du double caïmacamat se penche sur les troubles de 1860 et l'intervention française²⁵. Il brosse un tableau assez détaillé des évènements, mais l'absence de référence directe aux sources ne permet toutefois pas d'en évaluer la pertinence. Ensuite, l'article de Mounir Ismaïl évoque davantage l'impact administratif du Règlement organique de 1861 et les réactions au sein de la population libanaise²⁶.

Paru à la même époque, mais beaucoup plus synthétisé, l'ouvrage de l'historien libanais Fawwaz Traboulsi se consacre lui aussi à l'histoire du Liban depuis ses origines. D'après cet historien, l'intervention s'inscrit dans une période de forte compétition entre la France et l'Angleterre pour des visées coloniales. Napoléon III aurait insisté sur une intervention armée et voulu que cette opération syrienne soit une reconstitution de l'opération égyptienne de son oncle, Napoléon Bonaparte. L'Empereur aurait ainsi envoyé savants et cartographes pour étudier le pays et chargé le général Hautpoul d'acheter des étalons pur-sang pour la cavalerie française²⁷. Basé sur une bibliographie élaborée, contenant de nombreux journaux anglais, français, libanais et américain, l'ouvrage n'emploie, étonnamment, que très peu de notes de bas de page et que des sources archivistiques américaines.

²⁴ Boutros Dib, *Histoire du Liban : des origines au XXe siècle*, Paris, P. Rey, 2006, 1006 p.

²⁵ Dib, « Retour à l'unité. Fusion des deux Kaimakamias, la Moutassarrifiya », dans Dib, dir., *Histoire du Liban : des origines au XXe siècle*, Paris, P. Rey, 2006, p.589-628.

²⁶ Mounir Ismaïl, « Le Liban sous les Moutassarifs (1861-1915) », dans Dib, dir., *Histoire du Liban : des origines au XXe siècle*, Paris, P. Rey, 2006, p. 631-713.

²⁷ Ṭarābulṣī, p. 37.

L'historien Dominique Chevallier aborde lui aussi l'histoire du Liban dans diverses publications à partir de la fin des années 1960²⁸. Cependant, il le fait dans un tout autre registre que les historiens nommés ci-haut. Sans se pencher directement sur l'histoire politique libanaise ou même sur l'intervention française, Chevallier analyse en profondeur les éléments sociaux de la Montagne au XIXe siècle. Basés principalement sur des sources libanaises et françaises, ses écrits permettent de mieux saisir la réalité des habitants de cette région ainsi que les enjeux au cœur des affrontements communautaires, tout comme l'impact de l'influence européenne sur cette société. Ces écrits demeurent tout de même les plus utiles à notre recherche.

Finalement, les ouvrages portant spécifiquement sur la politique étrangère de la France sont ceux qui analysent le plus en profondeur l'expédition française. Après la Seconde Guerre mondiale en effet, l'intérêt nouveau des historiens pour l'histoire économique et sociale, ainsi que pour l'urbanisme se prête bien à une relecture du règne de Napoléon III. La politique étrangère du dernier souverain de France n'y échappe pas et fait alors l'objet d'une analyse plus poussée.

L'œuvre de Pierre Renouvin, offre une vision d'ensemble de la politique étrangère du Second Empire, mais elle est sommaire en ce qui a trait à l'intervention en Syrie. En effet, l'auteur, spécialiste de l'histoire des relations internationales, ne consacre à l'expédition pas plus de deux pages. Il souligne toutefois que la protection des intérêts catholiques en Orient et le désir de satisfaire le Parti catholique français au moment où la France intervenait en Italie étaient les principaux motifs d'intervention²⁹.

²⁸ Dominique Chevallier, « Aspects sociaux de la question d'Orient: aux origines des troubles agraires libanais en 1858 », *Annales: Economies, Sociétés, Civilisations*, 14 (1), 1959, 35-64.; Chevallier, « Les cadres sociaux de l'économie agraire dans le Proche-Orient au début du XIX e siècle : le cas du mont Liban », *Revue Historique*, 239 (1), 1968, 87-100.; Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, Paris, P. Geuthner, 1971, 316 p.

²⁹ Pierre Renouvin, *Histoire extérieure du Second Empire*, Paris, Centre de documentation universitaire, 1948, p.73-74.

Il faut attendre 1952 et la parution de l'excellent article de Marcel Émerit pour trouver une publication consacrée à l'expédition française et fidèle aux méthodes historiques³⁰. L'auteur est un des premiers à tenter de s'éloigner de la seule description de faits locaux afin de trouver le véritable sens de cette expédition. Il rejette l'idée que l'Empereur français était motivé par l'unique désir de satisfaction des catholiques et présente plusieurs motifs économiques, notamment l'enjeu du canal de Suez et de l'industrie de la soie, qui auraient pu pousser la France à intervenir. Il sous-entend même que l'Empereur aurait joué un rôle dans la campagne de propagande visant à gagner les opinions publiques syrienne et française au projet de royaume arabe. Un autre article, celui de Charles-Robert Ageron poursuit, lui aussi, l'analyse du projet de création d'un État arabe en Orient à l'époque de l'intervention. Napoléon aurait ainsi espéré voir Abd el-Kader, qui s'était valu une grande estime dans l'opinion publique suite à son sauvetage de plusieurs milliers de chrétiens de Damas des massacres en 1860, jouer un rôle dans ce nouvel État arabe. Pour Ageron, ce projet, au départ simple « carte diplomatique » visant à mettre de la pression sur la Porte dans le dossier du canal de Suez, « s'intégra ensuite à une politique plus large dans laquelle il faut aussi placer la politique algérienne du *Royaume arabe*³¹. »

Mais c'est avec la monographie d'Alyce E. Mange parue en 1975 que la politique étrangère du Second Empire au Proche-Orient fait pour la première fois l'objet d'une étude historique approfondie. En utilisant à la fois des sources françaises et anglaises, Mange révèle le rôle déterminant joué par la France au Proche-Orient durant cette période et, plus particulièrement, le rôle personnel de Napoléon III dans la politique impériale en Orient. L'historienne consacre un chapitre complet à la question libanaise et analyse les événements et les enjeux en profondeur. Selon elle, Napoléon III n'avait pas l'ambition de jouer un rôle à long terme en Syrie, mais il avait, à n'en pas douter, des motivations politiques et humanitaires³². L'intervention aurait permis, entre autres, de donner un exemple concret de

³⁰ Émerit, p.211-232.

³¹ Robert Ageron, « Un thème de la politique de Napoléon III: Abd el-Kader, souverain d'un état arabe d'Orient », *Cahiers d'histoire*, 13 (1), 1968, p. 26.

³² Mange, p. 91.

l'appui français aux Maronites du Liban, d'offrir de l'aide aux réfugiés et d'augmenter le prestige de la France en la confirmant dans son rôle de protectrice des chrétiens³³.

Sous un tout autre angle d'analyse, paraissent presque en même temps deux études sur la diplomatie du Second Empire. D'abord, l'Américaine Lynn Case consacre une étude entière à Édouard Thouvenel, l'un des trois principaux ministres des Affaires étrangères du Second Empire³⁴. Disposant d'archives récemment rendues disponibles, dont la correspondance particulière du ministre et des archives d'État de plusieurs pays, Case s'est concentrée sur les moments clés du ministère. Concernant la question syrienne, on y découvre les tractations diplomatiques qui se nouèrent entre les divers pays impliqués, mais surtout entre la France et l'Angleterre. Il n'y a cependant pas d'analyse des motifs français à intervenir autres que ceux du désir de rétablir l'ordre dans la région et protéger les chrétiens. Paru en 1979, l'article de Gordon Iseminger se concentre sur les relations entre la France et l'Angleterre durant l'intervention³⁵. L'auteur éclaire particulièrement bien, grâce à des recherches dans les archives britanniques, les perceptions et les points de vue britanniques par rapport à la France dans cette affaire. En ce qui a trait aux motivations, il se contente de reprendre les arguments déjà avancés par d'autres historiens, tels Mange et Émerit.

Dans la même veine, William E. Echard publie en 1983 une étude portant sur les relations diplomatiques de Napoléon III avec le reste de l'Europe³⁶. Concernant les événements de 1860, il s'attarde lui aussi aux échanges entre l'Angleterre et la France. Pour expliquer l'intervention, Echard affirme que Napoléon III espérait sans doute distraire l'opinion publique des affaires d'Italie et s'assurer du maintien de l'influence française en Orient. Sans douter des sincères préoccupations humanitaires de l'Empereur, l'historien ne peut confirmer si ce dernier entretenait d'« arrière-pensées » envers la Turquie, mais affirme qu'il désirait assurément une intervention européenne et non française.

³³ *Ibid.*, p.107.

³⁴ Lynn Case, *Edouard Thouvenel et la diplomatie du Second Empire*, Paris, Pedone, 1976, 458 p.

³⁵ Gordon Iseminger, « The Anglo-French Alliance and the Occupation of Syria, 1860-1861 », *The North Dakota quarterly*, 47 (3), 1979, p. 4- 24.

³⁶ William E. Echard, *Napoleon III and the Concert of Europe*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1983, 327 p.

Quelques années plus tard paraît l'imposant ouvrage de Joseph Hajjar en trois tomes, dont un entièrement consacré à la question syrienne³⁷. En se basant sur des sources françaises, l'auteur aborde les aspects géopolitiques, économiques et sociaux qui ont préparé la crise ainsi que les négociations diplomatiques entre les différents ambassadeurs et les ministres français. L'objectif est de comprendre le rôle de l'Europe dans l'évolution et les destinées du Proche-Orient. L'abondance de reproductions textuelles de sources rend la thèse difficile à cerner. Cependant, cet ouvrage est particulièrement utile pour comprendre au jour le jour le déroulement de l'intervention et met tout de même en lumière certains mobiles politiques de la France en Orient.

En 1990, Henry Laurens publie une étude sur l'idée de mission civilisatrice au XIXe siècle en France et ses conséquences sur ses politiques au Levant³⁸. Il étudie ainsi les liens entre les philosophies de l'histoire et les pratiques des relations internationales. L'historien s'intéresse particulièrement aux moments, telles les années 1860, où l'idée de création d'un royaume arabe fut envisagée. Laurens estime que c'est principalement le désir de satisfaire l'opinion catholique française qui aurait poussé Napoléon III à s'engager dans cette expédition. Dans un second ouvrage paru en 1993 puis réédité en 2000, il affirme même que cette expédition serait « la première intervention à but « humanitaire » de l'histoire dans le cadre d'un droit d'ingérence avant la lettre dont l'application se trouve définie par le concert des nations européennes³⁹. »

L'étude de Jacques Frémeaux sur la France et l'Islam s'inscrit dans la même lignée. Pour cet historien, Napoléon III est un des rares « hommes d'État français à avoir envisagé à l'égard du monde arabe et musulman une politique d'ensemble et d'avenir, fondé sur des principes simples: nécessaire entente franco-britannique; amitié des États musulmans; choix d'une présence économique plus que militaire, grâce au dynamisme d'un capitalisme en pleine

³⁷ Hajjar, 1290 p.

³⁸ Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, 209 p.

³⁹ Laurens, *L'Orient arabe : arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, p. 70.

expansion⁴⁰ ». Selon lui, il n'est pas impossible que l'intervention au Liban était considérée par l'Empereur comme l'amorce de la création en Syrie d'un royaume arabe dirigé possiblement par Abd el-Kader. Elle aurait tout au moins posé les premiers jalons d'un système politique basé sur les communautés et repris après 1918 en plus de permettre aux intérêts culturels et économiques français de continuer à occuper une place centrale⁴¹.

La thèse de doctorat de Gérald Arboit est un incontournable pour qui veut analyser l'expédition syrienne⁴². Basée sur de nombreuses sources et archives provenant de France, de Grande-Bretagne et même d'Égypte, cette étude établit un parallèle entre la politique arabe gaullienne et celle de Napoléon III. En plus de relater en détail les événements à l'origine des troubles, l'auteur y définit les objectifs et les moyens utilisés par l'Empire pour développer son action au Machrek entre 1850 et 1870. On découvre ainsi les difficultés éprouvées par l'armée française lors de l'expédition ainsi que les embûches à la coopération franco-britannique. C'est le motif humanitaire qui aurait commandé cette expédition, selon l'auteur. Le projet de création d'un royaume arabe ne se serait imposé qu'en cours de route dans la nécessité de redéfinir la position française à l'égard du Liban. Le Levant aurait ainsi servi de théâtre à une tentative de mise en place de la politique des nationalités à l'échelle du monde arabe.

Finalement, deux ouvrages publiés tout récemment en 2013 font toutefois exception à cette classification et s'attardent particulièrement à l'expédition syrienne de 1860. Écrit tous deux par l'historien Yann Bouyrat, le premier constitue une version allégée de la thèse de doctorat de l'auteur et porte sur la relation entre la France et les Maronites du Liban où les années 1831-1861 constituent un véritable tournant selon l'auteur⁴³. L'ouvrage met en effet en lumière les différents hauts et bas des relations entre les deux peuples à travers chaque décennie. Les événements de 1860 y occupent une place majeure. Les Maronites et la France,

⁴⁰ Jacques Frémeaux, *La France et l'islam depuis 1789*, (1^e éd.), Paris, Presses universitaires de France, 1991, p. 89.

⁴¹ *Ibid.*, p.91.

⁴² Gérald Arboit, *Aux sources de la politique arabe de la France : le Second Empire au Machrek*, Paris ; Montréal, L'Harmattan, 2000, 336 p.

⁴³ Yan Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, Geuthner, 2013b, 675 p.

durant cette période, ont considérablement resserré leurs liens sur le plan politique, culturel et affectif, notamment en raison de la lutte d'influence que se livraient la France et l'Angleterre en Orient. Ce rapprochement a été fort utile pour la France d'après l'auteur, surtout après la chute de l'Empire ottoman⁴⁴.

Le second ouvrage reprend l'essentiel de ce qui avait été dit sur l'expédition de 1860 dans le premier et analyse l'intervention française au Liban comme le premier cas avéré d'ingérence humanitaire moderne⁴⁵. Ce serait « le drame vécu par les chrétiens du Liban [et] l'atteinte portée aux œuvres des missionnaires latins, théoriquement protégés par la France » qui auraient poussé cette dernière à mettre en branle une expédition afin de châtier les coupables et rétablir son prestige⁴⁶. Ce n'est que plus tard qu'elle aurait perdu de son caractère « désintéressé »⁴⁷. Selon l'historien, l'intervention, en plus de rétablir l'ordre dans la Montagne et d'y avoir amené une stabilité à long terme, a permis une reprise rapide du développement économique, l'instauration d'une certaine forme de démocratie parlementaire, la progression de la scolarisation qui contribua à la renaissance de la culture arabe ainsi que le recul durable des tensions communautaires. Elle a cependant aussi contribué à une implantation forte du confessionnalisme au Liban et concouru à la théorisation et à la justification des « interventions humanitaires » en consolidant une vision du monde divisé entre « pays civilisés » et pays « barbares ». Ces derniers étant soumis à la possibilité d'interventions « humanitaires » des premiers, ce qui a permis de justifier plus tard les missions civilisatrices et la colonisation. L'auteur affirme même que cette idée de « l'universalité du modèle politique et culturel occidental » et le besoin de convertir les autres à ses bénéfices se retrouvent encore dans les interventions de la fin du XXe siècle et du XXIe siècle⁴⁸.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 625-634.

⁴⁵ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 317.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 105;127.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 135.

⁴⁸ *Ibid.*, p.262.

iii. Idées directrices

Lorsqu'on observe de plus près cette intervention de la France au Liban, plusieurs éléments méritent une attention particulière si l'on désire en comprendre toutes les implications. D'abord, il est nécessaire de remonter à l'origine de la politique de protection des minorités de l'Empire ottoman par les puissances européennes, le régime des capitulations, et voir comment au cours du XIXe siècle, les puissances et surtout la France ont réussi à se servir de ces traités afin d'augmenter leur influence dans certaines zones de l'Empire en déclin. Il faut également analyser comment la France, grâce à son rôle de protectrice des chrétiens, a su développer des liens étroits avec les Maronites du Liban et comment elle est intervenue pour soutenir sa clientèle lors des moments forts dans la Montagne afin de maintenir l'influence française sur la région.

Ensuite, il est nécessaire de définir la situation du Second Empire au niveau de sa politique intérieure et extérieure au moment où la décision d'intervenir en Syrie a été prise afin de bien comprendre les forces qui ont pu contribuer à la mise en branle de cette expédition. En effet, la France de Napoléon III en 1860 est intervenue en Italie afin de soutenir le mouvement d'indépendance. Cela a mécontenté les catholiques français qui y voyaient une menace pour le pape et a porté atteinte à la bonne entente avec l'Angleterre. D'autre part, la politique étrangère de Napoléon III, notamment sur la Question d'Orient et le rôle qu'il envisageait pour la France dans la région syrienne, doivent eux aussi être définis en vue de bien saisir les motivations à intervenir au Liban sur le plan extérieur.

Il est aussi essentiel de revoir en détail les tractations diplomatiques qui ont été entreprises par la France afin de mener à bien son projet d'intervention. La détermination dont a fait preuve le ministre des Affaires étrangères français, Édouard Thouvenel, à surmonter tous les obstacles rencontrés, notamment l'opposition farouche de l'Angleterre, témoigne de l'importance accordée par la France à cette expédition. Sans compter les efforts consentis par le ministre et les commissaires afin que la vision de la France domine lors de la commission d'enquête internationale de Beyrouth.

Finalement, une analyse profonde de l'intervention de 1860 ne serait pas complète sans une étude de ses résultats. Quels ont été les impacts de la décision française d'intervenir en Syrie pour le Liban sur le plan politique et administratif? Également, quels ont été les effets de cette expédition sur le plan militaire et commercial pour la France? Et sur les relations diplomatiques, principalement avec l'Angleterre? En effet, la France eut beaucoup de mal à convaincre l'Angleterre de la nécessité de cette intervention et, malgré son désir de poursuivre l'occupation au-delà de la durée prévue, la France dut se résigner à retirer ses troupes en juin 1861. Est-ce que cette expédition a causé un refroidissement des relations entre les deux pays ou a plutôt renforcé leur collaboration? A-t-elle réussi à implanter plus durablement son influence sur le Liban et la Syrie? L'intervention a-t-elle permis d'appuyer des projets tels que celui d'un royaume arabe ou du canal de Suez? Quels ont été les impacts de l'expédition sur la relations de la France avec les Maronites? Voici donc les principales pistes qui guideront notre étude.

iv. Hypothèses et résultats préliminaires

À la lumière de la situation politique et internationale du Second Empire, les motifs qui ont poussé l'Empereur à une intervention militaire auraient-ils pu être autres que simplement humanitaires? Comme on l'a vu, les historiens diffèrent dans leur interprétation des motivations du Second Empire à s'impliquer dans une telle campagne. Certains historiens invoquent le désir de satisfaire l'opinion catholique française que la politique italienne alarmait⁴⁹, alors que d'autres allèguent des motifs humanitaires⁵⁰, économiques⁵¹ et même l'ambition de l'Empereur de fonder un Royaume arabe en Syrie⁵². À notre avis, sans nier l'existence d'une réelle préoccupation de la France pour le sort des chrétiens du Liban, les motivations à intervenir en 1860 étaient principalement politiques. La protection des chrétiens du Liban a davantage servi d'outil d'ingérence dans les affaires de l'Empire ottoman afin d'augmenter l'influence française sur la région qu'elle n'a été la cause première de l'intervention.

L'influence de la France en Syrie et sur l'Est méditerranéen dépendant de la communauté maronite, il est évident qu'aller « porter secours » à ses protégés afin de s'assurer de leur survie et du maintien de leur prédominance sur la Montagne allait bénéficier à la France. Sans oublier que sur le plan intérieur, cette intervention permettait de contenter les catholiques de France. Les liens politiques, économiques et religieux entre la France et les Maronites ont donc été consolidés, renforçant encore l'influence française dans la région. La France possédait déjà en effet certains intérêts économiques et géopolitiques dans la région que l'intervention a permis de développer ou de fortifier. Ces éléments ont sans aucun doute pesé dans la balance dès le départ lorsque la décision de lancer une campagne militaire en Syrie a été prise. La seule volonté d'aider les chrétiens du Liban ne peut expliquer à elle seule toute l'énergie déployée par la France dans cette intervention. Les soupçons constamment entretenus de la part de l'Angleterre envers les arrière-pensées politiques de la France sont une

⁴⁹ Girard, p.313. ; Bruyère-Ostells, Auger *et al.*, p.108.

⁵⁰ La Gorce, *Napoléon III et sa politique*, p.40.

⁵¹ Émerit, p.211-232.

⁵² Ageron, p.19-26.

autre raison d'être sceptique. Cette intervention, en plus d'apporter prestige et influence à la France sur le plan international, a donc, à notre avis, une origine beaucoup plus politique qu'humanitaire.

v. Importance du sujet et contributions aux connaissances

L'étude de l'expédition française au Liban est nécessaire à toute tentative de compréhension des liens entre le monde arabe et la France, liens qui demeurent aujourd'hui encore. Cette région du Proche-Orient a été au XXe siècle au centre de conflits dont il est impossible de saisir le sens sans connaître en profondeur les liens qui la relient au monde occidental. Ainsi, la guerre civile libanaise qui s'est déroulée il y a à peine plus de 30 ans découle d'une certaine façon du statut donné à la Montagne en 1861 sous l'influence européenne et la région de la Syrie est encore aujourd'hui au centre d'enjeux internationaux, à la différence que la lutte pour le contrôle de la route des Indes a fait place à la lutte pour le contrôle de la route du pétrole et du gaz⁵³. Déchiffrer les enjeux et les politiques françaises de l'époque impériale nous éclaire ainsi un peu plus sur les rapports actuels entre la France et le Proche-Orient.

De plus, l'intérêt nouveau depuis quelques années envers la politique étrangère du Second Empire ne peut se réaliser si un moment clé de son histoire est négligé. Le Second Empire est une époque marquante de l'histoire de la France et les décisions qui ont été prises alors ont influé sur les politiques de ce pays pour des décennies à venir. D'ailleurs, certains historiens voient même dans la politique arabe de Napoléon III l'inspiration de la politique française gaullienne dans la période suivant la Seconde Guerre mondiale⁵⁴.

En raison du caractère international de l'intervention, plusieurs nations dont les intérêts étaient la plupart du temps divergents ont dû collaborer. Analyser cette intervention permet

⁵³ Jacques Frémeaux dans la préface de Arboit, p. 10.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 9.

d'évaluer les impacts sur les relations de la France avec ces autres nations qu'ont entraînées les nombreuses négociations.

vi. Sources et méthodologie

Afin de vérifier nos hypothèses de recherche, plusieurs types de sources ont été employés. D'abord, la correspondance politique, consulaire et commerciale trouvée dans les Archives du ministère des Affaires étrangères à Paris en lien avec l'expédition syrienne a été employée afin de reconstituer le fil des événements diplomatiques et de cerner les véritables enjeux de cette expédition. Plusieurs obstacles ont dû être surmontés par l'administration française dans l'élaboration de cette intervention européenne. Les négociations diplomatiques qu'ils ont entraînées, notamment avec l'Angleterre et l'Empire ottoman, éclairent grandement les motivations profondes de la France à intervenir.

Les recueils de documents diplomatiques et consulaires concernant l'histoire du Liban et l'expédition en Syrie contenant notamment les procès-verbaux des réunions des commissionnaires chargés de donner un nouveau statut au Liban et de punir les coupables des massacres et de la correspondance politique, nous ont également permis d'analyser les différents intérêts et enjeux des puissances⁵⁵.

Les sources britanniques retrouvées dans les recueils du *Foreign Office* ont également été consultées afin d'obtenir l'opinion de la plus grande adversaire de la France dans la course à l'influence en Orient, l'Angleterre⁵⁶.

⁵⁵ Adel Ismail, *Documents diplomatiques et consulaires relatifs à l'histoire du Liban et des pays du Proche-Orient du XVIIe siècle à nos jours. Première partie, les sources françaises.*, Beyrouth, Éditions des œuvres politiques et historiques, 1978, 15 tomes.; Alfred Testa, *Testa et al., Recueil des traités de la Porte ottomane avec les puissances étrangères depuis le premier traité conclu, en 1536 entre Soliman I et François I jusqu'à nos jours*, Paris, 1864, 11 volumes.; *Documents diplomatiques*, France, Ministère des affaires étrangères, Paris, Imprimerie impériale, 1860, 278 p.

⁵⁶ Paul Preston, Michael Partridge *et al.*, *British documents on foreign affairs--reports and papers from the Foreign Office confidential print. Part III, From 1940 through 1945. Series B, Near and Middle East*. Bethesda, Md., University Publications of America, 1997, vol 6.

Les documents diplomatiques et consulaires des villes de Beyrouth et de Damas répertoriés au Centre des archives diplomatiques de Nantes ont aussi été utilisés afin de cibler, principalement à travers les instructions ministérielles adressées aux consuls, les réelles intentions du gouvernement de Paris.

Les différents ouvrages publiés sur le sujet par les historiens depuis les années 1950 feront également l'objet d'une analyse poussée.

1. Tradition d'intervention de la France en faveur des chrétiens dans l'Empire ottoman

Au XVI^e siècle, la France, allié de l'Empire ottoman, obtient un droit de protection sur les catholiques latins résidents dans l'Empire. Les gouvernements français jusqu'au début du XX^e siècle vont réussir à élargir cette protection à l'ensemble des catholiques sujets ottomans, voire à tous les chrétiens, afin d'utiliser cette clientèle comme moyen de pression sur la Porte. Ce qui inévitablement entraîne des frictions entre les puissances d'Europe qui tentent toutes de faire de même. En Syrie et dans la région libanaise, la France a développé une relation particulière avec les chrétiens maronites qui remonte aux Croisades. Chacun des deux camps tire profit de cette association. L'intervention de 1860 s'inscrit ainsi dans une tradition séculaire d'interventions françaises dans les affaires ottomanes en faveur des chrétiens de l'Empire.

1.1 Capitulations

Le premier traité général en bonne et due forme entre la France et l'Empire ottoman est signé le 18 octobre 1569. Cet acte servira ensuite de modèle aux traités qui seront signés entre l'Empire et d'autres puissances et qui constituent dans leur ensemble les capitulations. Le traité de 1569 comporte deux parties : un traité d'établissement et un traité de commerce. Le premier concerne les sujets du roi de France et garantit leur liberté sur le plan individuel, religieux et commercial et les soustrait à la loi ottomane. En effet, faute de représentant officiel du pape à Constantinople, la France obtient le rôle de protectrice et de porte-parole de l'Église romaine en Orient. La deuxième partie porte sur les produits échangés et les droits de douane. Il accorde également le privilège de protection à la France sur tout navire étranger non couvert par des capitulations. Cependant, ce privilège est de courte durée

puisque dès le XVIIIe siècle l'Angleterre, la Hollande et les Autrichiens possèdent le droit de naviguer sous leur propre pavillon⁵⁷

Jusqu'au début du XIXe siècle, les capitulations ont conservé leur caractère traditionnel de concessions bénévoles de la part du sultan en tant qu'autorité souveraine. Au départ, elles ne sont en effet valides que pour la durée de vie du sultan et doivent sans cesse être renouvelées. Au XVIIIe siècle cependant, l'attribut personnel et provisoire des capitulations, sous la pression des puissances européennes, disparaît. Elles sont alors renouvelées de manière permanente. Les puissances d'Europe vont ainsi pouvoir, tout au long du XIXe siècle, interpréter les capitulations en faveur de leurs intérêts sans que le sultan n'ait la possibilité juridique de les remettre en cause⁵⁸. Au départ, entendues comme un droit de se faire l'interprète auprès du gouvernement ottoman des doléances d'une minorité, les capitulations servent éventuellement à exercer sur une partie des sujets de l'Empire un véritable protectorat.

Les consuls jouent un rôle clé dans la pénétration de l'influence étrangère dans l'Empire. Ces derniers tiennent en effet la place de juges dans les différentes causes impliquant des nationaux et parfois même des sujets ottomans. Ils incarnent également les arbitres et les défenseurs lorsque la cause est portée devant une cour ottomane. Le rôle du consul est d'autant plus menaçant pour l'Empire lorsque la cause met en rapport des sujets ottomans, protégés de la France et qui bénéficient des mêmes droits et privilèges que les citoyens français. En effet, l'interprétation abusive des capitulations permet à la France d'accorder généreusement le statut de « protégé » et d'en augmenter sans cesse le nombre : domestiques des consuls et ambassadeurs, drogman, agents consulaires, vice-consuls, employés ottomans des consulats, etc. À l'origine, chaque nouvel ambassadeur recevait de la Porte un certain nombre de *berats*, sorte de mandat ou de brevet, pouvant être distribué au sein du personnel de l'ambassade. Il leur accordait l'immunité diplomatique, certains privilèges commerciaux et les exemptait d'impôts. Cependant, certains ambassadeurs se

⁵⁷ Jacques Thobie, *Intérêts et impérialisme français dans l'Empire ottoman : 1895-1914*, Paris, Impr. nationale, 1977, p. 14-15.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 19.

sont mis à vendre ces *berats* aux chrétiens fortunés sujets ottomans et qui n'avaient pas toujours de raison d'en posséder⁵⁹. Certains commerçants indigènes en obtenaient même du seul fait qu'ils commerçaient avec des Français⁶⁰. Ces protégés français, soustraits pratiquement à la loi ottomane constituent une vaste clientèle utilisée afin de faire pression sur la Porte, malgré des efforts faits par l'Empire ottoman pour en limiter le nombre.

La protection accordée par la France ne se limite pas à ses nationaux et aux employés de ses ambassades et consulats. Elle s'étend également aux religieux. En effet, la disparition des royaumes latins d'Orient n'a pas été suivie du départ des Lieux saints de tous les catholiques, notamment des Franciscains qui ont obtenu des droits sur la garde du Saint-Sépulcre. Les rois de France se considérant comme les représentants et protecteurs de ces religieux n'hésitent pas à intervenir auprès de la Porte lorsque ces derniers, où qu'ils soient dans l'Empire, élèvent des plaintes⁶¹.

Sous le règne de Louis XIV, la France tente d'obtenir la protection non seulement des catholiques étrangers, mais aussi des catholiques sujets du sultan. Le développement de missions religieuses à partir du XVIIe contribue à la fondation d'Églises orientales unies à Rome: Arméniens catholiques, Grecs catholiques, Syriens catholiques. En plus d'être accordée à ces églises uniates, la protection française s'étend aussi à cette époque aux Maronites établis dans la région du Liban. Ce groupe catholique indigène est le plus important de l'Empire ottoman qui dispose d'un territoire. Les consuls français établissent des liens étroits avec le patriarche, les évêques et les notables tandis que les missions catholiques enseignent en français et propagent la culture française⁶². Les Français vivant dans le monde ottoman peuvent alors s'appuyer sur ces communautés non musulmanes, toujours plus ouvertes aux relations culturelles et économiques avec l'Occident⁶³.

⁵⁹ Salahi Ramadan Sonyel & Türk Tarih Kurumu, *Minorities and the destruction of the Ottoman Empire*, Ankara, Turkish Historical Society Printing House, 1993, p. 109-110.

⁶⁰ Thobie, p. 26.

⁶¹ *Ibid.*, p. 17.

⁶² Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, p. 85-86.

⁶³ Laurens, *L'Orient arabe : arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, p. 62.

S'établit alors une pratique de tirer parti du protectorat religieux afin d'accroître la sphère d'influence de la France dans l'Empire ottoman. Malgré le fait que ce privilège sera mis à mal par d'autres puissances européennes, la France ne cessera jamais, jusqu'en 1914, de se réclamer de ce « droit historique » pour intervenir dans les affaires intérieures de l'Empire, parfois même afin de satisfaire d'autres ambitions⁶⁴.

La France est aussi la première à obtenir en 1740 la clause de la nation la plus favorisée. Ne s'appliquant à l'origine qu'aux clauses commerciales, elle s'étendra à plusieurs occasions aux droits juridictionnels. D'autres puissances (Prusse, Italie, Russie) utiliseront même ce privilège afin d'obtenir un droit de protection religieux, du moins sur leurs nationaux. De plus, les privilèges accordés à l'une des puissances bénéficiant de cette clause s'appliquaient automatiquement et pour l'avenir à toutes les autres. En créant ainsi un « concert de nations également privilégiées », l'Empire ottoman faiblissant se mettait dans l'obligation d'obtenir l'accord de ces dernières pour régler ses propres affaires internes⁶⁵.

Ainsi, les capitulations, qui étaient au départ des privilèges limités accordés par un sultan souverain, sont devenues la marque d'un rapport d'inégalité entre l'Empire ottoman et les puissances européennes. Ces dernières ne manqueront pas au XIXe siècle, d'utiliser ces traités à leur avantage afin d'intervenir toujours plus dans les affaires internes de l'Empire. Dès la fin du XVIIIe siècle, les puissances se demandent déjà comment seront partagés les territoires de cet Empire au bord de l'éclatement. C'est la « question d'Orient ».

1.2 Question d'Orient au XIXe siècle

La « question d'Orient » s'ouvre en 1774 avec la signature du traité de Kütchük-Kaynardja qui donne la Crimée et la mer d'Azov à la Russie suite à la guerre russo-turque qui commence en 1768. Elle ne se referme qu'en 1920 avec le traité de Sèvres qui entérine

⁶⁴ Thobie, p. 17-18.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 18-19.

la disparition de l'Empire ottoman. L'expression, tout au long de ces 150 ans, sert à évoquer à demi-mot pour les puissances européennes, l'éventuel démembrement de l'Empire en pleine décadence politique dans le but d'étendre leur influence sur ses territoires : Europe balkanique, Méditerranée orientale et Moyen-Orient⁶⁶.

En plus de sa faiblesse politique, l'Empire ottoman s'éloigne sans cesse sur le plan économique de l'Europe, ce qui facilite encore plus sa domination. La révolution industrielle avec la mécanisation et le développement des transports a permis d'abaisser les coûts de production et de distribution des produits européens⁶⁷. Les droits de douane sont également au plus bas grâce à la clause de la nation la plus favorisée, ce qui n'aide en rien le fisc ottoman.

Des organismes financiers français s'imposent au XIXe siècle comme créanciers des États musulmans. L'Empire ottoman, en manque de liquidités, a ainsi recours dès le milieu du siècle aux emprunts extérieurs⁶⁸. Les emprunts sont accordés à des conditions extrêmement séduisantes pour les souscripteurs et très défavorables pour les débiteurs, en raison des importantes commissions prélevées par les banquiers et les intermédiaires⁶⁹.

S'ajoute à cela le constant recul territorial de l'Empire ottoman, autre signe de sa perte de puissance : indépendance de la Grèce (1830), de la Roumanie (1859), de la Serbie et du Monténégro (1878) et de la Bulgarie (1885); annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie (1878-1908); la colonisation de l'Algérie par la France(1830); la sécession de l'Égypte en 1840 avant de passer sous domination britannique, tout comme Chypre et finalement la Libye qui devient possession italienne en 1912⁷⁰.

⁶⁶ Philippe Chassaing, *La Grande-Bretagne et le monde de 1815 à nos jours*, Paris, A. Colin, 2003, p. 44.

⁶⁷ Frémeaux, p. 76.

⁶⁸ La Porte tente même de contracter un prêt en Europe, suite aux évènements de l'été 1860, afin de payer les indemnités aux chrétiens. Les intérêts aurait alors été de l'ordre de 15 à 20%. Archives du ministère des Affaires étrangères, CP Turquie, vol. 347, Lavalette à Thouvenel, 4 décembre 1860.

⁶⁹ Frémeaux, p. 78.

⁷⁰ Chassaing, p. 44.

Pourtant, des tentatives de réformes ont été entreprises par l'État ottoman dès le XVIIIe siècle sur le plan politique, administratif et militaire afin de moderniser l'Empire et lui éviter la tutelle européenne. Plus ambitieuse, l'ère de la réorganisation, dite des *Tanzimat*, s'ouvre en 1839 avec la proclamation de l'édit du Hatti-chérif du Gülhané qui garantit à tous les sujets de l'Empire, sans distinction de culte ou de nationalité, l'égalité devant la loi. Elle se poursuit avec la proclamation de l'édit du Hatti-Hamayoun en 1856. Des mesures particulières sont alors prises afin d'améliorer les conditions de vie des minorités religieuses de l'Empire et plusieurs firmans par la suite organiseront la justice, l'administration, la police⁷¹.

Les *Tanzimat* ne sont pas seulement la conséquence des exigences des Puissances, elles découlent également de la volonté de l'élite politique ottomane, consciente de la nécessité de moderniser son Empire⁷². Le but des hommes d'État ottomans est de s'inspirer des façons de faire européennes afin que l'Empire retrouve sa puissance d'antan et en même temps d'instaurer un discours politique attirant les bonnes grâces des puissances européennes. C'est ainsi que les réformes entreprises s'inspirent de l'idéologie dominante de l'Europe de ce temps : le libéralisme⁷³.

Les réformes ne sont cependant que lentement mises en place et rencontrent de fortes résistances : les compétences et les ressources manquent, les mentalités difficiles à changer⁷⁴. Elles donneront finalement des résultats limités et endetteront gravement l'État ottoman. De plus, ces réformes ont aussi comme conséquence de faciliter l'implantation des intérêts français dans l'Empire sans que ce dernier ne puisse jamais obtenir en retour ce qu'il espérait : l'abolition des capitulations⁷⁵. Les Puissances, la France et l'Angleterre en tête, n'ont jamais accepté de perdre les privilèges obtenus au cours des siècles par le système des

⁷¹ Thobie, p. 20.

⁷² Yves Ternon, *L'Empire ottoman : le déclin, la chute, l'effacement*, Paris, Kiron/Félin ; M. de Maule, 2002, p. 149.

⁷³ Laurens, *L'Orient arabe : arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, p. 59.

⁷⁴ Ternon, p.150.

⁷⁵ Thobie, p. 20.

capitulations, malgré le fait qu'il minait la souveraineté ottomane dont ils se targuaient de défendre l'intégrité. Les privilèges d'autrefois deviennent ainsi des droits au XIXe siècle⁷⁶.

Les politiques de réformes sont également minées par les constantes pressions des puissances en faveur des minorités chrétiennes ou juives. Les édits réformateurs, en proclamant l'égalité des communautés, permettent aux puissances européennes d'intervenir pour que ces minorités dont ils se disent les protecteurs, obtiennent toujours plus de droits et d'autonomie. Chacune d'elles soutient la communauté qui sert ses intérêts immédiats et fait mine de s'inquiéter de leur sort alors « qu'elle ne trouve à leur malheur qu'un prétexte à intervenir⁷⁷ ». Les conditions économiques ou sociales misérables des communautés musulmanes turques et non-turques n'intéressent aucune d'elles⁷⁸. On voit alors apparaître des « partis » associés à tel ou tel État européen. De plus, les liens qu'entretiennent les minorités chrétiennes avec l'Occident leur donnent une avance sur les musulmans. Dans cet Empire en pleine réforme, la connaissance des idées et des techniques de l'Occident, propagée par les différentes missions religieuses, devient un moyen de promotion sociale et économique. Les chrétiens connaissent alors un important accroissement de leur population permettant toujours plus à l'ingérence européenne de s'implanter durablement. Les incursions européennes contribuent à affermir la conscience communautaire et à développer un sentiment de supériorité chez les minorités après des siècles sous la suprématie ottomane⁷⁹.

Ces interventions portent atteinte à la souveraineté des États musulmans et font paraître les minorités comme une menace à l'Empire. Leurs droits, privilèges et obligations ne sont plus régulés par la tradition, mais par les puissances étrangères⁸⁰. Un élément important de la structure de la société ottomane est la communauté confessionnelle ou *millet*. C'est un regroupement religieux de non-musulmans ou *dhimmi*. Elle dispose d'une

⁷⁶ *Ibid.*, p. 20-21.

⁷⁷ Ternon, p.166-167.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, p. 116-117.

⁸⁰ Sonyel & Türk Tarih Kurumu, p. 111.

grande autonomie sociale et est officiellement reconnue (ses propres lois, ses tribunaux pour les appliquer et généralement ses institutions religieuses et culturelles)⁸¹. Finalement, les demandes européennes pour l'égalité de tous les sujets ottomans paraissent d'autant plus hypocrites qu'elles-mêmes ne sont pas prêtes à renoncer aux privilèges octroyés à leurs nationaux par les capitulations.

La question d'Orient a aussi pour conséquence d'attiser les rivalités européennes, chaque puissance désirant augmenter son ascendant sur l'Empire au détriment des autres. Ces ambitions rivales vont culminer dans un conflit européen majeur qui va porter la question d'Orient à un niveau supérieur, au cœur des préoccupations internationales.

1.3 La guerre de Crimée

La guerre de Crimée trouve son origine dans une dispute entre catholiques et orthodoxes pour la garde de l'église de la Nativité de Bethléem en 1850, la « querelle des Lieux saints ». La France, protectrice des moines latins chargés de gérer les sanctuaires de Palestine s'opposait à ce que les pèlerins de rite grec (orthodoxe), soutenus par la Russie, obtiennent les mêmes droits, arguant que, depuis le XVIIIe siècle en vertu des capitulations, les sultans en avaient accordé la garde exclusive aux moines latins⁸².

Un firman promulgué le 5 mai 1853 maintient les privilèges des moines latins, tout en accordant quelques avantages aux moines grecs. Ce compromis proposé par le sultan d'un accès à tour de rôle ne satisfait pas la Russie. Elle utilise alors ce prétexte pour poser un ultimatum aux Ottomans : Nicolas Ier exige, à l'instar de la France, le protectorat sur l'ensemble des chrétiens orthodoxes et menace d'occuper les provinces de Moldavie et de Malachie à titre de « gage ». La population serbe, roumaine et bulgare compte à cette époque au moins 12 millions de personnes contre une centaine de milliers de catholiques

⁸¹ Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, p. 79.

⁸² Chassaing, p. 47.

protégés de la France⁸³. C'est inacceptable pour la Sublime Porte, mais elle n'a pas les moyens de s'opposer à la Russie.

Le désir de la Russie de profiter du déclin de l'Empire ottoman pour prendre le contrôle des Balkans et des détroits donnant accès à la Méditerranée (Bosphore et Dardanelles) est manifeste, surtout depuis l'indépendance de la Grèce. Elle joue la carte du panslavisme pour étendre son emprise dans cette région en se posant comme protectrice des Slaves et des orthodoxes qui y vivent⁸⁴. Elle avait proposé un partage de l'Empire ottoman aux Britanniques quelque temps auparavant, parlant de ce dernier comme de « l'homme malade de l'Europe ». Devant le refus des Britanniques, toujours attachés au statu quo, la Russie utilise le prétexte de la garde des Lieux saints.

La Grande-Bretagne est en effet partisane à cette époque d'un maintien de l'intégrité territoriale de l'Empire. Elle ne changera sa position que dans le dernier quart du XIXe siècle. Ses intérêts commerciaux et financiers étant plutôt modestes, c'est davantage un intérêt géostratégique qui fait tenir les Britanniques au statu quo: deux des trois routes menant aux Indes se trouvent en territoire ottoman. Du maintien de l'intégrité de l'Empire dépend ainsi à la fois l'équilibre européen et la défense de ses possessions coloniales d'Asie du Sud⁸⁵. Elle pousse alors l'Empire ottoman à résister aux ambitions russes, lui assurant son soutien.

La Grande-Bretagne peut compter sur l'appui de la France. La France n'a pas d'intérêt direct dans la crise et l'opinion publique est peu favorable à la guerre. Cependant, Napoléon III privilégie la diplomatie de pair avec le gouvernement de Londres afin de resserrer les liens avec l'Angleterre, distendus depuis 1840⁸⁶. La France a aussi des intérêts à défendre en Méditerranée orientale et au Proche-Orient. Cette dernière défend en effet ses positions commerciales et culturelles datant de plusieurs siècles principalement auprès des

⁸³ Ternon, p. 168.

⁸⁴ Chassaing, p. 45.

⁸⁵ *Ibid.*, p.44-46.

⁸⁶ Frémeaux, p. 70.

chrétiens du Levant dont elle se considère la protectrice « naturelle ». Le bénéfice est donc double pour elle : empêcher l'hégémonie russe en Méditerranée orientale et ébranler l'œuvre du Congrès de Vienne où la France avait été mise à l'écart du concert européen en 1815. La France et la Grande-Bretagne envoient donc une flotte en appui au sultan et le conflit se termine par la défaite russe en 1856.

Le traité de Paris qui met fin à la guerre règle la question des Lieux saints et celle des Détroits qui sont complètement neutralisés. Il restaure la suzeraineté ottomane sur les principautés danubiennes et internationalise le Danube. Les puissances se portent garantes de l'intégrité de l'Empire, qui est pour la première fois admis dans le concert européen, mais elles font de cette garantie, une question d'intérêt européen. Elles se réservent ainsi le droit d'intervenir dans les affaires de l'Empire et restreignent du même coup sa souveraineté⁸⁷. La France n'a retiré de cette intervention coûteuse en hommes et sur le plan financier que des avantages symboliques, notamment la reconnaissance implicite d'un droit de protection sur les chrétiens de l'Empire ottoman⁸⁸.

Les rapports entre l'Empire ottoman et les puissances d'Europe ont ainsi beaucoup évolué entre le XVIe et le XIXe siècle. La France a été la première à bénéficier des privilèges accordés par les capitulations, tant sur le plan commercial que sur le plan de la protection des Latins. Avec le déclin de l'Empire ottoman, ces privilèges de protection religieuse vont sans cesse s'élargir et servir de prétexte à s'immiscer dans les affaires ottomanes. Les efforts de modernisation de l'Empire ont été insuffisants à stopper cette ingérence et ont offert au contraire une prise supplémentaire aux puissances pour faire adopter des mesures en faveur de leurs protégés. La guerre de Crimée a scellé ces rapports d'inégalité et de dépendance de l'Empire envers l'Europe. Dans cette course à l'impérialisme, la France s'est servie de son rôle de protectrice des chrétiens pour étendre son influence. La communauté des Maronites, ces chrétiens du Levant avec qui la France

⁸⁷ Chassaing, p.47.

⁸⁸ Milza, p. 396.

entretient des liens pluriséculaires, devient alors un élément clé pour la région de l'est de la Méditerranée.

1.4 L'histoire de la Syrie et du Liban

La Syrie n'a jamais constitué une entité politique autonome. Depuis sa conquête par les Ottomans au XVIe siècle, elle a été divisée en plusieurs circonscriptions administratives. Diverses cultures sociales, coutumes, divers usages et dialectes s'y côtoient, mais sont suffisamment proche pour que les Syriens soient collectivement appelés *shami*, les habitants du « pays de Cham »⁸⁹. Le Liban est une des nombreuses régions de Syrie. Les Maronites s'y seraient établis depuis au moins le Moyen-Âge. Formée de deux montagnes sœurs, parallèles à la côte, le Liban et l'Anti-Liban, cette région a servi de refuge au cours de l'histoire aux populations contre les conquérants de la plaine. Sur les côtes de la Méditerranée, on trouve, entre autres, les villes de Tripoli, Byblos, Beyrouth, Saïda et Tyr. Entre les deux montagnes s'étend la plaine de la Bekaa et plus à l'est et ne faisant pas partie du Liban, on trouve la ville de Damas, connue pour ses richesses⁹⁰.

Le Liban, malgré sa superficie limitée, compte lui aussi plusieurs communautés religieuses et peuples dont la majorité sont chrétiens, contrairement au reste de l'Empire qui est musulman. Entre 75 et 80% de la population libanaise en 1860 se retrouve ainsi parmi les Maronites, les Grecs-catholiques ou orthodoxes et les Arméniens⁹¹. Les Turcs musulmans résident de manière générale dans les villes et occupent les postes officiels. On trouve aussi des Arabes musulmans sunnite et chiites et des Juifs. Mais les Maronites et les Druzes forment les deux communautés les plus importantes de la Montagne⁹².

⁸⁹ Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, p.81.

⁹⁰ Mange, p.76.

⁹¹ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 51.

⁹² Mange, p.76-77.

Les différences entre ces deux groupes sur le plan des traditions, des coutumes et de la religion entraînent des rivalités et des querelles intercommunautaires. Les Druzes constituent une société rurale très serrée en raison de leur religion. Ils pratiquent un islam ésotérique, voire hérétique, basé sur une foi secrète née de croyances venues d'Égypte. Leur culte amène les paysans à être très fidèles à leurs chefs féodaux qui constituent une aristocratie très puissante⁹³. Ils se concentrent principalement dans le sud du Liban, soit dans la région du Chouf, du Wadi Al-Taym et dans le Hauran hors de la Montagne. Les Maronites, bien que chrétiens, ne constituent pas un millet officiel. Leur patriarche, très puissant puisqu'il est à la fois le chef religieux et un dirigeant politique, est le seul des patriarches chrétiens à ne pas être investi dans ses fonctions par un brevet de la Porte⁹⁴. Il a l'aristocratie maronite sous son influence. Les Maronites font preuve d'une ferveur catholique particulière et d'une soumission de longue date à Rome. Cependant, contrairement aux Druzes, leur religion n'est pas le cœur de leur organisation politique et économique⁹⁵. Ils se sont établis à l'origine dans le nord du Liban, mais leur forte démographie les pousse toujours plus vers le sud.

L'histoire politique du « pays des cèdres » est unique dans l'Empire ottoman. Au XVIIe siècle, ce territoire est une principauté féodale sous l'autorité du sultan et dirigé par un émir de la famille Chéhab, le plus puissant des chefs de la Montagne. À partir de 1770 les émirs, voulant s'assurer l'appui de la majorité, décident de se convertir au christianisme⁹⁶. C'est une première dans l'Empire qu'un émir chrétien, vassal de la Porte, gouverne à la fois des sujets musulmans et chrétiens.

En principe soumis aux pachas de Saïda au sud et de Tripoli au nord, la population libanaise est parvenue à s'administrer elle-même, notamment en obtenant de pouvoir choisir ses dirigeants⁹⁷. Les Ottomans n'ont ainsi pas d'autorité directe sur la région, les pachas se

⁹³ *Ibid.*, p.77.

⁹⁴ Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, p. 82.

⁹⁵ Mange, p. 77.

⁹⁶ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 55.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 54.

contentant de confier à des familles de notables (*cheikhs*) la levée des impôts et le maintien de l'ordre. Ces fonctions sont source de prestige et de puissance pour les *multazims*, titre de ceux qui en sont investis. La population montagnarde jouit ainsi d'une fiscalité généralement plus faible que le reste de la Syrie. Pour éviter l'émergence d'un pouvoir local trop puissant, la Porte joue alors sur les rivalités des groupes et des familles⁹⁸.

En raison de leur relatif isolement, les montagnards sont mieux protégés des incursions des Bédouins et des épidémies de peste qui surviennent dans la plaine et les grandes villes. La Montagne, et avec elle la communauté maronite, gagne par conséquent en importance et en puissance par rapport à d'autres villes de Méditerranée orientale telle que Acre, pourtant siège du pouvoir politique régional⁹⁹. Les Maronites se présentent donc comme un partenaire clé pour l'influence française dans l'Est de la Méditerranée.

Les hostilités entre les deux grandes communautés de la Montagne remontent au début du XIXe siècle sous le règne de Bachir II, le dernier grand émir de la Montagne. Les mesures centralisatrices du prince Chéhab étaient plutôt bien accueillies par les Maronites, mais elles ont provoqué la colère de l'aristocratie druze. L'appui des Maronites et de leurs autorités religieuses dans les tentatives de l'émir pour mater les chefs druzes rebelles a fait naître de l'animosité de part et d'autre des deux communautés¹⁰⁰. La domination égyptienne sur la Syrie entre 1831 et 1841 va exacerber les tensions.

Muhammad Ali, le vice-roi d'Égypte, voulait depuis longtemps étendre son pouvoir en Méditerranée orientale. Il avait réussi à acquérir une indépendance vis-à-vis du sultan auquel il était théoriquement soumis et à instaurer un régime de despotisme éclairé et il avait fait appel aux Français pour l'aider à moderniser sa province sur le plan militaire et économique¹⁰¹. Suite à l'aide qu'il a apportée au sultan lors de la guerre d'indépendance grecque (1821-1830), il demande qu'on lui octroie le gouvernement de cette région en guise

⁹⁸ Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, p.82-83.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 82.

¹⁰⁰ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 65-66.

¹⁰¹ Chassaing, p. 30-31.

de reconnaissance. La Sublime Porte, déjà inquiète de la puissance du vice-roi, ignore ses requêtes. Le pacha d'Égypte entreprend alors une campagne de propagande affirmant que les réformes ottomanes sont un échec et que lui seul est en mesure d'assurer la survie de l'Empire. Il se rapproche ainsi de la France qui voit en lui un successeur de Bonaparte et un vecteur de « civilisation » en Syrie. En effet, l'influence de la France en Égypte est en plein essor à l'époque. Auprès de l'Angleterre, il se présente comme le meilleur moyen de stopper l'expansion russe¹⁰², sans grand succès cependant puisque l'Angleterre a plusieurs raisons de lui en vouloir: « sa position sur la route des Indes, le risque d'intervention russe et ses bonnes relations avec la France qui trouve ainsi une forte position en Méditerranée orientale au moment où l'installation en Algérie devient durable¹⁰³ ».

Prenant prétexte d'une dispute entre pachas, Muhammad Ali envahit la Syrie en 1831. En France, on s'inquiète de la possibilité d'un conflit généralisé en raison d'une trop grande modification de l'équilibre européen. De plus, la constitution d'un pouvoir fort en Syrie minerait l'autonomie des Maronites, alliés de la France. L'amitié du vice-roi est toutefois une source de prestige pour la France qui veut la conserver. La monarchie de Juillet est donc prise entre la nécessité de maintenir l'intégrité de l'Empire ottoman, le maintien de la protection accordée aux Maronites et l'impossibilité de condamner l'entreprise de Muhammad Ali¹⁰⁴.

Avec l'aide de son fils Ibrahim pacha, Muhammad Ali l'emporte finalement face aux ottomans et complète la conquête de l'ensemble de la Syrie en 1833. Entre temps, il réussit à s'allier l'émir libanais Bachir II. En 1839, le sultan Mahmûd II tente de récupérer la Syrie, mais ses troupes sont battues par les Égyptiens et il meurt peu de temps après. Son successeur, Abdul Medjid Ier, se fait imposer une médiation des cinq grandes puissances (Angleterre, France, Prusse, Autriche, Russie). La France est rapidement isolée puisqu'elle s'oppose au retrait des troupes égyptiennes de Syrie, désiré par les quatre autres puissances qui s'allient pour imposer des conditions très sévères envers Muhammad Ali. Les armées du

¹⁰² Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, p. 84-85.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 87.

¹⁰⁴ *Ibid.*

maître d'Égypte sont finalement chassées de Syrie par une intervention militaire anglo-turque. Ce revers diplomatique entraîne de fortes protestations dans l'opinion publique française et place la France et la Grande-Bretagne au bord d'un conflit armé. Le jeu se calme finalement lorsque le règlement de 1840 accorde la province d'Égypte de façon héréditaire à Muhammad Ali¹⁰⁵.

Druzes et Maronites n'ont pas eu la même réaction face à l'occupant égyptien ce qui a augmenté encore les tensions entre les deux communautés. Ibrahim pacha, fils du pacha d'Égypte et chef des armées, traite durement la communauté druze à qui il tente à plusieurs reprises d'imposer la conscription, provoquant fuites et révoltes. Les Maronites, par fidélité envers leur émir, se montrent plutôt satisfaits de cette occupation et collaborent même à certaines occasions avec les Égyptiens sur le plan militaire¹⁰⁶.

Après le retrait des troupes égyptiennes, le retour au régime antérieur se révèle difficile en Syrie et au Liban. Le maintien de l'émirat de Bachir III Chéhab, nommé en 1840 après la destitution par la Porte de Bachir II, est impossible. Le premier grand conflit communautaire (*haraka*) éclate en 1841. Les Druzes voulant retrouver leur position d'avant Bachir II désirent renverser l'émir Chéhab et sa dynastie et les Maronites s'y opposent.

La Porte profite alors de l'instabilité pour destituer l'émir de la Montagne et imposer un régime d'administration directe. Les cinq grandes puissances européennes, poussées par la France, tentent alors d'internationaliser le conflit, malgré les protestations de la Porte qui considère qu'il s'agit d'une question d'ordre intérieur. La France désire rétablir l'émir chrétien et mettre en place une principauté qui deviendrait l'allié de la France. L'Angleterre s'y oppose et se rapproche de la communauté druze pour faire obstacle à la politique française¹⁰⁷. La Porte accepte finalement de diviser la Montagne en deux parties: l'une dirigée par un Druze, l'autre par un Maronite et les deux investies par le gouvernement ottoman. C'est le régime du double Caïmacamat, un compromis entre la volonté de la

¹⁰⁵ Chassaingne, p. 31.

¹⁰⁶ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 66-67.

¹⁰⁷ Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, p. 118.

France de s'assurer de la protection des Maronites et du désir de la Porte d'exercer directement son autorité sur le mont Liban¹⁰⁸. De nouveaux affrontements en 1845 entre les deux communautés obligent le pouvoir ottoman à apporter quelques modifications à l'organisation politique.¹⁰⁹

Les causes de ces conflits sont à la fois politiques et sociales. À chaque fois, les deux communautés ne s'entendent pas sur le mode de gouvernement à adopter pour la Montagne. Surtout, l'évolution sociale fort différente des deux groupes crée des tensions, surtout dans les districts mixtes¹¹⁰. Comme on l'a déjà vu, la société druze est fondée sur une importante cohésion tribale où les Druzes nomment les plus éminents d'entre eux comme fermiers fiscaux et fonctionnaires ottomans qui forment une aristocratie. Les Druzes se disent membres de la communauté islamique et minimisent les différences entre leur culte et l'Islam sunnite¹¹¹. Ils n'ont pas profité, comme leurs collègues chrétiens, de l'inclusion de l'économie syrienne dans le marché mondial contrôlé par l'Occident. En restant accroché aux anciennes formules économiques et à l'artisanat, ils n'ont pas connu de développement économique aussi important que les Maronites qui ont réussi à former une bourgeoisie dynamique de négociants en contact avec l'Europe¹¹². Cela est une source supplémentaire de ressentiment.

Après avoir longtemps été sous la domination des grands féodaux druzes, les Maronites ont bénéficié des mesures centralisatrices de l'émir Bachir II. Elles leur ont permis de faire l'acquisition de terres au détriment des anciens cheikhs exilés. Leur retour dans la région après la chute de l'émir ne pouvait qu'entraîner des luttes pour la possession de la terre, source principale de richesse et de prestige¹¹³. Les Maronites, en se débarrassant peu à peu de l'ancien système de commandement et en se révoltant contre leurs cheikhs druzes dans les districts mixtes, se sont rapprochés de leur Église comme nouvel élément

¹⁰⁸ Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, p. 168.

¹⁰⁹ Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, p. 119.

¹¹⁰ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 67.

¹¹¹ Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, p. 119.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 67-68.

unificateur et mettent de l'avant leurs liens anciens avec la France chrétienne. Ils apparaissent alors aux Français comme « un Tiers-État en train de secouer le joug féodal¹¹⁴ », ce qui favorise encore le rapprochement entre « protégés » et « protectrice »¹¹⁵.

Dans les deux conflits, les Druzes ont rapidement remporté la bataille notamment grâce à l'appui du pouvoir ottoman. En effet, depuis les années 1850, la Syrie est le théâtre d'une hostilité croissante de la part des populations musulmanes envers les chrétiens, conséquence des réformes adoptées en faveur des *dhimmis*. Imposées d'en haut, ces nouvelles mesures qui mettent sur un pied d'égalité tant les adeptes de l'Islam que les infidèles ne sont pas toujours comprises par la population. Les populations turques, habituées de constituer le groupe privilégié au pouvoir, acceptent difficilement que les minorités de l'Empire soient présentées par les Européens comme des victimes. Ensuite, l'impuissance des consuls européens à arrêter les violences entre les deux communautés a également profité aux Druzes. L'opposition grandissante entre les représentants français et anglais et leur désir de satisfaire leur clientèle ne permettent pas d'entreprendre d'action commune.

Ces conflits, majeurs en 1841 et 1845, apparaissent de manière périodique jusqu'en 1860, plongeant le Liban dans une instabilité politique et administrative récurrente. De plus, le facteur religieux prend avec le temps de plus en plus d'importance, les Druzes appelant à l'aide l'ensemble des musulmans et s'attaquant à des missionnaires français et les Maronites se rapprochant des Grecs-catholiques et orthodoxes¹¹⁶. Ces multiples conflits et modifications administratives ont aussi eu comme effet de consolider les liens de clientèle. Si au début des années 1840, la France avait encore une certaine influence sur la communauté druze, les interventions répétées de ses diplomates pour réduire l'influence de son aristocratie et favoriser les Maronites ont eu pour effet de polariser les relations. Les

¹¹⁴ Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, p. 119.

¹¹⁵ Cette féodalité apparaît d'autant plus « oppressive » aux agents français, qu'elle « n'est point accompagnée des garanties qui ont existé en Occident aux époques féodales, qu'elle est exercée d'ordinaire par des gens de religion différente, [...], et qu'elle a pour complice l'administration turque.» AMAE, CP Turquie, vol. 341, Lallemand à Thouvenel, 6 juillet 1859.

¹¹⁶ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 70-71.

Druzes se tournent après 1845 définitivement vers l'Angleterre et les uniates vers la France¹¹⁷.

1.5 La France et les Maronites: une « relation privilégiée¹¹⁸ »

Comme on l'a vu, la France, première puissance d'Europe à établir des liens avec l'Empire ottoman, se préoccupe très tôt du sort des populations catholiques. Sous l'Ancien régime, une série de déclarations royales affirment la volonté française de protéger ces populations, bien que ce droit n'ait jamais été reconnu par le pouvoir ottoman. Les capitulations ne reconnaissant juridiquement que la protection des catholiques étrangers. C'est sous le règne de Louis XIV que la France étend son protectorat religieux aux Maronites du Liban, région de l'Empire au caractère si particulier. En 1649 et 1701, le roi place en effet officiellement les Maronites sous « sa protection et sauvegarde spéciale ». Suite aux interventions fréquentes des consuls en faveur des populations uniates, les Maronites tisseront éventuellement des liens très étroits avec la France, se détournant des autres puissances qui offraient aussi leur protection¹¹⁹. Les conflits qui surviennent entre eux et les Druzes en 1840 et 1845 dans la Montagne les pousseront à davantage solliciter l'aide de leur « protectrice », ce qui scellera leurs liens avec elle. La France sera donc pleinement en mesure en 1860 d'invoquer cet historique relationnel afin d'intervenir dans le conflit.

Les liens entre la France et les Maronites datent de plusieurs siècles, trouvant leurs origines dans la période des croisades. Cependant, au début du XIXe siècle, ces liens se renforcent en raison de plusieurs facteurs: le développement des liens économiques entre négociants français et maronites, le développement des missions religieuses françaises,

¹¹⁷ *Ibid.*, p.72.

¹¹⁸ L'expression est de Yann Bouyrat : Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, 675 p.

¹¹⁹ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 59.

l'exacerbation des rivalités européennes et l'instabilité grandissante de la Montagne libanaise¹²⁰.

Fort de la protection accordée par son puissant émir et de l'extension du commerce avec l'Europe, le port de Beyrouth s'impose à la fin du XIXe siècle. L'achat de soie par l'Europe, et surtout par la France, et l'importation d'articles manufacturés prend une ascension rapide à partir des années 1820. Grâce à leurs liens avec les Européens, « les Maronites sont les premiers des communautés libanaises à se lancer dans la sériciculture et le commerce de la soie. Cette activité très rémunératrice a favorisé dès la fin du XVIIIe siècle le décollage économique de leur principal foyer, le Kesrouan¹²¹ ». La France, contrairement à d'autres puissances européennes qui considèrent la Montagne uniquement comme un débouché pour leurs produits, l'utilise aussi « comme un marché d'approvisionnement qui lui procure des matières premières (textiles, oléagineux) nécessaires à son industrie¹²² ». Elle développe alors un lien particulier avec la population libanaise. Certains négociants français, tels les frères Portalis de Marseille, choisissent même de s'établir sur place afin de développer leur commerce de la soie.

À partir des années 1840, cette pénétration commerciale se double d'une offensive missionnaire chrétienne. L'œuvre missionnaire emploie une propagande par l'exemple comprenant le développement d'entreprises philanthropiques d'ordre éducatif et sanitaire. Deux grandes missions latines permettent à l'influence culturelle et politique de la France de s'implanter durablement au Liban: les lazaristes et les jésuites. Déjà au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, les jésuites avaient ouvert les premières écoles dans la Montagne et inspiré le clergé maronite à faire de même en fondant des séminaires patriarcaux. Leur éducation permet aux Maronites d'accéder à des postes élevés au sein de l'administration ottomane et d'augmenter encore une fois leur prépondérance sur la région¹²³. Après leur relative absence durant la Révolution, les missionnaires français reviennent en force et en

¹²⁰ *Ibid.*, p. 59-60.

¹²¹ *Ibid.*, p. 55-56.

¹²² Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, p. 189.

¹²³ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 56.

bien plus grand nombre dans l'Empire au début du XIXe siècle. Délaissant les missions volantes, ils s'appuient sur le réseau des Églises uniates et propagent, à travers un enseignement primaire et secondaire, l'usage de la langue française qui devient la principale langue de communication entre le monde ottoman et le monde occidental¹²⁴. En 1843, le séminaire de Ghazir, origine de la future université de Beyrouth, est fondé par les jésuites et fréquenté par les fils de notables. Les missionnaires lazaristes et jésuites sont en effet bien décidés à contrer l'influence des autres missions européennes, principalement protestantes et orthodoxes, très présentes dans le mont Liban¹²⁵.

La région du Liban est une région stratégique importante pour les puissances européennes : elle est la clé qui donne accès à la Syrie et à la route des Indes. Dès le XVIIIe siècle, elles s'y livrent une lutte d'influence constante qui atteint son apogée au milieu du XIXe siècle¹²⁶. La France paraît encore à ce moment comme la puissance dominante de la région. Comme on l'a vu, elle a développé avec les négociants maronites, des liens étroits et un commerce florissant. Sa position est aussi une conséquence du rôle qu'elle s'est donné de protectrice de l'ensemble des chrétiens d'Orient, protection qui s'est étendue aux Maronites au XVIIe. Ces liens sont entretenus notamment grâce aux missions religieuses. Mais d'autres puissances européennes désirent aussi étendre leur influence, l'Angleterre en tête, l'Autriche et la Russie ensuite.

L'Angleterre entretient un commerce à peine moins important que celui de la France avec le Liban et a profité de l'absence de sa rivale suite à la Révolution pour se rapprocher du pouvoir ottoman et se porter garante de son intégrité. Elle a aussi joué un rôle important dans le mouvement de réformes des Tanzimat. Finalement, elle propage son influence dans la région grâce au développement important dans les années 1830-1860 des missions religieuses protestantes. En effet depuis les années 1820, les pays protestants (Angleterre, États-Unis, Prusse) se lancent dans un effort considérable pour tenter d'implanter le protestantisme dans l'Empire ottoman. Comme ils ne peuvent chercher à convertir des

¹²⁴ Laurens, *L'Orient arabe : arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, p. 63-64.

¹²⁵ Frémeaux, p. 75.

¹²⁶ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 57.

musulmans, ils se concentrent sur les Églises orientales et sur les juifs¹²⁷. Les missions fondent des écoles qui accueillent, en plus des élèves druzes ou Grecs orthodoxes, des élèves catholiques et propagent la culture et la langue anglaise dans ces communautés, menaçant l'influence de la France. L'absence d'une communauté protestante dans la Montagne pousse l'Angleterre à se rapprocher des Druzes dès les années 1830¹²⁸.

Trop préoccupée par la région des Balkans, l'Autriche s'était peu intéressée à l'Est méditerranéen avant le XIXe siècle. À partir des années 1840 cependant, elle tente, elle aussi, de développer un protectorat sur les catholiques, menaçant les prérogatives françaises. La monarchie des Habsbourg joue sur les malentendus entre les missionnaires jésuites et la France pour les attirer vers elle en plus d'entretenir de bonnes relations avec le pouvoir ottoman et les grandes familles libanaises. Elle défend également avec vigueur à Constantinople des mesures en faveur des populations uniates du Mont-Liban et est une des plus rapides lors des événements de 1840 à leur offrir une aide financière. Son intention d'étendre son influence sur la région est manifeste¹²⁹.

La Russie, quant à elle, exerce une influence de longue date sur le Levant. Depuis la guerre russo-turque de 1768-1774, la Porte craint que la Russie ne s'empare des Détroits et organise le partage de l'Empire. Tout au long du XIXe siècle, elle mène alors une double politique: s'allier avec l'Angleterre pour préserver son intégrité et à la fois tout faire pour apaiser la Russie. Cette dernière en a donc profité pour augmenter son influence dans les provinces clés, notamment la Syrie. La Russie a aussi l'avantage de posséder, tout comme la France, sa propre clientèle, les Grecs-orthodoxes. Relativement peu nombreuses dans la Montagne, les populations orthodoxes le sont davantage dans les régions limitrophes. Ces populations permettent à la Russie d'entraver la politique française dans cette zone. La Russie se sert, elle aussi, des missions religieuses pour étendre son action. Cependant, la

¹²⁷ Laurens, *L'Orient arabe : arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, p. 63-64.

¹²⁸ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 60-63.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 63-64.

Guerre de Crimée l'a isolée sur la scène internationale et a miné l'influence qu'elle avait sur le pouvoir ottoman. L'espace ainsi libéré a profité à la France et à l'Angleterre¹³⁰.

Cette rivalité constante entre puissances européennes pour l'influence sur le territoire libanais pousse de plus en plus les diplomates français à traiter aux petits soins leur clientèle afin de s'assurer de leur fidélité. Plus encore, les frictions entre les communautés de la Montagne gagnent en importance et amènent les Maronites à rechercher davantage l'aide et l'appui de leur « protectrice », renforçant encore une fois leurs relations¹³¹.

L'intervention au Liban en 1860 s'inscrit donc dans une longue tradition d'ingérence de la France dans les affaires ottomanes. Grâce aux capitulations dont elle a réussi à élargir les prérogatives, la France se présente aux chrétiens de l'Empire comme leur protectrice face au pouvoir ottoman. Avec l'affaiblissement grandissant de l'Empire au XIXe siècle, l'éventualité de son éclatement et de son partage parmi les puissances européennes attise les ambitions jusqu'à l'affrontement direct lors de la guerre de Crimée. L'intégrité de l'Empire ottoman est alors maintenue, mais tous savent que ce n'est qu'une question de temps avant la chute finale. Les puissances s'efforcent dès lors d'avancer chacune leurs pions sur l'échiquier ottoman afin de s'assurer de leur domination dans les zones clés pour elles. L'Est méditerranéen et le Liban en est une pour la France, mais d'autres puissances s'y intéressent aussi. Ses relations lointaines avec les Maronites deviennent donc au XIXe siècle particulièrement utiles et cruciales dans la réalisation de ses ambitions. Les Maronites ayant également bénéficié de cette relation ont acquis une importance politique et économique dans la région. Les rapports entre les deux nations ne peuvent aller qu'en se consolidant. L'instabilité provoquée par le retrait des troupes égyptiennes de la Montagne en 1840 fournit ainsi à la France l'occasion de se présenter comme le meilleur allié de la communauté chrétienne et de s'assurer une ascendance toujours grandissante sur cette partie de l'Empire. Lorsque surviennent les troubles dans le Liban à l'été de 1860, le contexte

¹³⁰ *Ibid.*, p. 64-65.

¹³¹ *Ibid.*, p. 59-60.

international et interne de la France du Second Empire comporte ainsi plusieurs éléments incitant Napoléon III à intervenir, et ce, malgré des relations fragiles avec l'Angleterre qu'une telle entreprise inquiète, non sans raison.

2. Les facteurs nationaux et internationaux dans les motivations françaises

La Révolution de 1848 en France entraîne la chute de la Monarchie de Juillet et l'instauration de la Seconde République. C'est Louis-Napoléon Bonaparte qui est élu le premier président de ce nouveau régime, notamment grâce à l'appui du Parti de l'Ordre qui croyait pouvoir le manipuler à sa guise. Pourtant, quatre années seulement s'écoulent avant que l'héritier des Bonaparte ne se proclame empereur des Français sous le nom de Napoléon III et n'instaure le Second Empire.

Lorsque la nouvelle des massacres libanais arrive à Paris fin juin 1860, le gouvernement impérial se lance dans une vaste opération diplomatique visant à rallier les cours européennes à un projet d'intervention. Tant sur le plan intérieur qu'extérieur, plusieurs éléments sont à prendre en compte pour bien comprendre les motivations politiques qui ont poussé le gouvernement de l'Empereur à s'engager dans une telle démarche.

2.1 Les événements de 1860 en Syrie

Encore aujourd'hui, les historiens maronites et les historiens musulmans ou druzes n'ont pas la même interprétation des événements libanais de 1860. Les premiers y ont vu le plus souvent un massacre de grande envergure des populations chrétiennes, bien planifié et mis en œuvre par l'aristocratie druze dans le Sud-Liban et la Bekaa. Les seconds ont, par contre, plutôt eu tendance à affirmer que les affrontements avaient été planifiés de part et d'autre et ont insisté sur le rôle négatif qu'avaient joué certaines figures maronites importantes et l'Église.¹³² Le but de notre étude n'est évidemment pas de trancher sur la nature des événements ou de trouver les véritables responsables des massacres. Nous nous contenterons ici de relater les événements afin de mieux comprendre leur impact sur le gouvernement français et sa population.

¹³² *Ibid.*, p.77.

Les troubles de 1860 sont au départ une guerre entre les deux principales communautés du Liban. Tout comme en 1841 et en 1845, Druzes et Maronites, après s'être livrés à une véritable mobilisation et une course aux armements, se sont affrontés de la fin du mois de mai au 1^{er} juin¹³³. Ce n'est que par la suite, lorsque les Druzes ont pris le dessus sur le plan militaire que se sont perpétrées les attaques sur les bourgs chrétiens suivies de terribles tueries tout au long du mois de juin¹³⁴. Le climat antichrétien, palpable dans l'ensemble de l'Empire en raison des multiples interventions européennes en faveur de ces minorités¹³⁵, la réaction de Constantinople face à ces interventions, la corruption des autorités turques dans la Montagne, les diverses insatisfactions envers l'organisation administrative et la traditionnelle opposition entre Maronites et Druzes sont tous des éléments qui ont aggravé la crise de 1860¹³⁶.

Depuis plusieurs années déjà, la Montagne libanaise est en proie à des divisions politiques. La région en 1858-1859, est le théâtre d'une révolte paysanne, plus précisément dans la région du Kesrouan majoritairement chrétienne, qui a exacerbé les rivalités entre les deux communautés¹³⁷. Dès la fin de l'année 1859, les deux camps se mobilisent et se préparent à l'affrontement. Les Druzes parviennent à se désigner un chef unique et à se rapprocher des autres populations musulmanes et des cadres ottomans. En contrepartie, les Maronites se mobilisent de manière moins généralisée, mais beaucoup plus bruyamment et visiblement, notamment avec les « appels à la croisade » du clergé maronite envers « l'ennemi héréditaire » druze¹³⁸. Rassemblés autour de leur Église, soutenus par la France et moins touchés par les fluctuations économiques, les Maronites semblent défier le monde musulman. En plus de s'être soulevés contre l'ordre féodal, ils s'opposent à la conscription et refusent de payer le prix de l'exemption¹³⁹.

¹³³ AMAE, CP Turquie, vol. 345, Lavalette à Thouvenel, 13 juin 1860.

¹³⁴ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p.78-79.

¹³⁵ Dès 1858, des massacres de chrétiens ont lieu à Djeddah, un important port d'Arabie. Des rumeurs d'invasion européenne, notamment de la France en Syrie, étaient répandues chez les musulmans et attisent les violences. Arboit, p. 137-141.

¹³⁶ Mange, p. 79.

¹³⁷ AMAE, CPC Beyrouth, vol. 11, Bentivoglio à Thouvenel, 19 août 1859.

¹³⁸ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 80-81.

¹³⁹ Arboit, p. 147-148.

Après quelques incidents ayant entraîné des morts essentiellement du côté chrétien, le véritable conflit intercommunautaire débute dans la seconde moitié du mois de mai 1860¹⁴⁰. Les principaux centres chrétiens des districts mixtes sont alors encerclés par les armées druzes dans le but de mieux se préparer à une éventuelle attaque chrétienne venant du Kesrouan au nord ou de Zahlé à l'est. C'est le cas de Jezzine et de Deir el Kamar qui sont victimes de pillages et de violences envers leur population chrétienne. Les premiers grands combats ont lieu à la fin du mois de mai où les Druzes accumulent les succès militaires. Malgré des dégâts matériels importants, cette première phase militaire est cependant peu meurtrière¹⁴¹.

Durant le mois de juin cependant, la Montagne est le théâtre de véritables massacres. Les habitants des villes de Jezzine, Bkassine, Deir el Kamar, Saïda, Rechaya, Hasbaya et Zahlé sont ainsi témoins de terribles tueries touchant majoritairement des chrétiens non combattants¹⁴². Bien préparés et aidés par la complicité des troupes ottomanes qui ne font rien pour les arrêter¹⁴³, les Druzes font un véritable carnage partout sur leur passage¹⁴⁴. Des sources anglaises donnent un bilan de 900 à 1800 victimes, alors que les sources françaises indiquent jusqu'à 2000 victimes pour la seule ville de Deir el Kamar¹⁴⁵.

La situation étant conforme à leurs désirs, les Druzes et les pachas ottomans ont intérêt à mettre rapidement fin aux troubles afin d'éviter une intervention européenne. Le 5 juillet, le gouverneur de Saïda, Khourchid Pacha presse les deux camps à signer la paix et à envisager : « l'oubli du passé ». Les chrétiens, n'aspirant à rien d'autre qu'un retour au calme, acceptent. Le 14 juillet, cet accord est réitéré lors d'une assemblée réunissant des représentants des différentes communautés¹⁴⁶.

Les atrocités ne sont pourtant pas terminées puisque le désir de piller atteint la population musulmane dans son ensemble. Le 9 juillet, cette dernière lance une attaque sur le quartier

¹⁴⁰ AMAE, CPC Beyrouth, vol. 12, Bentivoglio à Thouvenel, 3 juin 1860.

¹⁴¹ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 82-84.

¹⁴² AMAE, CPC Beyrouth, vol. 12, Bentivoglio à Thouvenel, 1er juillet 1860.

¹⁴³ *Ibid.*, 8 juin 1860.

¹⁴⁴ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 85.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 93.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 93-94; AMAE, CPC Beyrouth, vol. 12, Bentivoglio à Thouvenel, 14 juillet 1860.

chrétien de Damas où plusieurs maronites avaient trouvé refuge. Des maisons, des églises, des couvents et même des consulats sont brûlés¹⁴⁷. Les massacres durent plusieurs jours, faisant près de 8000 morts. L'intervention héroïque de l'émir Abd el Kader, en exil à Damas depuis 1855, et de ses Algériens permet de sauver des centaines de chrétiens, mais aussi des ressortissants et des diplomates européens qui ont pu trouver refuge chez lui¹⁴⁸.

Les affrontements de 1860 ont aussi de particulier qu'ils comportent un caractère anti-français marqué. « Lors des combats ou des massacres, les assaillants druzes ou musulmans ont multiplié les gestes de défi à l'endroit de la France en s'en prenant notamment aux symboles de sa souveraineté¹⁴⁹. » Des pavillons français ont été brûlés ou souillés et des œuvres missionnaires françaises attaquées et détruites avec l'intention de bien montrer l'inefficacité de la protection française¹⁵⁰. Cela est d'autant plus évident que les missions protestantes ou protégées de l'Angleterre n'ont pas été touchées¹⁵¹. Cet élément n'est pas étranger à toute l'énergie que déploiera la France dans son désir d'action dans la région afin de s'assurer de la protection et du rétablissement de ses alliés traditionnels et de ses œuvres missionnaires, garants de son influence dans la région.

Durant tout ce temps, les autorités turques de par leur inaction et leur complicité ont échoué à protéger la population chrétienne, qui a péri par milliers. Les dégâts matériels sont importants et même les consulats européens n'ont pas été épargnés. L'arrivée de Fuad pacha, le ministre des Affaires étrangères ottoman, à Beyrouth avec un corps expéditionnaire de seize mille hommes le 17 juillet contribue à calmer les esprits¹⁵². Ce dernier est muni des pleins pouvoirs afin de châtier les coupables et restaurer l'ordre. Malgré les difficultés à trouver les sommes nécessaires à cette expédition, la Porte espère ainsi éviter une intervention européenne¹⁵³, « porter un coup décisif à l'autonomie provinciale syrienne et renforcer la centralisation politique¹⁵⁴ ». Le

¹⁴⁷ Mange, p. 81; AMAE, CPC Beyrouth, vol. 12, Bentivoglio à Thouvenel, 11 juillet 1860 et 19 juillet 1860.

¹⁴⁸ AMAE, CPC Beyrouth, vol. 12, Bentivoglio à Thouvenel, 19 juillet 1860 et 24 juillet 1860.

¹⁴⁹ Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 536.

¹⁵⁰ CADN, Constantinople, Série C, vol. 31, Napoléon III à Persigny, 25 juillet 1860, en annexe au 2 août 1860, Thouvenel à Lavalette.

¹⁵¹ Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 537.

¹⁵² AMAE, CPC Beyrouth, vol. 12, Bentivoglio à Thouvenel, 19 juillet 1860.

¹⁵³ Arboit, p. 150-151.

¹⁵⁴ Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, p. 70.

ministre mène alors à Damas une rigoureuse répression : plus d'une centaine de présumés responsables des massacres sont exécutés et des milliers d'autres déportés¹⁵⁵. C'est en vain puisque déjà les ambassadeurs discutent d'une éventuelle solution à adopter pour la Syrie.

2.2 Les catholiques de France et l'unification italienne

Lorsque surviennent les évènements au Liban au début de l'été 1860, la France du Second Empire est engagée dans la question italienne. Après que des troupes françaises l'année précédente se soient rendues en Italie afin de soutenir le Royaume du Piémont-Sardaigne dans sa guerre contre l'Autriche, Napoléon III refuse d'intervenir contre les révolutionnaires italiens qui poursuivent leurs conquêtes jusque dans les territoires pontificaux, alors même qu'il dispose de troupes à Rome censés protéger le pape. L'Empereur mécontente ainsi les milieux catholiques français, soutiens traditionnels du régime, en plus d'inquiéter les autres puissances sur la scène internationale. Pour plusieurs historiens, Napoléon a souhaité plaire aux catholiques français en allant porter secours aux chrétiens du Liban. Cet élément, bien qu'il ait pesé certainement sur la décision d'intervenir militairement, n'est pas aussi important qu'on l'a laissé croire.

L'attentat perpétré par Orsini, un révolutionnaire et patriote italien, contre l'Empereur en 1858 a mûri les projets italiens de ce dernier. Après avoir espéré que la Guerre de Crimée lui offrirait l'occasion de revoir les traités de 1815, Napoléon compte désormais sur la question italienne pour lui permettre de réviser les frontières de l'Europe à la faveur des nationalités, un projet qu'il chérit de longue date. Depuis 1815, le système international repose sur le « concert européen » qui implique les quatre grandes puissances d'origine : Autriche, Russie, Angleterre et Prusse. L'un de ses objectifs est de maintenir l'équilibre entre les puissances. La France a réintégré ce concert dès la Restauration, mais son action demeure limitée par l'ordre international établi en 1815. Napoléon souhaite qu'elle retrouve une place digne de son nom et beaucoup de Français, pour qui le système de 1815 est insoutenable, sont en accord avec son désir de

¹⁵⁵ Arboit, p. 152.

réforme¹⁵⁶. Plus largement, il désire un remaniement de l'Europe selon le principe de la nationalité et le droit des nations à disposer de leur sort. Une confédération d'États italiens libérés de l'influence autrichienne pourrait ainsi devenir sensible à l'influence française¹⁵⁷.

Lors d'une entrevue secrète à Plombières en juillet 1858, Napoléon s'entend donc avec Cavour, le premier ministre du Royaume du Piémont-Sardaigne, dont le projet est de rallier autour de son souverain, le roi Victor-Emmanuel, les partisans du *Risorgimento* et les patriotes italiens. Cavour accepte de céder les régions de Nice et de Savoie à la France en échange de l'appui de cette dernière dans une éventuelle guerre contre l'Autriche. Avec les territoires « libérés », un royaume de Haute-Italie et d'Italie-centrale seraient créés. Ces derniers avec le royaume de Naples et les États de l'Église réduits à Rome formeraient une confédération présidée par le pape¹⁵⁸. Napoléon tente ainsi de trouver un compromis en soutenant les nationalistes italiens, tout en maintenant un minimum de territoires sous la souveraineté papale afin de ménager ses appuis catholiques en France plutôt pro-autrichiens et papistes.

Au lendemain du coup d'État du 2 décembre, les catholiques se sont en effet majoritairement ralliés au nouveau régime. Le courant intransigeant ou ultramontain a appuyé la restauration de l'Empire notamment, car il mettait fin à la Révolution. Ce courant, en pleine expansion depuis les années 1840, se caractérise par une adhésion sans réserve au pape et le refus de tout ce qui représente l'esprit de 1789. Louis-Napoléon Bonaparte apparaît aussi aux catholiques comme le restaurateur et protecteur de la papauté, surtout depuis l'intervention de l'armée française à Rome en 1849. Président de la République, il avait envoyé des troupes porter secours au pape alors en difficulté face aux patriotes italiens. L'intervention avait mis fin à la République romaine et restauré le pape Pie IX sur son trône. De plus, l'Empereur depuis son

¹⁵⁶ Georges-Henri Soutou, « L'Europe de Napoléon III: un nouvel équilibre, un nouveau système », dans Milza and Fondation Napoléon, dir., *Napoléon III, l'homme, le politique : actes du colloque organisé par la Fondation Napoléon, [tenu au] Collège de France, amphithéâtre Marguerite de Navarre, 19-20 mai 2008*, Saint-Cloud, Napoléon III éditions, 2008, p. 366-367.

¹⁵⁷ Eric Anceau, *Napoléon III : un Saint-Simon à cheval*, Paris, Tallandier, 2008, p. 269-270.; Milza, p. 367- 403.

¹⁵⁸ Girard, p. 279-281.; Milza, p. 413.

accession au pouvoir, a multiplié les gestes favorables envers le clergé. En contribuant à l'influence sociale de l'Église, il désirait asseoir son régime sur des bases solides¹⁵⁹.

Malgré la colère qu'il risque de soulever chez les catholiques, le traité d'alliance avec le Royaume du Piémont-Sardaigne est finalement signé en janvier 1859. Les projets révolutionnaires de Napoléon concernant l'Italie, publiés dans la brochure *Napoléon III et l'Italie*, provoquent une véritable levée de boucliers des milieux catholiques et d'un grand nombre de sénateurs et de membres du Corps législatif. De plus, aucune autre puissance, pas même l'allié anglais, n'est prête à suivre Napoléon dans son aventure. L'Empereur ne réussit en effet qu'à obtenir de la Russie, de la Prusse et de l'Angleterre la neutralité dans l'éventualité d'un conflit avec l'Autriche¹⁶⁰.

Se sentant isolé tant sur la scène intérieure qu'extérieure à cause de sa politique, Napoléon essaie ensuite de faire marche arrière et de retarder le conflit pour tenter un règlement de la question via un congrès européen. Mais lorsqu'en avril 1859, l'Autriche-Hongrie préfère prendre les devants en déclenchant l'offensive, la France en tant qu'alliée du Piémont se voit dans l'obligation d'envoyer des troupes en renfort¹⁶¹. Cette guerre fait encore grossir les rangs des mécontents : les conservateurs catholiques en France qui tiennent à l'entente avec l'Autriche, l'Angleterre qui craint des conquêtes françaises en Europe et la Prusse qui se mobilise pour imposer un cessez-le-feu. Après de difficiles victoires à Magenta et Solferino, Napoléon, sans consulter son allié, signe finalement l'armistice le 10 juillet à Villafranca avec l'Empereur d'Autriche-Hongrie, François-Joseph. Il n'obtient pour le Piémont qu'une partie des territoires promis, le projet de création d'une confédération dirigées par le pape et d'un congrès européen qui réglerait les questions en suspens. La France de Napoléon III apparaît désormais aux yeux du monde comme belliqueuse et les autres puissances s'inquiètent des initiatives françaises¹⁶².

¹⁵⁹ Jacques-Olivier Boudon, « Napoléon III et la religion », dans Milza and Fondation Napoléon, dir., *Napoléon III, l'homme, le politique : actes du colloque organisé par la Fondation Napoléon, [tenu au] Collège de France, amphithéâtre Marguerite de Navarre, 19-20 mai 2008*, Saint-Cloud, Napoléon III éditions, 2008, p. 330.

¹⁶⁰ Milza, p. 416-420.

¹⁶¹ Girard, p. 283-284.

¹⁶² *Ibid.*, p. 288-291.

Cependant, le mouvement révolutionnaire n'est pas encore éteint. Dans toute l'Italie centrale, des assemblées réclament leur rattachement au Piémont. Napoléon ne pouvant désavouer l'accord qu'il vient de signer reste en retrait, mais ne fait rien pour imposer l'accord aux patriotes italiens, s'attirant encore les foudres des catholiques.

En décembre 1859, paraît la brochure, *le Pape et le Congrès*. Issu du cabinet impérial, le texte évoque l'idée selon laquelle le pape devrait garder un État réduit à Rome et ses environs. Ce dernier, furieux, traite Napoléon de « fourbe et de menteur ». Les patriotes italiens entrent au même moment en Romagne et Napoléon refuse d'intervenir¹⁶³. La rupture est consommée entre l'Empereur, le pape et les catholiques ultramontains. Le texte fait le tour de l'Europe et laisse croire que Napoléon III, de toute façon isolé, a décidé de soutenir jusqu'au bout le Piémont. Après des plébiscites favorables, le Piémont, avec l'accord tacite de la France, annexe les territoires de la Romagne, Parme, Modène, Toscane en échange de la cession de Nice et Savoie à la France¹⁶⁴.

Fort de ces victoires, le mouvement révolutionnaire continue sa lancée. Appuyé par l'Angleterre et secrètement par Cavour, le célèbre nationaliste Garibaldi et ses mille chemises rouges débarquent en mai 1860 en Sicile. Le roi de Naples est en effet aux prises avec une insurrection difficile à mater. Garibaldi profite de l'occasion et prend possession du royaume en un mois. Il est rapidement clair qu'il désire se rendre jusqu'à Rome où se trouve une armée française depuis 1849 chargée de protéger le pape. Napoléon s'abstient pourtant d'intervenir. Même Cavour est dépassé par les événements et tente de stopper le général en envoyant des troupes piémontaises prendre le contrôle des territoires du Sud. Garibaldi reconnaît éventuellement Victor-Emmanuel comme roi d'Italie. L'unification, à l'exception de la Vénétie et de Rome, est complétée¹⁶⁵.

Par sa politique italienne et sa non-intervention pour sauver les territoires pontificaux, Napoléon s'est attiré l'inimitié des milieux catholiques qui étaient jusque-là fidèles au régime.

¹⁶³ Bruyère-Ostells, Auger *et al.*, p. 130-131.

¹⁶⁴ Girard, p. 294-295.

¹⁶⁵ *Ibid.* p. 297-298.

Les catholiques ultramontains pour qui aucune diminution du pouvoir temporel du pape n'est acceptable se détournent du régime à partir de 1859. En 1860, le journal l'*Univers*, organe ultramontain, est interdit¹⁶⁶. Le clergé encourage même les fidèles à envoyer des dons au pape et à s'enrôler en tant que zouaves pontificaux. Même les catholiques libéraux, plutôt critiques envers les ambitions de Rome à investir l'Église française, voient dans l'appui au pape une façon de plus de critiquer le régime impérial jugé autoritaire et menaçant pour les libertés essentielles¹⁶⁷.

2.3 L'opinion publique française et les événements de Syrie

À l'été 1860, Napoléon a donc bien besoin de retrouver au moins une part des appuis des milieux catholiques. Aurait-il pu vouloir la trouver dans une intervention en faveur des chrétiens au Liban, comme l'avancent plusieurs historiens¹⁶⁸?

En effet, en parcourant la correspondance entre le ministre des Affaires étrangères et l'ambassadeur à Constantinople au moment de la crise, on remarque que le ministre utilise à plusieurs occasions l'argument de la nécessité de satisfaire l'opinion publique « profondément émue par les événements de Syrie¹⁶⁹ » pour justifier ses interventions dans les affaires ottomanes. Le ministre va même jusqu'à affirmer que, si le « sentiment public » n'est pas contenté, « l'Europe prononcerait un jugement que les gouvernements seraient contraints de ratifier¹⁷⁰ ». Il n'a donc pas le choix selon lui d'exiger de l'Empire ottoman que justice soit rendue grâce à des mesures exemplaires. Et comme l'Empire traverse une période difficile, sur le plan financier notamment, il est normal que les puissances se proposent de l'aider en formant un comité d'enquête et éventuellement une intervention militaire.

¹⁶⁶ Bruyère-Ostells, Auger *et al.*, p.65-66.

¹⁶⁷ Boudon, p. 337.

¹⁶⁸ Girard, p. 313; Bruyère-Ostells, Auger *et al.*, p. 108; Mange, p. 92; Henry Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, p. 122.

¹⁶⁹ Centre Archives Diplomatiques de Nantes, Constantinople, Série C, vol. 31, Thouvenel à Lavalette, 20 juillet 1860.

¹⁷⁰ CADN, Constantinople, Série C, vol. 31, Thouvenel à Lavalette, 6 juillet 1860

Même l'Empereur dans sa fameuse lettre à l'ambassadeur de Londres, Persigny, qui visait à calmer les inquiétudes anglaises, invoque les pressions publiques : « [...] je ne vois pas comment je pourrais résister à l'opinion publique de mon pays qui ne peut comprendre qu'on laisse impunis non seulement les meurtres de chrétiens, mais l'incendie de nos consulats, le déchirement de notre drapeau, le pillage des monastères qui étaient sous notre protection¹⁷¹. »

À première vue donc, le gouvernement français est dans *l'obligation* d'intervenir au Liban afin de satisfaire sa population, notamment la partie catholique, bouleversée par les massacres de chrétiens et qui réclame une intervention. La presse parisienne est unanimement touchée par les massacres de Syrie et réclame dès le 9 juillet une action concrète en Syrie, voire l'ouverture de la question d'Orient¹⁷². En plus de manifester une compassion marquée envers les chrétiens, les journaux dénoncent la complicité des autorités ottomanes et l'attitude de la diplomatie anglaise en Orient¹⁷³. Pour les publicistes français, la solution préconisée est l'émancipation du Liban¹⁷⁴. Parallèlement, nombre de récits et brochures plus ou moins objectifs sont publiés par des voyageurs, des membres du corps expéditionnaire ou des militants catholiques concernant le Liban et réclamant pour lui plus d'autonomie¹⁷⁵.

Cependant, cette mobilisation de l'opinion française est à nuancer. L'intérêt de la presse et, à plus forte raison, de l'opinion publique pour les affaires de Syrie semble avoir été « aussi intense qu'il fut éphémère¹⁷⁶ ». Les affaires italiennes ayant également mobilisé les journaux durant tout l'été, dès le mois de septembre, la plupart oublie la Syrie au profit de l'Italie¹⁷⁷. Cette mobilisation a également un caractère sélectif : les monarchistes étant bien plus nombreux dans les associations de soutien aux réfugiés du Liban que les républicains¹⁷⁸.

¹⁷¹ CADN, Constantinople, Série C, vol. 31, Napoléon III à Persigny, 25 juillet 1860, en annexe au 2 août 1860, Thouvenel à Lavalette.

¹⁷² Charles-Robert Ageron, « Abd el-Kader souverain d'un royaume arabe d'Orient », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1970, p. 19.

¹⁷³ Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 604-607.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 609.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 610-611.

¹⁷⁶ Arboit, p. 74.

¹⁷⁷ *Ibid.*

¹⁷⁸ Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 621.

Même au sein des milieux catholiques, il semble que l'intervention ne faisait pas l'unanimité. D'après une analyse des journaux d'obédience catholique au début de l'été 1860, les catholiques reconnaissent bien le drame syrien, mais sont davantage préoccupés par la question italienne et la défense du pape, et c'est surtout en Italie qu'ils réclament une intervention. Le journal catholique *l'Union* affirme ainsi: « Les affaires d'Orient sont un épisode, un grand, un douloureux épisode : le drame est en Italie. C'est là que se tranchera le nœud gordien¹⁷⁹ ». Si certains catholiques demandent effectivement une intervention en Orient, c'est surtout pour éviter que les Russes ne le fassent en premier, ce qui aurait favorisé les orthodoxes au détriment des catholiques. Certains catholiques soupçonnent même le gouvernement de vouloir hypocritement les détourner de l'Italie et estiment qu'une intervention ailleurs dans le monde aurait pour conséquence de réduire les forces disponibles pour venir en aide au pape.¹⁸⁰

Les *pressions de l'opinion publique* sur le gouvernement sont donc à relativiser. Si effectivement plusieurs réclament une action concrète en Syrie, des demandes du même genre sont faites avec encore plus d'énergie pour l'Italie et sont totalement ignorées par le gouvernement impérial. L'Empereur ne peut à la fois être sourd aux appels de l'opinion publique en faveur d'une intervention en Italie, pourtant très visible et importante, et obligé d'y répondre dans le cas du Liban. Ce dernier pouvait manifestement espérer contenter les milieux catholiques français par une intervention, mais cet élément, avec le désir de protection des chrétiens, ne peut être considéré comme l'unique justification de l'expédition. D'autres motifs doivent être recherchés. L'utilisation de l'opinion publique sert bien davantage au gouvernement de prétexte à une politique intrusive dans les affaires ottomanes qui a bien d'autres motifs que de satisfaire l'opinion publique française.

Les pressions de l'opinion publique auxquelles fait référence le gouvernement viendraient-elles d'un autre milieu que de celui des catholiques? Malgré leur importance relative, des intérêts commerciaux et industriels français existent bel et bien en Syrie et au Liban. Ont-ils pu influencer sur la décision du gouvernement?

¹⁷⁹ Émerit, p. 222.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 223-224.

2.4 Les intérêts commerciaux français en Syrie

Lors de la reprise commerciale en Syrie des années 1830 et 1840, la France ne se contente pas de vendre des produits manufacturés; elle achète aussi, principalement dans la région de Beyrouth et de son arrière-pays.

La ville de Beyrouth se développe au point de devenir un des plus importants ports de Syrie et un pôle pour le commerce européen. Les principaux bénéficiaires de cette situation, mis à part les quelques Européens venus sur place pour investir dans les nouveaux marchés, sont les marchands beyrouthins chrétiens qui, du fait de leur religion, ont un avantage sur les musulmans¹⁸¹. En se repliant ainsi sur la Montagne libanaise, la France renforce son contrôle sur le marché syrien et réussit à s'assurer une clientèle tant de consommateurs que de producteurs¹⁸². Les intérêts français dans la région de la Syrie et du Mont-Liban en 1860, se trouvent surtout dans le domaine des communications et du commerce de la soie.

C'est depuis les années 1830 que des bateaux à vapeur transportent sur la Méditerranée courrier, passagers et cargaisons de l'Europe jusqu'au port de Beyrouth. En 1845, la France permet l'ouverture d'une ligne de communication par bateaux à vapeur Marseille-Beyrouth passant par Malte et Alexandrie. Elle le fait dans l'optique de permettre le développement du commerce et l'augmentation des communications qui ne sont désormais plus tributaires de la température et plus rapides¹⁸³. La France entretient des contacts commerciaux depuis au moins le XVIIIe siècle avec la côte syrienne où elle a établi des relations avec certains comptoirs clés de commerçants chrétiens et ces relations sont renforcées au XIXe siècle. C'est aussi la France qui possède la part la plus importante des exportations syriennes soit 25 % en 1833 en comparaison avec sa part dans les importations qui atteint seulement 15,96 %. Ces exportations vers la France vont continuer d'augmenter jusqu'au début du XXe siècle.¹⁸⁴

¹⁸¹ Leila Tarazi Fawaz, *Merchants and migrants in nineteenth-century Beirut*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1983, p. 61.

¹⁸² Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, p. 284-285.

¹⁸³ *Ibid.* p. 183

¹⁸⁴ Fawaz, p. 62.

Au cours des années 1860, grâce à des améliorations techniques et une légère augmentation du tonnage, les coûts de transports diminuent. Le transport à vapeur, dominé par la Compagnie des Messageries impériales (plus tard les Messageries maritimes) du côté français, devient alors disponible pour toutes sortes de marchandises. La France fait ainsi entrer 86 bateaux en 1866 dans le port de Beyrouth¹⁸⁵. Ce dernier s'avère, au cours du XIXe siècle, le port le mieux situé pour être à la fois le débouché du Liban, ainsi que de Damas et de son trafic caravanier. Il devient le principal entrepôt pour les commerçants européens¹⁸⁶.

En subventionnant les compagnies maritimes, dont les Messageries impériales, le Second Empire ne fait pas que soutenir le développement du service postal; il s'assure que les compagnies servent sa politique intérieure et surtout étrangère. En effet, les paquebots-poste sont considérés comme des auxiliaires de l'armée, des pionniers du commerce maritime et des instruments de la politique de prestige de l'Empereur¹⁸⁷. Ainsi lors de l'expédition en Syrie en 1860, les Messageries effectuent des transports militaires qui totalisent 5 083 hommes et 446 tonnes de matériel transportés¹⁸⁸. En tant que pionniers du commerce, les paquebots facilitent l'importation de matière première et l'approvisionnement de l'industrie nationale en même temps qu'ils ouvrent la voie aux exportations nationales¹⁸⁹. Finalement, le soutien gouvernemental aux Messageries atteste le souci personnel de Napoléon III « d'amplifier sa politique de prestige international, d'appuyer son action diplomatique et militaire sur une domination économique et commerciale¹⁹⁰ »

Dans les années 1850, alors que l'Angleterre projette de développer en Syrie un réseau de chemins de fer sur la route terrestre des Indes, la France, elle, préfère miser sur le développement de routes terrestres¹⁹¹. C'est finalement le projet français qui se réalisera. La route carrossable entre la ville de Beyrouth et de Damas est ainsi construite par une société française entre 1859 et 1863, suite à l'initiative du comte Edmond de Perthus. La *Compagnie des Chemins de fer de*

¹⁸⁵ Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, p. 184.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p.185.

¹⁸⁷ Marie-Françoise Berneron-Couvenhes, *Les messageries maritimes : l'essor d'une grande compagnie de navigation française, 1851-1894*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007, p. 152.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 152-153.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 155.

¹⁹⁰ *Ibid.* p. 156.

¹⁹¹ Arboit, p. 295.

Paris à Orléans et les *Chemins de fer Paris à Lyon et à la Méditerranée* contribuent à son capital qui s'élève à 3 millions de francs¹⁹². Perthuis, pour s'assurer du succès de l'entreprise, en appelle à la haute protection du ministre des Affaires étrangères, le comte Walewski, et à l'ambassade de France à Constantinople. Par leur « puissant concours », ils se sont assurés de « la bonne volonté » des fonctionnaires turcs, démontrant ainsi l'intérêt que porte le gouvernement à ce projet¹⁹³. La *Compagnie de la route impériale de Damas à Beyrouth* est ainsi créée en janvier 1859¹⁹⁴.

Longue de 112 kilomètres, c'est une route à péage bénéficiant d'un succès tant financier qu'économique. En effet, le dividende moyen versé aux actionnaires entre 1863 et 1892 est de 11% et la route est pour les villes de Damas et de Beyrouth un véritable stimulant qui assure une place dominante à cette dernière dans les réseaux de transport au détriment des villes de Haïfa, Saïda et de Tripoli¹⁹⁵. La route est même à l'origine de l'installation d'une colonie agricole française. À Damas, elle favorise le tourisme et l'industrie hôtelière et par conséquent le commerce d'antiquités, de cuivreries, et de meubles¹⁹⁶.

Dans le domaine de l'industrie de la soie, c'est la famille française Portalis qui, la première, promeut la filature industrielle dans le Mont-Liban au début des années 1840. Négociants d'abord établis à Alexandrie, ses membres comprennent rapidement qu'il pourrait être profitable d'améliorer la qualité des soies exportées en introduisant les procédés de filature française au Mont-Liban. Ils bénéficient ainsi d'une main-d'œuvre bon marché et déjà familière avec le travail de la soie et sont soutenus financièrement par les intérêts marseillais dans le Levant¹⁹⁷.

D'autres, souvent aussi des Français, tentent l'expérience par la suite et fondent des filatures au Mont-Liban et en Syrie, l'attrait principal étant le faible coût de la main-d'œuvre et

¹⁹² Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, p.199.

¹⁹³ AMAE, CCC Beyrouth, vol. 7, Lesseps à Walewski, 10 janvier 1859.

¹⁹⁴ Arboit, p. 295.

¹⁹⁵ Thobie, p.164.

¹⁹⁶ Éleuthère Elefthériadès, *Les Chemins de fer en Syrie et au Liban , étude historique, financière et économique*, Beyrouth, Impr. catholique, 1943, p. 42.

¹⁹⁷ Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, p. 210-211.

l'accès facile à la matière première. Les investissements, cependant, doivent être suffisamment importants pour couvrir les frais de la mise en place et de l'entretien des ateliers, des magasins, de la canalisation et des réservoirs d'eau, parfois des dortoirs pour la main-d'œuvre et des instruments nécessaires au tissage de la soie¹⁹⁸. Ce développement manufacturier bénéficie de la construction de la nouvelle route Beyrouth-Damas qui permet d'acheminer plus facilement et plus rapidement ces installations.

À ses débuts, l'industrie française de la soie se caractérise par des filatures de grande envergure et par le fait que ses propriétaires entretiennent des liens avec des activités complémentaires de la filature, comme le commerce de la soie, de cocons, de graines de vers à soie, etc. De plus, elles utilisent et diffusent des techniques de production relativement modernes et se spécialisent dans la production de soie dans le Mont-Liban central, plus précisément dans les régions du Metn et du Chouf¹⁹⁹.

Le recrutement des travailleurs se fait principalement dans la communauté maronite. Les salaires, quoique très bas par rapport à ceux payés en France, sont considérés assez élevés par les montagnards. Cela permet même aux femmes de la région d'avoir accès à un salaire, chose peu répandue à l'époque²⁰⁰. À leur arrivée en France toutefois, les soies provenant de la région syrienne ne constituent qu'une faible part du trafic de Marseille. Ce n'est qu'à partir de 1867 que leur pourcentage devint assez important pour être inscrit dans le tableau des douanes françaises²⁰¹.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, le commerce de la soie dans le Mont-Liban se redirige vers Lyon. Le traité de commerce de 1860 entre la France et l'Angleterre libère les marchands de soie des contraintes du protectionnisme. Le marché de la soie, bénéficiant d'une demande européenne sans cesse croissante, subit à l'époque une grave crise provoquée par des maladies qui s'attaquent aux vers à soie. Cela pousse les marchands à chercher une source

¹⁹⁸ *Ibid.*, p.218.

¹⁹⁹ Boutros Labaki, « La filature de la soie dans le sandjak du Mont Liban: une expérience de croissance industrielle dépendante (1810-1914) », *Arabica*, 29 (1), 1982, p. 82.

²⁰⁰ Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, p. 219.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 220.

d'approvisionnement saine à l'extérieur de l'Europe. Les nouveaux moyens de transport mis en place dans les années 1850-1860 dans la Méditerranée – bateaux à vapeur, chemin de fer, route carrossable Beyrouth-Damas, canal de Suez- leur donnent un accès plus facile et abordable à cette région déjà conquise par le commerce français et permettent aux industriels de Lyon et de Marseille de s'approvisionner en matière première pour leurs manufactures²⁰². Lyon devient alors le principal marché de la soie dans les années 1860²⁰³.

Comme on peut le constater, la France possède en 1860, des intérêts commerciaux dans la région de la Syrie et du Liban. En raison des troubles, l'économie de la région souffre beaucoup. Dans une lettre au ministre Thouvenel, le consul à Beyrouth, Bentivoglio, se plaint début août 1860 que les troubles dans la Montagne ont fait cesser le développement économique de la région: perte de récolte de cocons de vers à soie, de céréales, montée des taux d'intérêt, fuite des marchands vers d'autres villes comme Alexandrie, etc. « Le malaise est énorme, des sommes considérables ont été perdues par les Français, les protégés de France et les négociants indigènes à Zahlé, à Deir el Kamar, à Damas et dans le Liban²⁰⁴ ». Ce n'est que l'annonce de l'arrivée prochaine des troupes françaises qui « a rassuré les plus timorés et [...] que Beyrouth ne tardera pas à être repeuplé...». Même s'il n'existe aucune preuve que des industriels ou des marchands aient fait pression sur le gouvernement pour qu'il intervienne au Liban et en Syrie, mis à part une interprétation large des journaux et des correspondances des chambres de commerce²⁰⁵, à en croire l'effet que produit la nouvelle de l'arrivée des troupes, cela est fort possible.

2.5 La politique du Second Empire en Orient

La défense des intérêts commerciaux français dans la région par le gouvernement n'est pas faite dans un but purement économique. Ces intérêts servent de prétexte à une politique de prestige et d'influence dans la région, beaucoup plus importante pour le gouvernement impérial.

²⁰² Akram Khater, « House to goddess of the house : Gender, class, and silk in 19th-century Mount Lebanon », *International journal of Middle East studies*, 28 (3), p.327.

²⁰³ Dominique Chevallier, « Lyon et la Syrie en 1919. Les bases d'une intervention », *Revue Historique*, 1960, p. 276-277.

²⁰⁴ AMAE, CCC Beyrouth, tome 7, Bentivoglio à Thouvenel, 1er août 1860.

²⁰⁵ Émerit, p. 224.

Cette politique plus large du Second Empire envers le Proche-Orient est plus ou moins bien définie. Elle se situe entre une redéfinition de la région en fonction du principe des nationalités et de la mission civilisatrice de la France, et donc une remise en cause de l'intégrité de l'Empire ottoman, et la traditionnelle défense des intérêts supérieurs de la France en Orient²⁰⁶. Sa définition de l'Orient et ses objectifs restent peu définis et imprécis. Elle est aussi l'affaire de bien peu de gens : quelques diplomates, hommes politiques et journalistes²⁰⁷.

Pourtant, Napoléon III, héritier de la gloire orientale de son oncle, semble avoir été prêt à entreprendre une grande politique méditerranéenne²⁰⁸ et le « seul homme d'État français à avoir envisagé à l'égard du monde arabe et musulman, une politique d'ensemble et d'avenir fondé sur des principes simples : nécessaire entente franco-britannique; amitié des États musulmans; choix d'une présence économique plus que militaire, grâce au capitalisme en pleine expansion²⁰⁹. »

Après avoir soutenu pendant les premières années de son règne les autorités ottomanes afin d'éviter le retour des affrontements en Syrie, la diplomatie de Napoléon III réalise, suite aux massacres de 1860, l'échec de cette politique et la nécessité de modifier sa position par rapport aux chrétiens²¹⁰. Des puissances d'Europe, la France impériale est la première à imaginer un remodelage en profondeur de la région. « Plusieurs projets ont ainsi vu le jour, tous marqués par une grande défiance à l'égard du pouvoir ottoman²¹¹. » Nombre de projets prévoyaient une réorganisation de la Syrie tout entière, et non de la seule région libanaise, comme cela était prévu par l'accord signé en août 1860 entre les cinq puissances et la Porte concernant l'expédition. Les deux régions étaient souvent considérées à tort comme formant un tout fonctionnel²¹².

C'est le cas du projet de création d'un royaume arabe dirigé par l'émir algérien Abd el-Kader. Au moment où débute l'expédition en Syrie, l'Empereur décide d'adopter un programme visant à consolider la domination française en Algérie en la rendant tolérable pour les

²⁰⁶ Arboit, p. 59.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 67.

²⁰⁸ Idée de faire de la Méditerranée un « lac français » évoquée en 1852 dans un discours à Marseille, *ibid.* p. 64.

²⁰⁹ Frémeaux, p. 89.

²¹⁰ Arboit, p. 177-184; AMAE, CP Turquie, vol. 345, Lavalette à Thouvenel, 18 juillet 1860.

²¹¹ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 217.

²¹² *Ibid.*, p. 217.

musulmans. L'idée de créer un vaste royaume arabe ne serait peut-être pas étrangère à la décision d'intervenir en Syrie²¹³. Une importante campagne politique visant à faire renaître un empire arabe dirigé par le célèbre émir se déroule en effet en 1860 et 1865 chez plusieurs publicistes et journalistes, souvent proches des milieux catholiques²¹⁴. Napoléon III aurait-il partagé leurs vues?

La solution Abd el Kader a été surtout préconisée par des militaires engagés en Syrie, notamment le général Beaufort d'Hautpoul et le capitaine de vaisseau de La Roncière le Nourry, commandant en chef de la station du Levant²¹⁵. Malgré le fait que l'Empereur « s'intéressait vivement aux lettres de Beaufort », appréciait « parfaitement ses vues » et correspondait directement avec lui, on ne peut que présumer qu'il ait adopté un temps cette solution pour la Syrie puisqu'on n'a aucune preuve qu'il s'en ouvrit à son ministre²¹⁶. On sait seulement que l'Empereur, pour récompenser sa conduite courageuse, accorde à l'émir le grand cordon de la Légion d'honneur et augmente sa pension de 100 000 F à 150 000 F.

Mais ce projet de Royaume arabe correspond parfaitement à sa politique des nationalités et Charles Schefer, le premier secrétaire interprète de l'Empereur, rencontre l'émir le 22 septembre. En plus de lui remettre comme prévu la Légion d'honneur, c'est peut-être l'occasion de s'enquérir des dispositions de l'émir face au projet? Il semble en effet que, selon le général Ducrot impliqué dans l'expédition de Syrie, Schefer était chargé d'une « mission politique »²¹⁷. De plus, Napoléon III, qui tenait absolument à diriger personnellement la diplomatie impériale, avait un goût particulier pour le secret. La politique extérieure du Second Empire est donc un étrange mélange de diplomatie officielle, dirigée par le Quai d'Orsay, et de diplomatie secrète menée par l'Empereur et ses émissaires confidentiels²¹⁸. Cela rend difficiles à cerner les véritables intentions du souverain.

²¹³ Frémeaux, p. 89-90.

²¹⁴ Ageron, p. 15.; Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 218.

²¹⁵ Arboit, p. 189; Ageron, p. 23.

²¹⁶ Arboit, p. 189.

²¹⁷ Auguste Alexandre Ducrot, *La vie militaire du Général Ducrot : d'après sa correspondance, 1839-1871*, Paris, E. Plon, Nourrit, 1895, lettre à sa femme du 2 novembre 1860, p. 432.

²¹⁸ Soutou, p. 366.

Quoi qu'il en soit, lorsque l'expédition en Syrie et au Liban est décidée, tous savent très bien que les intérêts de la France et son influence dans la région vont en bénéficier. Ce qui n'est pas étranger au refus de l'Angleterre d'approuver, dans un premier temps, l'initiative française et à la grande méfiance qu'elle va susciter au sein de son gouvernement envers son allié.

2.6 Les relations franco-anglaises sous le Second Empire

Lorsque la France, au début de l'été 1860, avance l'idée d'intervenir directement au Liban, elle se heurte à la méfiance anglaise. L'Angleterre est pourtant le principal allié de la France et les relations sont plutôt cordiales depuis la prise de pouvoir de Napoléon III. L'antagonisme anglo-français sur la question libanaise va teinter l'ensemble de l'expédition et montrer la détermination de la France à s'impliquer activement en Syrie et au Liban afin d'imposer ses vues.

Durant la période entre le Congrès de Vienne et la fin du Second Empire, les relations franco-britanniques se définissent par une succession de crises et de rapprochements. L'« entente cordiale » qui date des années 1840 est mise à mal à plusieurs occasions. La Grande-Bretagne est suspicieuse à l'égard de la France, notamment en raison de l'imprévisibilité et des changements fréquents de gouvernements français et de leurs possibles visées expansionnistes. En contrepartie, le maintien d'une France forte est garant du *balance of power* européen, si cher aux Britanniques²¹⁹.

Le retour d'un Bonaparte à la tête de la France réveille chez l'opinion britannique d'inquiétants souvenirs et la peur, même si infondée, d'une invasion française revient à quelques occasions durant le Second Empire, notamment lors du lancement en 1859-1860 du cuirassé français, *La Gloire*²²⁰. Mais une fois les craintes initiales dissipées, les relations entre la France et la Grande-Bretagne ont été généralement bonnes sous le Second Empire.

²¹⁹ Chassaing, p. 27

²²⁰ *Ibid.*, p. 29.

Il faut dire que l'alliance anglaise est, depuis son arrivée au pouvoir, l'un des buts majeurs de la politique extérieure de Napoléon III. Afin de redonner, comme il l'entend, une place de tout premier ordre à la France dans le monde et effectuer un remodelage de l'Europe selon le principe des nationalités, l'Empereur doit pouvoir obtenir une révision des traités de 1815, impossible sans heurts avec les puissances qui les ont signés²²¹. Napoléon se devait donc d'obtenir l'appui de la Grande-Bretagne. Elle seule ne craint pas de mouvement révolutionnaire d'essence libérale ou d'agitation minoritaire, ce qui lui permet de pouvoir s'associer aux projets révisionnistes de l'Empereur ou du moins de ne pas les entraver²²².

Tout comme Louis-Philippe d'Orléans avant lui, Napoléon III, pour y avoir vécu dans sa jeunesse, connaît bien l'Angleterre et éprouve un réel sentiment d'affection envers son peuple²²³. La Guerre de Crimée permet aussi un rapprochement entre les deux pays, leurs armées ayant combattu côte à côte. Plusieurs visites d'État ont lieu afin de solidifier ces liens : Napoléon se rend à Windsor en avril 1855 et la reine Victoria visite Paris en août de la même année. Également, la signature du traité Cobden-Chevalier en janvier 1860 marque aussi un moment de rapprochement²²⁴. Ce traité prévoit pour une période de 10 ans différentes concessions commerciales mutuelles entre les deux pays et contribue à l'essor économique de la France sous le Second Empire²²⁵.

Cependant, lorsque la France porte secours au Piémont en avril 1859, les esprits sont divisés à Londres. La reine Victoria et le prince consort ne cachent pas leur sympathie pour l'Autriche. Mais Palmerston, de nouveau premier ministre²²⁶, est favorable à l'indépendance de l'Italie, de même que l'opinion publique anglaise. Ainsi, après l'armistice de Villafranca entre la France et l'Autriche en juillet 1859, la Grande-Bretagne prend la relève et soutient Cavour afin

²²¹ D'Arjuzon, « Napoléon III et l'Angleterre », dans Milza and Fondation Napoléon, dir., *Napoléon III, l'homme, le politique : actes du colloque organisé par la Fondation Napoléon, [tenu au] Collège de France, amphithéâtre Marguerite de Navarre, 19-20 mai 2008*, Saint-Cloud, Napoléon III éditions, 2008, p. 405.

²²² Milza, p. 384.

²²³ D'Arjuzon, p. 405.

²²⁴ Brown, « Palmerston and Anglo-French Relations, 1846-1865 », *Diplomacy and statecraft*, 17 (4), 2006, p. 685.

²²⁵ Chassaing, p. 33.

²²⁶ Harry Temple, vicomte Palmerston, fut Premier ministre libéral (whig) du Royaume-Uni de 1855 à 1858 et de 1859 à 1865.

d'éviter l'installation d'un Bonaparte sur le trône de Naples²²⁷. La signature du traité de commerce franco-anglais, négocié dans le plus grand secret, après l'échec de la voie parlementaire en 1856, n'a pas que des objectifs économiques : l'Empereur a besoin de resserrer les liens avec l'Angleterre, quitte à s'aliéner une partie de la bourgeoisie française²²⁸.

Deux mois seulement s'écoulaient pourtant avant que l'annexion de Nice et de la Savoie par la France n'indigne particulièrement le gouvernement britannique qui craint de revivre le scénario d'une véritable politique de conquête française, telle que celle de la Révolution et de l'Empire. La méfiance est constante à partir de ce moment, même de la part de Palmerston qui favorise l'alliance avec la France à plusieurs occasions²²⁹.

Il est prévisible que l'Angleterre voit d'un très mauvais œil les demandes de la France pour une intervention européenne en Syrie à l'été 1860. C'est d'autant plus vrai que, comme on l'a déjà mentionné, l'Angleterre se fait la championne de la défense de l'intégrité de l'Empire ottoman et que cette région est particulièrement critique pour son accès aux Indes. Une « lutte d'influence durable » s'y joue ainsi entre agents anglais et français malgré « la bonne volonté que les deux gouvernements se sont mutuellement témoigné ». La raison en est simple selon l'ambassadeur français à Constantinople, « le gouvernement de l'Empereur [...] n'a pas songé à sacrifier [...] l'influence naturelle et séculaire que son nom, sa puissance, les souvenirs qui s'y attachent et enfin le titre de Première puissance catholique [...] »²³⁰.

En constatant à quel point la bonne entente avec l'Angleterre est cruciale pour les grands projets européens de Napoléon III et la fragilité de cette entente au printemps 1860, il est difficile de comprendre la détermination de la France à aller dans le sens contraire à celui voulu par son allié. Il fallait donc que l'Empereur tienne par-dessus tout à cette expédition. Et, comme cela a souvent été le cas sous son règne, Napoléon III tentera par tous les moyens de trouver un compromis : intervenir en Syrie avec l'accord anglais.

²²⁷ Chassaing, p. 34

²²⁸ Milza, p. 453.

²²⁹ Notamment par son appui donné au coup d'état et au projet de législation particulière contre les conspirateurs étrangers suite à l'attentat d'Orsini. D'Arjuzon, p. 407-412.

²³⁰ AMAE, CP Turquie, Lallemand à Walewski, 18 janvier 1859.

Plusieurs facteurs entrent ainsi en ligne de compte lorsque le gouvernement de Napoléon III décide d'intervenir en Syrie à l'été 1860. Les troubles, plus qu'un simple affrontement intercommunautaire, comportent de véritables massacres de la population chrétienne, les protégés traditionnels de la France, et même un caractère anti-français évident. Ce qui motive la France à agir directement dans la région. Les catholiques français, tout comme une large part de l'opinion publique française, sont évidemment touchés par les malheurs des chrétiens du Liban. Leur demande pour une intervention sert bien le gouvernement impérial qui peut ainsi justifier son désir d'intrusion dans les affaires ottomanes et espérer du même coup retrouver le soutien des milieux catholiques miné par sa politique italienne. Une intervention de la France en sol syrien ne pourra de plus manquer d'aider à relever les intérêts commerciaux de cette dernière, fort éprouvés par les troubles et si importants pour l'influence de la France dans la région. Cela permet aussi la mise en place de la politique des nationalités si chère à l'Empereur et visant l'établissement de nouveaux rapports entre la France et les populations locales.

Ces projets politiques pour l'Orient ne peuvent se réaliser sans contrarier l'autre grande puissance européenne de la région : l'Angleterre. Bien que Napoléon III accorde une importance capitale à la bonne entente de son pays avec cette dernière, il va tout de même de l'avant avec son projet d'intervention en Syrie, et ce, sans compter les effets néfastes que sa politique italienne avait déjà causé à la relation. C'est dire à quel point l'intervention en Syrie était importante pour l'Empereur. Afin de mieux comprendre la détermination du gouvernement impérial, il faut analyser plus en détail les actions posées sur le plan diplomatique afin d'arriver à une entente européenne pour une expédition militaire en Syrie.

3. L'intervention de 1860-1861 au Liban

En analysant le jeu diplomatique qui a mené à l'expédition, les manœuvres militaires qu' a entraînées cette dernière et les négociations lors de la commission d'enquête, on voit clairement l'importance qu'accordait le gouvernement de l'Empereur à la situation politique de la région, et ce, dès le moment où les premières nouvelles de troubles arrivent à Paris. Jamais cette intervention ne fut totalement désintéressée ou même « spontanée²³¹ » comme on l'a laissé entendre.

3.1 Offensive diplomatique française pour une intervention : l'importance de la révision politique

Les premières rumeurs de massacres paraissent dans la presse parisienne autour du 20 juin²³². Quelques mois auparavant, le comte Walewski a été remplacé au poste de ministre des Affaires étrangères par un diplomate compétent et bien au courant des affaires du Proche-Orient, Édouard Thouvenel. Son expérience en tant qu'ambassadeur à Constantinople de 1855 à 1860, a fait de lui le meilleur élément pour diriger la politique impériale dictée par Napoléon III²³³.

Lorsqu'il est mis au courant des évènements libanais, très rapidement, le ministre désire intervenir. Il ne veut cependant pas agir seul afin d'éviter de se faire accuser d'ingérence dans une question d'ordre intérieur. Dans sa tentative pour convaincre les cours européennes d'appuyer son projet d'intervention, le ministre use de plusieurs arguments, certains parfois discutables. La tâche est particulièrement ardue dans le cas de Londres. Il procède par étapes et intensifie ses demandes au fur et à mesure que les nouvelles des massacres parviennent en Europe. La première demande du ministre et l'élément auquel il accorde le plus d'importance, après un retour au calme dans la Montagne, est une révision de son statut politique.

Averti par les consuls de Beyrouth et de Damas dès le début juin qu'une lutte entre Druzes et Maronites s'est engagée, mais ne connaissant pas encore toute l'ampleur du drame, le

²³¹ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 135.

²³² Hajjar, p. 967.

²³³ Mange, p.82.

ministre Thouvenel écrit à son ambassadeur à Constantinople pour qu'il plaide pour une action prompte de la Porte dans le but de mettre fin aux troubles. Déjà à ce moment, il s'inquiète du statut politique de la région. Il craint que la Porte ne prenne prétexte des troubles afin d'imposer, comme elle l'a fait en 1841, un régime d'administration direct²³⁴. Ce type d'administration, beaucoup moins favorable à l'influence de la France, avait été évité à l'époque seulement grâce à une internationalisation du conflit²³⁵. Le régime du double Caïmacamat qui avait alors été adopté n'était pas le scénario idéal pour la France - les Maronites ne dirigeaient plus que la moitié de la région - mais le gouvernement français avait dû faire face aux pressions de l'Angleterre qui favorisait les Druzes.

En faisant référence à une récente proposition russe pour une enquête sur le sort des chrétiens de l'Empire, Thouvenel insiste:

L'ouverture dont la Russie a pris récemment l'initiative et l'accueil qu'elle a reçu de la part des cabinets, même les mieux disposés en faveur de l'indépendance de la Turquie, montre suffisamment que le moment est mal choisi pour le succès d'une tentative qui aurait pour objet de substituer l'autorité d'un pacha à celle des caïmakans indigènes. Un pareil changement n'aurait aucune chance d'être accepté par les Puissances [...]²³⁶.

En effet, la France et la Russie avaient déjà commencé un mois auparavant à discuter de la situation interne de l'Empire ottoman²³⁷. Encore une fois, la protection accordée aux chrétiens servait de prétexte pour s'ingérer dans les affaires ottomanes. Ces échanges sont révélateurs de l'opinion du ministre concernant l'attitude à adopter pour la France face à la question d'Orient. Thouvenel s'était alors montré favorable à une action commune des puissances, mais craignait tout de même l'Angleterre²³⁸: « J'ai toujours eu le pressentiment que si la débâcle commençait dans le Nord, l'Angleterre n'hésiterait pas à occuper Constantinople et les Dardanelles; [...] Plus l'action commune aura duré, plus la diversité des rôles deviendra difficile, plus aussi les chances d'un conflit armé à propos de l'Orient tendront à s'éloigner²³⁹. »

²³⁴ CADN, CP Constantinople, Série C, vol 30, Thouvenel à Lavalette, 8 juin 1860.

²³⁵ Voir ci-haut chapitre 1, p. 38.

²³⁶ CADN, CP Constantinople, Série C, vol 30, Thouvenel à Lavalette, 8 juin 1860.

²³⁷ Echard, p.129-130.

²³⁸ CADN, CP Constantinople, Série C, vol. 30, Thouvenel à Montebello, 16 mai 1860.

²³⁹ *Ibid.*

Cependant, ces propositions, contrairement à ce que laisse croire le ministre Thouvenel, n'avaient pas rencontré un accueil unanime. La Porte et l'Angleterre avaient émis des objections que même une démarche collective des Puissances n'avait pu apaiser et on n'avait pas dépassé le seuil des négociations²⁴⁰. Les troubles qui surviennent en Syrie remettent à l'ordre du jour ces questions et offrent une nouvelle occasion de s'immiscer dans les affaires ottomanes via une intervention collective des Puissances. En effet, après avoir craint une action de la Porte au Liban, très rapidement le ministre voit lui-même dans les troubles l'occasion de réformer l'arrangement de 1842, mais au bénéfice des chrétiens et de la France. Il affirme que, puisque l'ancien arrangement n'a pas su prévenir les troubles, il est justifié de le réviser. Pourtant, comme on l'a vu, l'origine des troubles est bien plus complexe.

Fin juin, il accuse les autorités ottomanes d'une « politique dépourvue à la fois de prévoyance et de loyauté » en ayant tendance à « laisser les choses aller au pire afin de faire remonter la cause de cette anarchie à l'arrangement appliqué de 1845²⁴¹ ». Prétextant le désir de la Porte de mettre fin à l'arrangement de 1842, il écrit à Londres afin de s'entendre avec le gouvernement britannique sur les mesures à prendre. Si le cabinet anglais est évidemment inquiet des désordres et des massacres dans la Montagne et désire la pacification, il n'envisage nullement la question politique et se contente de plaider pour l'entente des ambassadeurs à Constantinople²⁴². Thouvenel doit donc intensifier ses démarches, cette fois sur un autre angle.

Le 5 juillet, dans une lettre à son ambassadeur à Londres, Thouvenel se fait plus précis et s'interroge sur la pertinence de l'envoi de commissaires dans la Montagne qui auraient pour mission de réviser l'arrangement de 1842 et auquel les derniers évènements ont porté « une atteinte profonde²⁴³ ». Toutefois, il fait bien attention de préciser à quel point l'Empereur des Français désire se trouver « en parfait accord » avec le gouvernement britannique. Tout comme il avait tenté de le faire un mois plus tôt avec la proposition russe, c'est dans l'accord unanime des

²⁴⁰ Echard, p.130.

²⁴¹ CADN, CP Constantinople, Série C, vol 31, Thouvenel à Lavalette, 22 juin 1860.

²⁴² Hajjar, p. 968-969.

²⁴³ *Documents diplomatiques*, France, Ministère des affaires étrangères, Paris, Imprimerie impériale, 1860, Thouvenel à Châteaurenard, 5 juillet 1860.

Puissances qu'entend agir le ministre. Il sait que l'appui de l'Angleterre pour une telle intrusion dans les affaires ottomanes sera difficile à obtenir. Il se sert donc du poids du groupe : « La question est au surplus une question d'humanité, et ne comporte aucune divergence d'opinions entre les cabinets. Leurs appréciations seront unanimes²⁴⁴ ». D'autant qu'il sait qu'il peut déjà compter sur l'appui de la Russie.

Thouvenel est plus sûr de lui lorsqu'il écrit le lendemain à Constantinople et qu'il affirme que: « Les Puissances auront, aussitôt qu'il sera possible de le faire, à apprécier dans quelle mesure il peut être utile de maintenir ou de modifier l'arrangement qu'ils ont conclu de concert avec la Porte en 1842²⁴⁵. » Son désir de réviser le statut politique de la Montagne est manifeste dans sa circulaire adressée quelques jours plus tard aux représentants de l'Empereur à Londres, Vienne, St-Petersburg et Berlin. Les troubles ont, d'après lui, provoqué une « perturbation dans tous les rapports » et « la situation exige des mesures propres à la fois à réparer d'effroyables calamités et à en prévenir le retour²⁴⁶ ». La date officielle du 6 juillet de ce texte est à placer postérieurement puisqu'on y mentionne la nomination par la Porte de Fouad Pacha au titre de commissaire extraordinaire, ce qui n'eut lieu que le 8 juillet²⁴⁷.

Thouvenel se permet, en effet, d'être plus clair et insistant lorsqu'il écrit à ses différents ambassadeurs puisqu'à ce moment, la nouvelle des massacres perpétrés par les Druzes à Hasbaya et Rechaya a atteint Londres. Ils ont suffisamment ému le gouvernement britannique pour qu'il consente à l'envoi d'une division navale en Syrie et à une intervention au Liban, à condition d'en fixer clairement le cadre légal²⁴⁸. Ce changement dans l'attitude du cabinet britannique va permettre à Thouvenel d'intensifier son action en faveur d'une révision politique. Afin d'en justifier la nécessité, le ministre utilise, auprès des cours européennes et de la Porte, plusieurs arguments. En les analysant, on réalise à quel point le gouvernement français est prêt à tout pour obtenir une révision politique du statut du Liban, même à endosser un argumentaire trompeur.

²⁴⁴ *Ibid.*

²⁴⁵ CADN, CP Constantinople, Série C, vol. 31, Thouvenel à Lavalette, 6 juillet 1860.

²⁴⁶ *Documents diplomatiques*, France, Ministère des affaires étrangères, Paris, Imprimerie impériale, 1860, Thouvenel aux représentants de l'Empereur à Londres, Vienne, St-Petersburg et Berlin, 6 juillet 1860.

²⁴⁷ Hajjar, p. 977; AMAE, CP Turquie, vol 345, Lavalette à Thouvenel, 8 juillet 1860.

²⁴⁸ Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 539; Hajjar, p. 974-975.

3.2 Un argumentaire trompeur

Aux premières nouvelles des affrontements entre Druzes et Maronites, le ministre des Affaires étrangères n'a pas encore suffisamment d'informations pour « rendre compte de la part de responsabilité qui peut revenir aux autorités²⁴⁹ », mais, dès la fin juin, se basant sur les rapports de ses consuls de Beyrouth et de Damas, il est en mesure de les accuser de « mollesse » et de « complicité²⁵⁰ ». Le but du ministre est évidemment de marquer l'incapacité de la Porte à rétablir l'ordre et démontrer la nécessité d'une intervention européenne. Il insiste de plus sur le fait que la Porte est paralysée par « une crise financière extrêmement grave²⁵¹ ». L'ambassadeur de Constantinople lui confirme en effet quelque temps après que le départ pour Beyrouth du ministre des Affaires étrangères, Fouad Pacha, en tant que commissaire muni des pleins pouvoirs accompagné de troupes, a été retardé par manque d'argent²⁵². Cependant, même le départ de cet important corps expéditionnaire de 6000 hommes au début juillet, un exploit étant donné les finances ottomanes, ne contente pas le ministre, ni non plus la signature de la paix entre les deux camps le 5 juillet. Il continue d'affirmer la nécessité d'une intervention des Puissances et une révision du statut politique²⁵³.

Pour justifier ses demandes d'intervention dans une question intérieure ottomane, Thouvenel invoque également les « traditions séculaires » qui commandent à la France « d'élever la voix et de provoquer, en y participant, les mesures que comportent de si tristes circonstances²⁵⁴ ». Ce devoir d'intervention n'incombe pas seulement à la France, d'après lui, mais à toutes les puissances qui ont participé au règlement de 1842. Leur rôle est « tracé d'avance par les antécédents de la question²⁵⁵ ». Le ministre présente donc l'intervention comme un fait normal, ayant un historique et étant même « conforme aux précédents » pour la justifier. Pourtant, on a vu que cette tradition d'intervention des Puissances européennes dans l'Empire ottoman n'avait

²⁴⁹ CADN, CP Constantinople, Série C, vol 30, Thouvenel à Lavalette, 8 juin 1860.

²⁵⁰ *Ibid.*, 22 juin 1860.

²⁵¹ *Documents diplomatiques*, France, Ministère des affaires étrangères, Paris, Imprimerie impériale, 1860, Lettre de Thouvenel au Marquis de Châteaurenard, 5 juillet 1860.

²⁵² AMAE, Papiers d'agent Thouvenel, vol. 11, Lavalette à Thouvenel, 11 juillet 1860.

²⁵³ CADN, CP Constantinople, Série C, vol 31, Thouvenel à Lavalette, 13 juillet 1860.

²⁵⁴ *Ibid.*, 6 juillet 1860.

²⁵⁵ *Documents diplomatiques*, France, Ministère des affaires étrangères, Paris, Imprimerie impériale, 1860, Thouvenel aux représentants de l'Empereur à Londres, Vienne, St-Petersburg et Berlin, 6 juillet 1860.

aucune raison d'être, mais était possible seulement en raison de la faiblesse grandissante de la Porte. La France s'était de plus, dans le passé, vivement opposée à ce type d'intrusion de la part d'autres puissances, notamment contre la Russie lors de la guerre de Crimée. À la fin de la guerre, au Congrès de Paris, Thouvenel avait lui-même rédigé l'article 9 du traité visant à interdire de « s'immiscer, soit collectivement, soit séparément dans les rapports de Sa Majesté le Sultan avec ses sujets, ni dans l'administration intérieure de son Empire²⁵⁶ ». Mais en 1860, Thouvenel écarte cette clause pour des raisons « d'humanité » et réussit à légitimer habilement son intervention grâce au rôle traditionnel de la France en tant que protectrice des chrétiens d'Orient.

Le ministre va même jusqu'à affirmer que « le gouvernement ottoman a toujours admis l'intervention diplomatique de l'Europe dans les conflits qui ont successivement éclaté entre les populations du Liban » et que cela n'affecte en rien l'indépendance de la Turquie²⁵⁷. Pourtant, l'Empire ottoman s'est souvent opposé aux intrusions européennes, entre autres lors de la crise de 1841²⁵⁸. Et comment une telle intrusion étrangère dans ses affaires internes ne pourrait-elle pas nuire à la souveraineté de l'Empire ottoman? Peu importe, selon le ministre, comme la Porte n'a pas eu le choix de laisser les Puissances intervenir en 1841, elle n'a pas non plus le choix en 1860 : « on n'y pourrait voir qu'une conséquence logique d'une entente antérieure à laquelle la Porte a elle-même prêté les mains et qu'elle doit désirer de maintenir²⁵⁹ ». Lorsque la Porte émet, sans surprise, des objections aux propositions françaises, l'ambassadeur Lavalette doit « faire des efforts réitérés pour l'amener à comprendre que sa propre conservation a des exigences plus impérieuses que celles de sa dignité²⁶⁰ ». La Porte n'a en réalité pas le choix d'accepter.

Un autre argument avancé par le gouvernement français pour justifier l'intervention au Liban est la crainte d'une propagation des troubles dans le reste de la Syrie, voire la résurgence de la question d'Orient. L'Empereur lui-même mentionne cet élément dans une lettre à son ambassadeur à Londres pour montrer son désintéret et ses nobles intentions dans la crise

²⁵⁶ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p.109

²⁵⁷ CADN, CP Constantinople, Série C, vol 31, Thouvenel à Lavalette, 13 juillet 1860.

²⁵⁸ Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, p. 118.

²⁵⁹ *Documents diplomatiques*, France, Ministère des affaires étrangères, Paris, Imprimerie impériale, 1860, Thouvenel aux représentants de l'Empereur à Londres, Vienne, St-Petersburg et Berlin, 6 juillet 1860.

²⁶⁰ CADN, CP Constantinople, Série C, vol 31, Thouvenel à Lavalette, 27 juillet 1860.

libanaise²⁶¹. Mais si la France craint la propagation des troubles, c'est aussi par peur qu'elle n'ait pas le temps d'imposer ses propres vues si des perturbations importantes survenaient. Le ministre français, seulement un mois auparavant, n'avait ainsi pas de réticences à discuter du règlement de la question d'Orient avec la Russie. On craignait cependant une action de l'Angleterre si des troubles survenaient dans le nord de l'Empire. Thouvenel avait affirmé à son ambassadeur en Russie qu'il était « essentiel que l'affaire soit engagée méthodiquement et doucement, avec le concours des autres Puissances, avant que les évènements ne se précipitent ». Le risque d'isolement était grand. L'important était que les choses se passent selon les désirs de la France, sans perturbations.

Un dernier point avancé par le ministre français des Affaires étrangères des plus discutables dans sa grande circulaire début juillet est le désintéressement de la France dans ses demandes pour une intervention au Liban. Il affirme que son gouvernement n'est dirigé « par aucune vue particulière ni par le désir préconçu de poursuivre en faveur de l'une des deux populations entre lesquelles le conflit s'est élevé, aucun avantage exclusif », mais agit dans « l'intérêt de la paix de l'Orient à rétablir le calme et l'ordre²⁶² ». Le fait que le ministre doive à ce point insister sur le caractère charitable de son intervention, démontre que ce n'est pas à cette conclusion qu'on en vient spontanément, d'autant qu'il est connu que la France entretient des liens beaucoup plus étroits avec les Maronites qu'avec aucune autre communauté libanaise.

La volonté du gouvernement français de se servir des troubles dans la Montagne afin de revoir son statut politique est évidente dès le tout début. Le caractère non fondé de ses arguments pour justifier l'intervention et la révision politique le démontre aisément. L'envoi des troupes, leurs opérations sur place et la commission d'enquête deviennent alors des outils tout désignés à l'application de cette politique. Mais c'est sans compter l'adversaire anglais.

²⁶¹ *Ibid.*, Napoléon III à Persigny, 25 juillet 1860

²⁶² *Documents diplomatiques*, France, Ministère des affaires étrangères, Paris, Imprimerie impériale, 1860, Thouvenel aux représentants de l'Empereur à Londres, Vienne, St-Petersburg et Berlin, 6 juillet 1860.

3.3 L'opposition de l'Angleterre

Les nouveaux massacres qui surviennent à Damas le 9 juillet, soulèvent les passions de l'opinion publique française²⁶³ et donnent à la France l'argument décisif pour convaincre le gouvernement anglais, encore hésitant, d'intervenir au Liban. Lorsqu'il est mis au courant des événements damasquins, Thouvenel écrit à son ambassadeur de Londres, Persigny, et insiste sur le caractère expansif des massacres - les troubles atteignent maintenant l'intérieur de la Syrie - et sur le devoir des Puissances de s'interposer²⁶⁴. Surtout, il affirme désormais que seul « un corps de troupe mis à portée d'agir » serait capable de ramener l'ordre et « d'atteindre l'insurrection dans son foyer »²⁶⁵. C'est la première fois qu'il tente de convaincre Londres d'intervenir militairement.

Cette dernière semble au départ prête à accepter l'envoi de troupes sous certaines conditions²⁶⁶ et demande même à Thouvenel d'en rédiger le projet²⁶⁷. Cependant, lorsque la nouvelle de la signature de la paix du 5 et du 14 juillet entre les deux communautés arrive à Londres, le premier ministre anglais Palmerston s'empresse d'affirmer l'inutilité d'une intervention qui aurait affaibli « le prestige du Sultan »²⁶⁸. Surtout, Palmerston craint une domination de la Syrie par les troupes françaises, alors même que des troupes turques sont dépêchées sur place en nombre suffisant²⁶⁹. La lutte d'influence qui se déroule alors entre les Puissances dans la région syrienne fait considérer toute action comme suspecte par l'Angleterre. Cependant, les inquiétudes britanniques laissent croire que l'éventualité d'un gain de prestige n'est pas non plus ignorée de la France et la pousse à intervenir. Les troupes françaises une fois installées en Syrie ne manqueraient pas en effet d'occasions pour étendre l'ascendant de leur pays partout où ils iraient. Surtout, elles permettraient de peser de tout leur poids en faveur de la solution française dans le choix du nouveau statut administratif et s'assurer du châtime des

²⁶³ Mange, p. 84-85.

²⁶⁴ *Documents diplomatiques*, France, Ministère des affaires étrangères, Paris, Imprimerie impériale, 1860, Thouvenel à Persigny, 16 juillet 1860.

²⁶⁵ *Ibid.*, Thouvenel à Persigny, 17 juillet 1860.

²⁶⁶ Notamment, que l'envoi du corps expéditionnaire dépende de la signature d'une convention entre les cinq Puissances et la Porte.

²⁶⁷ *Documents diplomatiques*, France, Ministère des affaires étrangères, Paris, Imprimerie impériale, 1860, Thouvenel à Persigny, 18 juillet 1860.

²⁶⁸ *Ibid.*, Persigny à Thouvenel, 22 juillet 1860.

²⁶⁹ Hajjar, p.1015.

Druzes. L'agent anglais à Constantinople s'en plaindra effectivement de façon confidentielle peu de temps après le départ des troupes françaises pour Beyrouth, suggérant même l'envoi de troupes britanniques afin de faire contrepoids²⁷⁰.

La plus grande difficulté pour la mise en branle de l'expédition provient ainsi de Londres, les autres puissances, motivées chacune par leurs propres désirs d'ingérence, ont rapidement accepté de participer à une conférence pour discuter du projet français²⁷¹. Quant à la Porte, elle est déjà prise dans de délicates négociations avec l'Europe concernant ses difficultés financières et les provinces européennes de l'Empire. Elle a besoin de l'appui français dans ces dossiers²⁷². Après s'être opposée dans un premier temps à l'intervention européenne²⁷³, elle se résigne finalement à l'accepter une fois l'accord anglais obtenu²⁷⁴. Mais l'approbation de Londres est longue à obtenir tant la méfiance envers la diplomatie française était grande. Depuis le début juillet, l'Angleterre use de toute son influence sur la Porte pour qu'elle mette fin aux troubles et évite ainsi une intervention européenne²⁷⁵. Même la fameuse dépêche de Napoléon III à Persigny qui se voulait rassurante envers l'Angleterre et la menace que brandit Thouvenel d'une intervention unilatérale française afin de venger « le pillage [du] consulat à Damas et le meurtre des missionnaires français que [le] drapeau n'a pas couvert » ne font plier Londres qu'en partie²⁷⁶. Elle consent, fin juillet, à l'envoi de troupes européennes, mais seulement si le pouvoir ottoman en fait la demande et précise que l'intervention ne devrait pas durer plus de six mois²⁷⁷.

C'est que l'on comprend très bien à Londres la politique française et qu'on tente d'en limiter les conséquences. Comme on l'a vu, depuis l'annexion de Nice et de la Savoie, le gouvernement anglais est particulièrement suspicieux envers toute initiative française, lui attribuant même des desseins sur certaines parties de l'Empire ottoman, principalement en Syrie

²⁷⁰ Preston, Partridge *et al.*, Bulwer (ambassadeur anglais à Constantinople) à Russell (ministre des Affaires étrangères anglais), 8 août 1860.

²⁷¹ Mange, p. 86.

²⁷² CADN, CP Constantinople, Série C, vol 31, Thouvenel à Lavalette, 31 août 1860.

²⁷³ AMAE, CP Turquie, vol 345, Lavalette à Thouvenel, 24 juillet 1860.

²⁷⁴ Hajjar, p. 1012.

²⁷⁵ Preston, Partridge *et al.*, Russell à Cowley (ambassadeur anglais à Paris), 6 juillet 1860; Russell à Bulwer, 10 juillet 1860.

²⁷⁶ *Documents diplomatiques*, France, Ministère des affaires étrangères, Paris, Imprimerie impériale, 1860, Thouvenel à Persigny, 23 juillet 1860; Preston, Partridge *et al.*, Cowley à Russell, 23 juillet 1860.

²⁷⁷ *Ibid.* Persigny à Thouvenel, 25 juillet 1860.

et en Égypte²⁷⁸. On craint même au sein du cabinet anglais que la France ne se serve de cette crise pour remodeler la carte de l'Europe²⁷⁹. Les troupes qu'elle a placées à Rome en 1849 sont toujours là onze ans plus tard et propagent l'influence et les idées françaises, cela pourrait être le même scénario en Syrie²⁸⁰. Ces appréhensions vont grandement influencer l'Angleterre lorsqu'il sera temps de juger les Druzes pour leur rôle dans les massacres, de choisir le nouveau statut administratif pour la Montagne ou de décider si l'expédition doit être prolongée au-delà de six mois.

Cependant, la conduite des autorités turques en Syrie est difficilement défendable et on sait au gouvernement que l'opinion publique anglaise ne manquerait pas de se manifester si ce dernier restait impassible devant l'assassinat de chrétiens. Thouvenel se serait d'ailleurs servi de cet argument afin de faire pression sur Londres, menaçant d'envoyer une circulaire à toutes les cours européennes pour dire que les Puissances étaient d'accord pour arrêter les massacres en Syrie, mais que l'Angleterre s'y opposait²⁸¹. Il y a aussi le risque que la Russie et la France s'entendent entre elles pour intervenir directement, surtout dans l'éventualité où les troubles se propageraient ailleurs en Syrie, et l'incertitude concernant l'attitude de l'Autriche et de la Prusse sur la question et ses conséquences sur l'échiquier européen²⁸².

Tous ces éléments viennent finalement à bout des réticences anglaises, puis ottomanes, désormais sans soutien. La conférence devant décider des modalités de l'intervention militaire s'ouvre alors à Paris le 26 juillet en présence des représentants des Puissances (France, Angleterre, Russie, Autriche et Prusse) et de l'Empire ottoman.

²⁷⁸ Preston, Partridge *et al.*, Bulwer à Russell, 21 août 1860; Iseminger, p. 9.

²⁷⁹ *Ibid.* p.10.

²⁸⁰ *Ibid.*, p.12.

²⁸¹ Case, p.339. L'auteur se base un rapport de Pollone à Cavour, 25 juillet 1860.

²⁸² Russell à Palmerston, 27 juillet 1860 cité dans Mange, p.88-89.

3.4 Une intervention à caractère militaire

Après quelques jours de négociation, un accord est finalement signé le 3 août 1860. La durée de l'intervention est limitée à six mois et les effectifs ne devront pas dépasser 12 000 hommes dont la France s'engage à fournir la moitié. Une certaine ambiguïté règne sur la marge de manœuvre des soldats. L'article 3 stipule en effet que le « commandant en chef de l'expédition entrera à son arrivée, en communication avec le Commissaire extraordinaire de la Porte, afin de combiner toutes les mesures exigées par les circonstances et de prendre les positions qu'il y aura lieu d'occuper pour remplir l'objet du présent acte²⁸³ ». Contrairement à ce qu'espérait Londres, le corps expéditionnaire français n'est pas interdit d'initiative militaire²⁸⁴. Surtout, les troupes françaises ne se retrouvent pas sous commandement turc, ce qui était inacceptable pour la France²⁸⁵.

Officiellement, la France agit uniquement en qualité de mandataire des Puissances. Cette force internationale n'est en Syrie ni pour la conquête ni pour une diminution de l'autorité du Sultan, mais plutôt pour être un auxiliaire à l'armée du gouvernement ottoman. La base juridique de l'expédition est le traité de Paris du 30 mars 1856, où, comme on l'a vu, la Turquie a été placée sous un protectorat collectif des cinq Puissances au nom des sujets chrétiens de la Porte. L'Europe envoie des troupes en Syrie, car les droits garantis de ces sujets ont été violés et le malaise menace l'intégrité de l'Empire ottoman²⁸⁶.

Cependant, en liant la crise syrienne à celle des réformes de l'ensemble de l'Empire et au Congrès de Paris, Thouvenel réussit à inscrire l'expédition dans une continuité historique²⁸⁷, dans la tradition d'intervention des Puissances dans l'Empire ottoman. La France ne se considère pas comme une auxiliaire, mais estime plutôt que « [...] c'est à la Porte qu'il appartient [...] de

²⁸³ *Documents diplomatiques*, France, Ministère des affaires étrangères, Paris, Imprimerie impériale, 1860, accord entre les puissances du 3 août 1860.

²⁸⁴ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 124.

²⁸⁵ *Documents diplomatiques*, France, Ministère des affaires étrangères, Paris, Imprimerie impériale, 1860, Thouvenel à Persigny, 26 juillet 1860.

²⁸⁶ Mange, p. 89.; *Documents diplomatiques*, France, Ministère des affaires étrangères, Paris, Imprimerie impériale, 1860, Protocole de l'expédition, 3 août 1860.

²⁸⁷ Hajjar, p. 1060.

seconder les intentions du gouvernement de l'Empereur²⁸⁸. Les traités sont là pour servir les intérêts des Puissances et non pas ceux de la Porte ou de ses sujets. Ainsi, lorsque la Sardaigne fait une demande afin de participer elle aussi au projet de règlement des troubles en Syrie, Thouvenel, qui ne voulait sans doute pas de complications avec l'Autriche, justifie son refus par le fait que seuls les pays qui ont contribué au règlement de 1845, et non pas celui de 1856 qui est pourtant à la base de l'intervention, sont concernés²⁸⁹. Dans une intervention humanitaire et désintéressée, toute aide offerte devrait être la bienvenue.

Le corps expéditionnaire français arrive en Syrie le 16 août sous la direction du général Beaufort d'Hautpoul. Ce dernier connaît bien les affaires syriennes pour avoir été détaché au service de l'Égypte en tant que capitaine d'État major de 1834 à 1837. Il a été aide de camp de Soliman pacha, le bras droit du conquérant Ibrahim Ali²⁹⁰. Thouvenel décide de détacher auprès de lui, un « véritable commissaire politique », son ancien drogman à l'ambassade de Constantinople, Charles Schaefer²⁹¹. Expert dans les langues orientales, ce dernier est officiellement chargé de faciliter les contacts entre le général Beaufort et le commissaire ottoman²⁹². Officieusement, sa mission consiste à observer les faits et gestes des agents anglais et éventuellement à contrer leur action²⁹³.

Dès l'automne 1860, le corps expéditionnaire est cependant contraint à l'inaction. Les conditions sont difficiles et l'insécurité règne encore sur la Montagne. En plus de l'hostilité des Druzes²⁹⁴, les militaires français doivent affronter celle des populations musulmanes et à la fois contenir le désir de vengeance des chrétiens²⁹⁵. Les troupes françaises doivent aussi faire face aux diplomates anglais, notamment le consul de Beyrouth, Moore et le commissaire anglais siégeant à la commission de Beyrouth, Lord Dufferin. Après s'être assuré que les Druzes ne commettent

²⁸⁸ CADN, CP Constantinople, Série C, vol 31, Thouvenel à Lavalette, 10 août 1860.

²⁸⁹ AMAE, Mémoire et documents, tome 122, Lettres échangées entre Thouvenel, le comte Nigra et Cavour, du 18 juillet au 23 juillet 1860.

²⁹⁰ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 125.

²⁹¹ Hajjar, p. 1109.

²⁹² CADN, CP Constantinople, Série C, vol 31, Thouvenel à Lavalette, 10 août 1860.

²⁹³ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 125.

²⁹⁴ Ernest Louet, *Expédition de Syrie; Beyrouth - le Liban - Jérusalem, 1860-1861. Notes et souvenirs*, Paris, Amyot, 1862, p. 106; p. 120.

²⁹⁵ AMAE, CPC Beyrouth, vol. 12, Bentivoglio à Thouvenel, 3 septembre 1860; Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 553-554.

plus d'actions qui donneraient prétexte à la France d'intervenir contre eux, ils s'attachent ensuite à conseiller les principaux cheiks druzes dans la préparation de leur défense²⁹⁶.

Les troupes françaises ne doivent pas seulement prendre en considération les agents anglais, leurs opérations sont aussi contrecarrées par le commissaire ottoman, Fouad Pacha. Ce dernier, arrivé à Beyrouth le 17 juillet, en compagnie du nouveau séraskier, Halim Pacha, « a complètement changé la situation »²⁹⁷. Il s'est employé, dès son arrivée, à châtier les coupables et à pacifier la région, en commençant par la ville de Damas où il fait arrêter plus de trois cents individus²⁹⁸. Ces mesures impressionnent le consul de Beyrouth au point où il s'interroge sur la pertinence de la venue des troupes françaises²⁹⁹. C'est bien l'objectif du ministre ottoman: rétablir l'ordre et punir les coupables rapidement afin de rendre la présence de l'Armée française inutile et éviter qu'elle doive s'éloigner de la côte³⁰⁰. L'ambassadeur Lavalette rappelle donc le consul à l'ordre, lui intimant de « conformer [son] attitude et [son] langage à la grande et noble politique que suit l'Empereur; de ne [s'] abandonner en aucune façon aux inspirations intéressées qui peuvent [...] venir de Fouad Pacha³⁰¹ ». C'est donc dire que peu importe à quel point la Porte a réussi à ramener le calme et l'ordre en Syrie, la France désire plus que tout se rendre sur place afin de regagner le prestige et l'influence perdus lors des troubles, et surtout, être en mesure de participer à la réorganisation politique de la région³⁰². Elle ne peut permettre que sa présence soit désormais superflue.

Le ministre ottoman s'est aussi attaché à punir au niveau de l'appareil administratif ottoman. Il a fait arrêter le gouverneur de Damas, Ahmet Pacha, pour lequel l'ambassadeur Lavalette et le ministre Thouvenel insistent sur la dégradation et le jugement³⁰³, ainsi que Khourchid Pacha, le gouverneur de Saïda, et l'a remplacé par un fonctionnaire irréprochable et

²⁹⁶ AMAE, CPC Beyrouth, vol. 12, Bentivoglio à Thouvenel, 9 septembre 1860.

²⁹⁷ *Ibid.*, 19 juillet 1860.

²⁹⁸ *Ibid.*, Fouad Pacha à Bentivoglio, 4 août 1860.

²⁹⁹ AMAE, CP Turquie, vol. 346, Bentivoglio à Lavalette, 6 août 1860 en annexe.

³⁰⁰ AMAE, CPC Beyrouth, vol. 12, Bentivoglio à Thouvenel, 10 septembre 1860; Ismaïl, p.633.

³⁰¹ AMAE, CP Turquie, vol. 346, Lavalette à Bentivoglio, 10 août 1860.

³⁰² «[...] l'envoi de nos troupes en Syrie nous donne [...] toute liberté pour apporter à l'organisation de 1845 les modifications qui seraient jugées nécessaires. », *Ibid.*, Lavalette à Thouvenel, 13 août 1860.

³⁰³ *Ibid.*, 2 août 1860; Hajjar, p. 1064.

proche des minorités chrétiennes, Ahmed Kaiserli Pacha³⁰⁴. Un total de 110 militaires sont fusillés dans la journée du 20 août³⁰⁵. Quelques jours plus tard, c'est au tour de l'ancien gouverneur de Damas et des deux commandants des garnisons de Deir el Kamar et Hasbaya d'être condamnés à mort³⁰⁶. Encore dans le but de satisfaire l'Europe et la France, Fouad Pacha distribue une aide aux réfugiés de Tyr et de Saïda et forme des commissions à Damas afin d'estimer les pertes matérielles et restituer les biens volés³⁰⁷.

Le commissaire n'ayant finalement pas pu empêcher l'intervention, il tentera tout pour la contrer. Ce « complot des endormeurs », comme les militaires l'appelaient, caractérise le double jeu du commissaire ottoman, à la fois auprès du corps expéditionnaire et de la Commission internationale. Comme la Porte n'apprécie guère l'ingérence européenne dans ses affaires intérieures, son ministre des Affaires intérieures et commissaire extraordinaire s'est donné comme objectif d'occuper le corps expéditionnaire à des tâches futiles afin de gagner le plus de temps possible et bloquer l'action de la France³⁰⁸. Il reçoit en cela les conseils et le soutien de lord Dufferin, le commissaire anglais³⁰⁹.

Après avoir poursuivi avec ardeur la répression à Damas - il fait condamner aux galères, à l'enrôlement forcé dans l'armée ottomane ou à la peine capitale des centaines de personnes³¹⁰ - le ministre ottoman fait plutôt preuve de clémence envers la communauté druze³¹¹. C'est que les Druzes sont les seuls à s'opposer à l'influence française au Liban³¹². Malgré les demandes de la France pour que soient arrêtés les principaux cheikhs druzes³¹³, Fouad Pacha réussit tellement bien à retarder leurs arrestations — prétextant qu'il ne se trouve pas encore à Beyrouth — que les

³⁰⁴ Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 548; AMAE, CPC Beyrouth, vol. 12, Bentivoglio à Thouvenel, 28 juillet 1860.

³⁰⁵ *Ibid.*, 22 août 1860.

³⁰⁶ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 141.

³⁰⁷ Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 549.

³⁰⁸ Farah & Centre for Lebanese Studies (Great Britain), p. 614.

³⁰⁹ Arboit, p. 165.

³¹⁰ AMAE, CP Turquie, vol. 347, Lavalette à Thouvenel, 2 septembre 1860.

³¹¹ Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p.556

³¹² AMAE, CP Turquie, vol. 347, Lavalette à Thouvenel, 31 octobre 1860; AMAE, CPC Damas, vol. 6, Outrey à Lavalette, 15 octobre 1860.

³¹³ « Aucune organisation protectrice des Chrétiens n'est possible tant que la terreur n'aura pas passé dans le camps des massacreurs. » AMAE, CP Turquie, vol. 346, Lavalette à Thouvenel, 22 août 1860; CADN, CP Constantinople, Séréc C, vol. 31, Thouvenel à Lavalette, 31 août 1860.

cheiks parviennent à s'enfuir. Seulement quinze des trente-sept convoqués se présentent et sont mis aux arrêts et enfermés³¹⁴.

Pour éviter de devoir répondre aux demandes du général Beaufort qui réclame une intervention militaire commune dans les districts mixtes, le commissaire ottoman prolonge le plus possible son séjour à Damas. Arrivé finalement à Beyrouth le 10 septembre, il est forcé d'accepter un plan d'action prévoyant la progression parallèle des troupes ottomanes et françaises vers l'Est à partir de Saïda³¹⁵. Mais, en réalité, le commissaire ottoman a plutôt aidé les Druzes à s'échapper, les avertissant d'avance du passage des militaires ou en laissant passer les fuyards aux points de contrôle³¹⁶. Le corps expéditionnaire doit donc se contenter d'une marche presque symbolique sur la Montagne et ne pourra jamais se rendre à Damas. Son rapatriement se fait finalement début juin 1861 après que la France, arguant que les objectifs initiaux n'avaient pas encore été atteints, notamment la question de la réorganisation politique, ait réussi difficilement à obtenir une mince prolongation de trois mois.

Les réticences et les craintes de Londres de voir la France agir militairement en Syrie ainsi que les manœuvres insidieuses de la Porte, à travers son ministre des Affaires étrangères, pour freiner son action militaire, démontrent à quel point la possibilité d'un gain politique français dans cette expédition était grande. Malgré le désintéressement clamé du gouvernement français, toute l'énergie qu'il a déployée pour permettre à ses troupes de se rendre en Syrie et d'étendre leur action laisse penser qu'il avait d'autres intérêts à cœur que seulement ceux des chrétiens. D'ailleurs, la commission d'enquête lève le voile un peu plus sur ces derniers, essentiellement l'affaiblissement de la communauté druze au profit des Maronites et le rétablissement d'un pouvoir chrétien indigène dans la Montagne.

³¹⁴ AMAE, CPC Beyrouth, vol. 12, Bentivoglio à Thouvenel, 23 septembre 1860.

³¹⁵ *Ibid.*

³¹⁶ CADN, CP Constantinople, Série C, vol. 32, Thouvenel à Lavalette, 19 octobre 1860; Louet, p. 113; Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 559

3.5 Commission d'enquête : punition des coupables, indemnités aux réfugiés

Suite aux propositions de Thouvenel datant du début juillet, une commission d'enquête formée de représentants des cinq puissances se réunit à Beyrouth le 5 octobre. La participation de la France est guidée par deux objectifs principaux: d'abord, affaiblir la communauté druze³¹⁷ par le paiement de lourdes indemnités et par la condamnation de ses principaux cheiks; ensuite, établir une nouvelle organisation pour la Montagne dirigée par un pouvoir unique et chrétien et donc favorable à la pénétration de son influence³¹⁸. Malheureusement pour elle, les dissensions entre les commissaires étaient si grandes que les commissaires ottoman et anglais réussirent à tirer leur épingle du jeu.

La commission a des compétences larges : déterminer les responsabilités dans les massacres, proposer des sanctions, mais aussi trouver un nouveau statut administratif pour le Mont-Liban³¹⁹. Elle est composée de six personnes: Fouad Pacha, ou en son absence, son bras droit Abro Effendi, et cinq commissaires européens mandatés par leur pays. M. Weckbecker pour l'Autriche, Lord Dufferin pour l'Angleterre, M. Bécлар pour la France, M. De Rehfues pour la Prusse et M. Novikov pour la Russie.

Le commissaire français, dès le départ, déploie énormément d'énergie, de concert avec son homologue russe, afin d'obtenir de sévères jugements contre les « dépositaires de la force publique », c'est-à-dire les fonctionnaires ottomans complices des massacres³²⁰. Il réussit à obtenir un droit d'intervention pour les commissaires dans les enquêtes³²¹, mais cela n'empêche cependant pas la clémence des tribunaux ottomans, notamment pour Khourchid Pacha, le gouverneur de Saïda³²². En démontrant la culpabilité des fonctionnaires ottomans, le

³¹⁷ AMAE, CPC Damas, vol. 6, Outrey à Lavalette, 15 octobre 1860.

³¹⁸ Mange, p. 99.

³¹⁹ *Documents diplomatiques*, France, Ministère des affaires étrangères, Paris, Imprimerie impériale, 1860, Instructions pour le Commissaire de sa Majesté en Syrie, 16 août 1860.

³²⁰ Testa, Testa *et al.*, Protocole de la cinquième séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth le 23 octobre 1860, p. 130, Protocole de la sixième séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth le 26 octobre 1860, p. 136.

³²¹ *Ibid.*, Protocole de la seconde séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth le 9 octobre 1860, vol. 6, p. 111; CADN, CP Constantinople, vol. 32, Thouvenel à Lavalette, 21 septembre 1860.

³²² *Ibid.*, Protocole de la vingt-deuxième séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth, le 27 février 1861, p. 223.

gouvernement français pouvait ensuite espérer que les Maronites se tournent définitivement vers la France pour chercher protection et non plus vers leur propre gouvernement. Cependant aucun des officiers ottomans, mis à part ceux déjà exécutés à Damas, ne seront condamnés à mort, leur peine sera plutôt commuée en détention à perpétuité³²³.

Au cours des premières séances, le commissaire Béclard propose à plusieurs reprises de déplacer la commission de Beyrouth à Damas afin de rendre cette dernière plus à même d'atteindre « les vrais coupables »³²⁴. Mais ce souhait n'est pas partagé de tous, surtout pas par le commissaire ottoman. Ce désir d'étendre la portée de l'intervention en dehors de la seule Montagne libanaise était déjà présent dans les opérations militaires et se retrouvera également dans des plans de réorganisation portant sur l'ensemble de la Syrie qui trouveront un certain accueil auprès du gouvernement français. La France voyait dans cette expédition l'occasion d'étendre son influence et sa « protection des chrétiens » sur le plus de territoire syrien possible.

Le commissaire français plaide également en faveur du montant le plus lourd pour les indemnités versées aux chrétiens, et même de les épargner de l'impôt ottoman³²⁵. Les impôts extraordinaires, prélevés à même la population musulmane pour payer les indemnités, affaiblissent d'autant cette dernière qu'ils renforcent les chrétiens. Béclard réussit même à obtenir, avec l'appui de ses collègues, une contribution préalable des Druzes en nature afin de porter secours aux chrétiens³²⁶. Cependant, le commissaire ottoman, secondé par le commissaire britannique, invoque des problèmes de perception en raison de l'incapacité de payer de la population de Damas³²⁷. Le fait que les finances de l'Empire se trouvent à ce moment en piteux état, permet au commissaire de ne pas prendre d'engagements trop précis ni immédiats et de s'en référer à son gouvernement avant de se prononcer³²⁸. Cela amène le ministre Thouvenel à se plaindre auprès de la Porte puisque la question des indemnités relève selon lui « de la compétence

³²³ *Ibid.*, Protocole de la dix-septième séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth, le 31 décembre 1860, p. 189.

³²⁴ *Ibid.*, Protocole de la seconde séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth le 9 octobre 1860.

³²⁵ *Ibid.*, Protocole de la sixième séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth, le 26 octobre 1860, p. 136.; Protocole de la septième séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth, le 30 octobre 1860, p. 139.

³²⁶ *Ibid.*, Protocole de la treizième séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth, le 26 novembre 1860, p. 170.

³²⁷ *Ibid.*, Protocole de la quatorzième séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth, le 15 décembre 1860, p. 174.

³²⁸ Hajjar, p. 1337; p. 1348.

de la Commission³²⁹ ». Il est étonnant de constater à quel point la souveraineté ottomane pouvait être mise à mal pour le maintien de la paix de l'Europe. Le même jour dans une autre lettre, il explique à son ambassadeur sur quel fondement se basent l'ingérence des Puissances et l'intervention en Syrie.

Si donc la Porte s'abstient ou n'a recours que d'une manière imparfaite aux moyens propres à maintenir la tranquillité en Orient, elles [les Puissances] doivent y suppléer. L'étendue et la nature de leur intervention dépendent par conséquent de la conduite que tiendra le gouvernement ottoman. Ce que toutefois elles n'admettront, dans aucune hypothèse, c'est la prétention de soustraire ces décisions à leur examen³³⁰.

L'intervention européenne permanente dans les affaires ottomanes devenait une chose courante, légitime et nécessaire.

Lorsque finalement le commissaire ottoman, Fouad Pacha, parvient à la question du jugement des Druzes, au lieu de punir rapidement et sévèrement les accusés comme il l'a fait à Damas, il demande l'avis et les conseils de la commission sur toutes les questions et les détails possibles³³¹. Ce faisant, il ouvre la porte à des négociations et débats interminables entre les commissaires, permettant toujours aux accusés d'avoir plus de temps afin de mieux préparer leur défense. Toute l'action de Fouad Pacha consiste à renforcer la cohésion de l'Empire et l'autorité de la Porte à travers une plus grande centralisation. Il veut contrer le désir des Maronites de se défaire de leur adversaire afin de prétendre à une indépendance politique sous la tutelle espérée de la France³³².

Le commissaire britannique est un allié pour Fouad Pacha dans cette tentative d'épargner les Druzes. Bien souvent, le commissaire Dufferin se montre en accord avec ses collègues sur les procédures à suivre concernant la perception de l'impôt ou les condamnations, mais en cours de route il invoque toutes sortes d'éléments visant à tempérer leur ardeur répressive. Il affirme notamment que les événements de Damas sont un massacre organisé alors que ceux du Liban

³²⁹ AMAE, CP Turquie, vol. 348, Thouvenel à Lavalette, 11 janvier 1861 cité dans *ibid.* p. 1349-1350.

³³⁰ *Ibid.*

³³¹ Testa, Testa *et al.*, Protocole de la dixième séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth, le 14 novembre 1860, p. 152-159.

³³² Hajjar, p. 1314.

sont une guerre civile où chaque camp a des responsabilités. Les Maronites ayant provoqué les Druzes, ces derniers se sont défendus³³³ et ne peuvent être tenus responsables des massacres au même titre que les damasquins ou les fonctionnaires ottomans³³⁴. Il invoque aussi « l'esprit de vengeance » des Maronites qui explique à son avis le nombre trop élevé de coupables désignés³³⁵ ou encore l'assassinat de Druzes depuis la fin des troubles pour faire diminuer le nombre de condamnations à mort³³⁶.

Bien qu'en théorie, vu l'ampleur des massacres, la France aurait dû pouvoir compter sur l'appui de l'Autriche, de la Russie et même de la Prusse, il n'y avait généralement que le commissaire russe pour appuyer les demandes de Béclard. Alors que l'action de l'Autriche visait à affaiblir la position de la France en Syrie, celle du commissaire anglais et ottoman combiné avec l'appui occasionnel du commissaire prussien a paralysé en grande partie l'action de la France et démontré son isolement sur la scène orientale³³⁷. Au final, seulement 290 Druzes sont reconnus coupables³³⁸, et encore moins (43) sont condamnés à mort³³⁹. Cependant, de ce faible nombre de condamnations, aucune ne sera exécutée en raison de nombreux reports.

3.6 Commission d'enquête : définition d'un nouveau statut administratif pour le Liban

Comme on l'a vu, dès le moment où la décision d'intervenir en Syrie a été prise, la question de son statut administratif préoccupait le gouvernement de Napoléon III. Cependant, ce n'est pas avant le début de l'année 1861 qu'on aborde finalement cette question dans des

³³³ Testa, Testa *et al.*, Protocole de la vingt et unième séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth, le 29 janvier 1861, p. 214.

³³⁴ *Ibid.*, Protocole de la quinzième séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth, le 22 décembre 1860, p. 177.

³³⁵ *Ibid.*, Protocole de la seizième séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth, le 29 décembre 1860, p. 181.

³³⁶ *Ibid.*, Protocole de la dix-septième séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth, le 31 décembre 1860, p. 187.

³³⁷ Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 566.

³³⁸ Testa, Testa *et al.*, Protocole de la vingtième séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth, le 24 janvier 1861, p. 204.

³³⁹ *Ibid.*, Protocole de la vingt et unième séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth, le 29 janvier 1861, p. 213.

entretiens confidentiels d'abord³⁴⁰, puis à la commission. La France, via son commissaire Béchard, y prône l'idée d'un pouvoir unique, chrétien et indigène³⁴¹.

L'idée d'un contrôle de l'Asie ottomane par l'Europe qui permettrait à long terme la formation d'un État chrétien allié de la France, demeure forte en France et est souvent véhiculée dans les journaux en raison notamment du déclin démographique des populations musulmanes dans cette région³⁴². Lorsque le commissaire anglais propose un projet visant à faire de la Syrie un pays unifié, administré par un gouverneur général nommé par la Porte, mais approuvé par l'Europe et où le Liban, à l'intérieur de cette Syrie aurait un sous-gouverneur chrétien³⁴³, l'idée de confier la direction de la Syrie à l'émir Abd el Kader gagne en popularité auprès de certains militaires et agents français³⁴⁴. Même le ministre Thouvenel accueille d'abord le plan du commissaire anglais avec intérêt³⁴⁵.

Pour l'Empereur des Français, ce plan aurait peut-être même pu aider au développement du Canal de Suez, dont les travaux viennent à peine de débiter, mais qui est une source d'inquiétude pour le sultan qui voit d'un très mauvais œil l'ouverture d'une voie maritime menaçant l'Égypte et l'Arabie³⁴⁶. La politique de Napoléon irritait en effet le sultan, principalement le principe des nationalités défendu par l'Empereur français qui aurait signifié la fin de l'Empire ottoman s'il avait été appliqué. Déjà prôné dans les Balkans et soutenu au Liban, ce principe créait un climat de méfiance à Istanbul envers la France, accrue par l'amitié franco-égyptienne³⁴⁷. Un royaume allié de la France en Orient aurait donné un solide appui aux politiques françaises dans la région, notamment le Canal.

³⁴⁰ *Ibid.*, Thouvenel à Flahaut, 25 février 1861, p. 316.

³⁴¹ *Ibid.*, Thouvenel aux représentants français à Londres, Vienne, Saint-Petersbourg et Berlin, 26 mars 1861, p. 369.

³⁴² Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, p. 126; Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, p. 284.

³⁴³ Farah & Centre for Lebanese Studies (Great Britain), *Mémoire de Dufferin en 17 articles*, 16 décembre 1860, p. 679-680.

³⁴⁴ Voir plus haut chapitre 2, p. 57.

³⁴⁵ Arboit, p. 194.

³⁴⁶ Ismaïl, p. 634.

³⁴⁷ Dib, p. 593.

Le plan est cependant rapidement critiqué par les agents français en poste en Orient en favorisant à leur avis trop les musulmans au détriment des chrétiens³⁴⁸. Et malgré les quelques modifications apportées, la France demeure en général hostile au projet puisque Abd el Kader se dérobe en décembre 1860 et que le candidat anglais est Fouad Pacha. C'est cependant la première fois qu'on conçoit l'idée d'une Grande Syrie unifiée. Les Puissances ne sont, par contre, pas neutres dans cette solution. Cette province avec le temps obtiendrait toujours plus d'indépendance, comme l'Égypte ou les pays balkaniques afin d'en arriver un jour à l'indépendance³⁴⁹. De toute façon, la Porte rejette cette solution, insistant sur le fait que la réorganisation politique ne concerne que la région de la Montagne libanaise et non pas l'ensemble de la Syrie³⁵⁰.

Un autre projet en 47 points est proposé par les cinq puissances en mars 1861. Ce plan est basé sur la division du Liban selon l'ethnographie de ses habitants. Il y aurait trois caïmacans: un maronite, un druze et un grec-orthodoxe³⁵¹. Le commissaire français y oppose dès le départ de nombreuses réserves. Il affirme qu'un tel système existait sous le double Caïmacamat et qu'il a contribué aux luttes communautaires en plus du fait qu'un tel système est inapplicable³⁵². Surtout ce type d'organisation signifiait la fin de l'espoir pour la France de faire un jour de cette région une province autonome dirigée par un prince maronite. En prônant plutôt un plan de pouvoir unique, chrétien et indigène, mais balancé par des institutions locales communautaires, le gouvernement de l'Empereur trouvait une façon de satisfaire à la fois la majorité maronite et les minorités³⁵³.

Une difficulté venait cependant du fait que la Russie était séduite par ce plan en trois districts puisqu'il donnait à ses protégés une zone bien à eux et une reconnaissance qui ouvrait la porte à plus d'influence russe dans la région. Mais Thouvenel sut convaincre les diplomates russes que ce système affaiblirait à la longue la communauté orthodoxe puisque seulement une

³⁴⁸ Arboit, p. 194.

³⁴⁹ Mange, p. 100.; Testa, Testa *et al.*, Dépêche d'Aali-pacha à M. Musurus, 20 janvier 1861, p. 348.

³⁵⁰ Testa, Testa *et al.*, Dépêche d'Aali-pacha à M. Musurus, 20 janvier 1861, p. 349.

³⁵¹ *Ibid.*, Projet de réorganisation de la Montagne, 20 mars 1861, p. 360-365.

³⁵² *Ibid.*, Protocole de la vingt-sixième séance de la commission de Syrie tenue à Beyrouth, 21 mars 1861, p. 356.; Réserves de M. Béclard sur le projet précédent, 20 mars 1861, p. 365-367.

³⁵³ Mange, p. 101.

minorité d'entre eux bénéficieraient des avantages et non l'ensemble de leur communauté, comme cela était le cas dans le plan français³⁵⁴. Le plan de « désagrégation des races » est finalement abandonné et, après une forte offensive diplomatique de la part de Thouvenel³⁵⁵, tous les commissaires finissent par accepter un pouvoir unique et chrétien, mais ils sont divisés sur la question de l'origine du gouverneur³⁵⁶.

Thouvenel insiste pour que le gouverneur choisi soit natif de la Montagne puisque c'est, selon lui, le seul moyen de maintenir l'autonomie du Liban. Mais l'Angleterre et la Porte s'y opposent. Pour Londres, un seul gouverneur maronite pour l'ensemble de la Montagne signifie l'extermination des Druzes³⁵⁷. Le camp français, pour faire triompher l'indigénat, doit aussi faire face à ses propres divisions. Les agents sont en effet divisés entre ceux qui prônent le retour de l'émirat Chéhab (Beaufort, Shefer, Bentivoglio) et le commissaire Béclard, en faveur de confier le pouvoir à Joseph Karam, un des principaux chefs maronites et allié de la France³⁵⁸.

Fin mai 1861, les commissaires se transportent à Constantinople où, avec leurs ambassadeurs, ils tiennent trois séances supplémentaires visant à finaliser les travaux de la Commission. La France ne peut compter que sur l'Autriche pour appuyer le principe de l'indigénat. Finalement, l'opposition entre la France et l'Angleterre mène à un compromis: la Montagne devient une province autonome, gouvernée par un fonctionnaire chrétien nommé par la Porte avec l'assentiment des Puissances. La France a finalement cédé sur le principe d'indigénat devant l'opposition farouche de l'Angleterre et après qu'un candidat avec de bonnes relations avec la France, Daoud pacha, un arménien catholique, eut été proposé³⁵⁹. L'indigénat, sans être exclu, n'est pas imposé³⁶⁰.

³⁵⁴ *Documents diplomatiques*, France, Ministère des affaires étrangères, Paris, Imprimerie impériale, 1860, Thouvenel à Montebello, Saint-Petersbourg, 1 mars 1861, p. 42.

³⁵⁵ *Ibid.*, Thouvenel aux différents représentants des puissances, 26 mars, 2 avril et 4 avril.

³⁵⁶ CADN, CP Constantinople, Série C, vol. 34, Thouvenel à Lavalette, 24 mai 1861.

³⁵⁷ Testa, Testa *et al.*, , Dépêche (extrait) de lord John Russel à sir H. Bulwer, 17 mai 1861, p. 386.

³⁵⁸ Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 580-581.

³⁵⁹ *Documents diplomatiques*, France, Ministère des affaires étrangères, Paris, Imprimerie impériale, 1860, Lavalette à Thouvenel, 28 mai 1861, p. 53; AMAE, PA Thouvenel, vol 12, Lavalette à Thouvenel, s.d. (avril?).

³⁶⁰ *Ibid.*, Lavalette à Thouvenel, 31 mai 1861.

L'accord de 17 articles, le *Règlement organique du Mont-Liban*, est signé le 9 juin 1861³⁶¹ précise que le gouverneur du Mont-Liban (*Mutassarif*) est assisté d'un conseil administratif central (*mejlis*) constitué d'élus en proportion égale des six communautés³⁶² Le nouveau territoire, qui ne s'est pas vraiment agrandi, bénéficie tout de même de certaines immunités tel que l'exemption de la conscription³⁶³.

L'intervention de la France au Liban et le nouveau statut administratif qui lui est accordé découlent des nombreux efforts faits par le gouvernement français dès que les nouvelles des massacres sont connues en Europe pour qu'une intervention soit réalisée par les Puissances. Tant sur le plan diplomatique, militaire que politique, la France, à travers ses diplomates, ses ministres et ses agents en poste, s'est ensuite employée à rendre cette expédition aussi avantageuse que possible pour ses protégés maronites, mais surtout pour le renforcement de son influence en Orient. Afin de bien comprendre l'impact de cette intervention et de l'adoption de la nouvelle organisation libanaise pour la France et pour son influence en Orient, un bilan des résultats et des conséquences de l'intervention doit être dressé, tant sur le plan politique, militaire, économique et diplomatique.

³⁶¹ *Règlement et protocole relatifs à la réorganisation du Mont-Liban*, 9 juin 1861 cité dans Testa, Testa *et al.*, tome VI, p. 338.

³⁶² Deux maronites, deux druzes, deux grecs-catholiques, deux grecs-orthodoxes, deux musulmans chiites et deux musulmans sunnites. *Ibid.*, Règlement et protocole relatif à la réorganisation du Mont-Liban, 9 juin 1861, p. 338.

³⁶³ Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, p. 126.

4. Les résultats et les conséquences de l'intervention européenne

À travers la révision de son statut politique, la Montagne a réussi à obtenir une plus grande autonomie par rapport au pouvoir central. L'intervention a permis à la France de se présenter en véritable protectrice capable de défendre ses protégés. Surtout, la présence militaire a constitué un appui important pour les actions françaises sur le plan politique. Les industries, le commerce et l'agriculture ont rapidement été relevées grâce aux efforts des agents français. La période qui va suivre va en être marquée par la paix et la prospérité. Sur la scène internationale, la France a conservé sa place dominante de « protectrice des chrétiens » en Orient et a réussi à tenir à bonne distance ses adversaires. En plaidant pour un Mont-Liban le plus indépendant possible, la France s'est assuré de son influence sur la région en octroyant à sa clientèle maronite des pouvoirs économiques et politiques accrus, même si cela ne se concrétise qu'en 1864, lors de la révision du statut administratif.

4.1: Le Règlement organique du Mont-Liban: autonomie administrative et représentation communautaire

Les 17 articles du protocole adopté par l'ensemble des puissances le 9 juin 1861 peuvent se diviser en trois parties. Les deux premiers articles portent sur le mode de désignation et l'étendue des prérogatives des deux principales institutions de la Montagne : le *moutassarif* et le *mejlis* administratif. Ensuite, les articles III, IV et V abordent le fonctionnement des autres échelons administratifs et dans la dernière section (article VI à XV) on accorde une place très importante au maintien de l'ordre et de la justice³⁶⁴. Le Règlement organique restructure totalement la vie politique libanaise avec d'importantes mesures de décentralisation et fait de la Montagne libanaise une province quasi indépendante dont le statut est garanti par les puissances.

Sur le plan administratif, beaucoup de pouvoirs sont attribués au gouverneur local et à ses conseillers. Le premier article du règlement prévoit que la Montagne sera gouvernée par un *moutassarif* chrétien nommé par la Sublime Porte. Il indique également que le *mutassarif* du

³⁶⁴ Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 582.

Mont-Liban est investi de toutes les attributions du pouvoir exécutif et qu'il doit veiller au maintien de l'ordre et de la sécurité publique dans toute l'étendue de la Montagne . Il a le droit de percevoir les impôts et de nommer les agents administratifs. Il est également chargé de nommer des juges, de convoquer et présider le *mejlis* administratif central. L'exécution de toutes les sentences légalement rendues par les tribunaux est également sous la responsabilité du *moutassarif*³⁶⁵.

Le conseil administratif central est formé de 12 membres provenant des diverses communautés : 2 Maronites, 2 Druzes, 2 Grecs orthodoxes, 2 Grecs catholiques, 2 sunnites et 2 chiites (métualis)³⁶⁶. Le principe selon lequel les membres du conseil devaient être élus par leur communauté est une nouveauté radicale dans le système administratif ottoman et constitue une forme de démocratie parlementaire qui va favoriser l'émergence d'un pluralisme politique à l'intérieur de chaque communauté³⁶⁷. En plus de son pouvoir consultatif, le *mejlis* possède également un pouvoir exécutif, puisqu'il est chargé de seconder le gouverneur, de répartir l'impôt, de contrôler la gestion des revenus et des dépenses³⁶⁸. Les privilèges des grands féodaux (*mukatijis*) sont abolis et on instaure « l'égalité de tous devant la loi³⁶⁹ ». Cela constitue un autre changement majeur et une importante évolution sociale³⁷⁰.

Au plan judiciaire, le principe de représentation et de décentralisation est aussi présent. La cour d'appel à Istanbul devient le seul lien juridique qui relie le Mont-Liban à la Sublime Porte. Le président de la cour centrale et le juge de la cour de première instance sont nommés par le gouverneur chrétien. Tous les autres membres du système juridiques sont élus par leurs communautés respectives et forment le *mejlis* judiciaire. Presque tous les problèmes juridiques doivent être résolus sur place par les juges locaux³⁷¹. Le système juridique de la Montagne est donc à peu de choses près autonome.

³⁶⁵ Omer Turan, *Les effets du règlement organique du Mont-Liban de 1861 sur la loi de Vilayet de 1864*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2011, p. 55.

³⁶⁶ Testa, Testa *et al.*, Règlement et protocole relatif à la réorganisation du Mont-Liban, 9 juin 1861, p. 339.

³⁶⁷ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, p. 252-253.

³⁶⁸ Turan, p. 50.

³⁶⁹ Testa, Testa *et al.*, Règlement et protocole relatif à la réorganisation du Mont-Liban, 9 juin 1861, p. 340.

³⁷⁰ Ismaïl, p. 638; Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, p. 288.

³⁷¹ Turan, p. 59.

Le gouvernement français tient à cette autonomie et l'appuie à la première occasion. En décembre 1861, lors de l'arrestation du grand chef maronite Joseph Karam, le ministre Thouvenel et le commissaire Béclard ne manquent pas d'insister sur l'importance qu'il soit jugé par la juridiction indigène et sur la compétence de cette dernière³⁷². Évidemment, Joseph Karam, qui entretenait des relations assez étroites avec la France, avait beaucoup plus de chance d'obtenir la clémence dans une cour locale qu'à Constantinople.

Sur le plan de la sécurité, la Montagne bénéficie également d'une grande autonomie. Les puissances européennes, la France en particulier, qui se méfiaient des troupes ottomanes, ont accordé au Mont-Liban sa propre force de sécurité. L'article XV du protocole indique que « le maintien de l'ordre et l'exécution des lois seront exclusivement assurés par le gouverneur au moyen d'un corps de police mixte, recruté par la voie des engagements volontaires³⁷³ ». L'établissement d'une gendarmerie séparée et indépendante de la Porte assure à la Montagne une liberté sans égale dans l'Empire.

La région a également obtenu plus d'indépendance sur le plan économique et financier. La Montagne est désormais chargée de contrôler ses revenus et ses dépenses. Ce pouvoir est réparti entre le gouverneur, qui perçoit les impôts, et le conseil central, qui les répartit et contrôle la gestion de la Montagne. La Sublime Porte ne peut désormais lever qu'un impôt de 3500 et 7000 bourses et le règlement des problèmes financiers doit être d'abord décidé par les représentants des communautés³⁷⁴. De plus, même si la nouvelle province du Liban ne comprend ni Beyrouth, ni Tripoli, ni Saïda, ni la plaine fertile de la Béqua, son développement se réalisera tout même. La ville de Beyrouth va profiter du mouvement de capitaux et du commerce de la Montagne et cette dernière va faire de Beyrouth son centre administratif, commercial et financier³⁷⁵. Grâce au règlement organique, le Mont-Liban obtient donc davantage d'indépendance politique, juridique et financière et constitue un exemple de décentralisation du fait qu'il limite énormément l'intervention du gouvernement central³⁷⁶.

³⁷² CADN, Beyrouth, Série A, vol. 66, Direction politique, Thouvenel à Béclard, 13 décembre 1861.

³⁷³ Testa, Testa *et al.*, Règlement et protocole relatif à la réorganisation du Mont-Liban, 9 juin 1861, p. 342.

³⁷⁴ *Ibid.*, p. 339.

³⁷⁵ Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, p. 291.

³⁷⁶ Turan, p. 10; Farah & Centre for Lebanese Studies (Great Britain), p. 744.

Le nouveau statut de la Montagne semble avoir été bien accueilli par les chrétiens de Constantinople, que la nomination de Daoud pacha à titre de gouverneur de la Montagne a « comblé de joie³⁷⁷ ». Par contre, au sein de la communauté chrétienne du Liban et plus particulièrement des Maronites, le règlement est plutôt accueilli négativement³⁷⁸. Les Maronites offrent d'ailleurs un accueil glacial au nouveau gouverneur, Daoud Effendi, en juin 1861³⁷⁹. Même si le règlement comble certaines revendications du clergé maronite, les membres du haut clergé sont également très déçus de perdre certaines prérogatives, lesquelles sont octroyées à un pouvoir civil étranger. Ils considéraient que l'expédition française avait été un échec³⁸⁰.

Les féodaux chrétiens ralliés autour des Chéhab, ont accueilli négativement le nouveau règlement puisqu'il leur faisait perdre leurs privilèges. Pensant que le clergé menait une persécution contre eux afin de dominer les affaires publiques, certains allèrent même jusqu'à menacer de changer de culte pour se tourner vers le clergé grec catholique. Sinon, la bourgeoisie chrétienne (intellectuels, commerçant, artisans, propriétaires des petites industries de filature et de tissage de la soie) pensait généralement que le nouveau règlement était le meilleur compromis possible, étant donné les circonstances³⁸¹. Il donnait aussi satisfaction à l'essentiel des revendications des paysans³⁸². Les Druzes, principalement ceux près de la famille Joumblatt, sont satisfaits de l'exclusion des Chéhab au poste de gouverneur. Les autres communautés musulmanes et chrétiennes se rallient également à la nouvelle organisation³⁸³.

Le régime de la Moutassarifiya inaugure une période de prospérité économique et culturelle, surtout grâce à la stabilité et la crédibilité du nouveau régime³⁸⁴. La province libanaise constitue véritablement un cas à part dans l'Empire en 1861. Sa nouvelle autonomie profitera aux chrétiens sans nécessairement devenir une source de dissolution avec l'Empire ottoman, comme cela sera le cas dans les Balkans. L'identité libanaise appartenait trop par sa culture et son histoire

³⁷⁷ AMAE, CP Turquie, vol 350, Lavalette à Thouvenel, 19 juin 1861.

³⁷⁸ AMAE, CP Beyrouth, vol. 13, Bentivoglio à Thouvenel, 30 juin 1861.

³⁷⁹ Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 582.

³⁸⁰ Ismaïl, p. 639-640.

³⁸¹ *Ibid.*, p. 640.

³⁸² Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, p. 289.

³⁸³ Ismaïl, p. 641.

³⁸⁴ Dib, p. 623.

à l'Orient arabe³⁸⁵. En effet, on assiste même à un renouveau de l'arabisme après 1860. La forte scolarisation de la population libanaise grâce aux nombreuses missions religieuses offrant l'éducation et la nécessité de dépasser les clivages communautaires après les troubles qui ont secoué à plusieurs reprises la Montagne n'y sont pas étrangers³⁸⁶.

4.2 Bilan militaire: les troupes en appui à la mission politique française

Très rapidement, l'intervention en Syrie demandée par le gouvernement français a été associée à l'envoi de troupes ayant pour mission de rétablir l'ordre. Cette présence militaire française a été fort utile pour la France, malgré un bilan des opérations plutôt mitigé. Elle a permis à la France de peser de tout son poids à la commission de Beyrouth dans les décisions concernant les indemnités et le nouveau statut politique à obtenir pour le Liban. De plus, les militaires français n'ont pas manqué de laisser une impression de sollicitude de la part de la France pour la population de la Montagne.

C'est lors des négociations en vue de prolonger la mission qu'on peut voir à quel point la présence militaire de la France en Syrie est liée à sa mission politique. Lorsqu'il entreprend sa campagne en vue d'obtenir l'accord des puissances pour une prolongation de la mission en octobre 1860, le ministre Thouvenel affirme que les objectifs de l'expédition n'ont pas encore été atteints, notamment l'instauration du nouveau système politique et administratif de la Montagne. Il évoque aussi l'instabilité encore persistante de la région et la possibilité d'une résurgence des troubles à laquelle la Porte ne pourrait faire face, voire le réveil de la question d'Orient dans son ensemble³⁸⁷. Pour l'Angleterre cependant, l'instauration de la nouvelle organisation politique et la présence des troupes sont deux choses totalement différentes et elle tient à ce que les militaires quittent à la date prévue, soit le 5 mars 1861³⁸⁸.

³⁸⁵ Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, p. 291.

³⁸⁶ Laurens, *L'Orient arabe : arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, p. 72.

³⁸⁷ « ...ce serait rendre un bien mauvais service à la Porte que de la laisser seule aux prises avec des difficultés trop fortes pour elle... », Louis Thouvenel, *Le secret de l'empereur : correspondance confidentielle et inédite échangée entre M. Thouvenel, le duc de Gramont et le général comte de Flahault, 1860-1863*, Paris, Calmann Lévy, 1889, Thouvenel à Flahaut, 13 février 1861.

³⁸⁸ Testa, Testa *et al.*, Dépêche lord John Russel à lord Cowley, 24 janvier 1861, p. 302.

La France rejette alors la faute sur l'Angleterre et la Porte en cas de nouveaux troubles³⁸⁹. Elle affirme vouloir se dégager de toute responsabilité « devant le monde catholique³⁹⁰ » en cas de retrait forcé de ses troupes et de nouvelles atrocités et c'est ainsi qu'elle justifie la tenue d'une conférence visant à statuer sur la prolongation de la mission³⁹¹. Encore une fois, la France se sert de l'argument de l'opinion publique à des fins politiques.

Si la prolongation de la présence des troupes est d'une telle importance pour la France, c'est parce qu'elle est un argument de poids dans les négociations visant à décider de la nouvelle organisation du Liban. L'ambassadeur de France à Constantinople le constate dès qu'il apprend la nouvelle du débarquement prochain des troupes françaises à la fin de l'été 1860. Selon lui, ces dernières vont donner à la France « la liberté d'apporter des modifications à l'organisation³⁹² ». Le ministre Thouvenel désire ainsi plus que tout que la commission de Beyrouth s'entende sur le nouveau statut de la Montagne *avant* le retrait des troupes³⁹³. Il presse alors son commissaire et les autres agents en place pour hâter les négociations à la commission. Il faut à son avis « mettre à profit la présence des troupes³⁹⁴ ». Cette présence aide même à la collecte des indemnités pour les chrétiens. Ce n'est donc pas pour rien que l'Angleterre souhaite y mettre fin le plus tôt possible³⁹⁵.

Le général Beaufort et le consul Bentivoglio vont s'activer, tout comme les agents anglais dans la Montagne, à obtenir sur le terrain des pétitions appuyant la prolongation de la mission. Le général admet lui-même que sa mission est « plus politique que militaire³⁹⁶ ». Finalement, l'Angleterre, isolée puisque les autres gouvernements ont accepté la prolongation, cède et accepte que les troupes se retirent seulement le 5 juin³⁹⁷.

³⁸⁹ Thouvenel, Thouvenel au duc de Gramont, 24 février 1861; Testa, Testa *et al.*, Dépêche de lord Cowley à lord John Russell, 4 janvier 1861, p. 295-296.

³⁹⁰ Testa, Testa *et al.*, Dépêche (extrait) lord Cowley à lord John Russell, 28 janvier 1861, p. 304.

³⁹¹ CADN, Constantinople, Série C, vol. 33, Thouvenel à Lavalette, 1er février 1861; Testa, Testa *et al.*, Protocole d'une conférence tenue au ministère des Affaires étrangères à Paris, 15 mars 1861, p. 328-330.

³⁹² AMAE, CP Turquie, vol 346, Lavalette à Thouvenel, 13 août 1860.

³⁹³ Thouvenel, Thouvenel à Flahaut, 4 février 1861.

³⁹⁴ CADN, Constantinople, Série C, vol. 32, Thouvenel à Flahaut en annexe à la dépêche du 7 décembre 1860 à Lavalette, 6 décembre 1860.

³⁹⁵ AMAE, CP Turquie, vol. 348, Lavalette à Thouvenel, 30 janvier 1861.

³⁹⁶ AMAE, PA Thouvenel, vol. 4, Beaufort à Thouvenel, 21 décembre 1860.

³⁹⁷ Testa, Testa *et al.*, Convention en date de Paris, 19 mars 1861. p. 288-290.

Cette concession obtenue, le ministre Thouvenel s'attarde sur des détails et tente de trouver des prétextes pour retarder encore le départ des troupes. Il tient à ce que la formulation qui doit être acceptée par les puissances n'écarte pas la possibilité de demander une nouvelle prolongation si de nouveaux événements surgissaient³⁹⁸. C'est dire à quel point cette présence militaire lui est utile. L'accord sur la nouvelle organisation s'étant réalisé à peine quelques jours avant le départ des troupes, on peut affirmer que finalement la voix de la France à la commission a été soutenue par sa présence militaire³⁹⁹.

Le nouveau règlement accordait à la Montagne de créer sa propre force de sécurité. Le ministre Thouvenel va insister beaucoup pour que les troupes turques quittent le plus tôt possible et que cette nouvelle milice indigène voit le jour⁴⁰⁰. Et lorsque ce sera chose faite, il agira toujours pour qu'aucun prétexte d'intervention dans la région ne soit donné aux troupes turques⁴⁰¹. La France est même prête à fournir des hommes afin d'aider à former la nouvelle milice⁴⁰². Plus la Montagne gagne en indépendance, plus l'influence de la France y gagne aussi.

À la mi-mai, alors que la fin de l'expédition est imminente, Thouvenel communique au Sénat une dépêche adressée à Rome à Lavalette dans laquelle il est dit que la France se réserve le droit de protéger les chrétiens de Syrie en cas de nouveaux désordres, même si elle doit le faire seule. Sa déclaration fut chaleureusement applaudie par les sénateurs⁴⁰³. Après le retrait des troupes, il est décidé au gouvernement de l'Empereur qu'une escadre française continuerait à croiser sur les côtes de Syrie pour « pourvoir autant que possible à toutes les éventualités »⁴⁰⁴.

³⁹⁸ *Ibid.*, Dépêche lord Cowley à lord Russell, 10-11-14 mars 1861, p. 324-326.

³⁹⁹ Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, p. 283.

⁴⁰⁰ CADN, Beyrouth, Série A, vol. 66, Thouvenel à Bentivoglio, 28 juin 1861.

⁴⁰¹ *Ibid.*, 22 novembre 1861.

⁴⁰² CADN, Beyrouth, Série A, vol. 70, Daoud Effendi à Thouvenel, 15 juillet 1862; *Ibid.*, Thouvenel à Béclard, 22 août 1862.

⁴⁰³ « Le départ de nos troupes n'implique, en effet, à aucun degré, l'abandon des intérêts qui nous avaient appelés en Syrie. [...] si [...] de nouveaux troubles venaient à menacer la sécurité des Chrétiens, le gouvernement de l'Empereur, rendu désormais à sa liberté d'Action, ne prendrait plus conseil que de lui-même pour satisfaire aux obligations d'humanité que lui imposeraient les circonstances », AMAE, CP Beyrouth, vol. 13, Thouvenel à Bentivoglio, 17 mai 1861; Case, p. 346; Arboit, p. 71.

⁴⁰⁴ Case, p. 347; », AMAE, CP Beyrouth, vol. 13, Thouvenel à Bentivoglio, 17 mai 1861.

On est donc déjà bien décidé au gouvernement à conserver le rôle de protectrice des chrétiens de la France en Orient.

Les opérations militaires au Liban ont permis à la France de réaffirmer son intérêt envers tant les Druzes que les chrétiens⁴⁰⁵. Les troupes, en plus de participer au processus d'indemnisation des chrétiens et à la distribution des secours, ont évidemment par leur présence contribué à sécuriser la Montagne afin de favoriser le retour des populations dans les zones sinistrées. Ils ont même participé à la reconstruction de maisons⁴⁰⁶. La présence militaire a aussi eu un impact psychologique: elle a montré que les grands foyers druzes étaient accessibles pour la France et que cette dernière assurerait la sécurité et stabilité du Liban⁴⁰⁷. Le consul de Beyrouth peut ainsi affirmer, peu de temps après le départ des troupes, que « les regrets que laisse le départ de nos troupes sont partagés par tous les habitants de ce pays sans distinction de race, ni de religion, et que les résultats de l'occupation française sont loin d'avoir été stériles⁴⁰⁸ ».

4.3 Bilan économique et commercial: la priorité donnée au relèvement rapide des industries

Dès les premières nouvelles de troubles dans la Montagne, les agents français se sont inquiétés des conséquences sur l'économie locale et le commerce. L'expédition aura pour effet de permettre aux chrétiens d'obtenir plus efficacement des secours, mais aussi de l'aide afin de relever leur économie rapidement, notamment grâce aux mesures octroyées par le nouveau règlement.

Les événements de l'été 1860 ont eu des conséquences catastrophiques pour l'économie locale et les récoltes⁴⁰⁹. Les chrétiens sont privés de ressources, les affaires commerciales et les opérations de banque ont pratiquement cessé par manque de confiance et de tranquillité et les taux d'intérêt ont monté en flèche. Ce n'est que l'arrivée prochaine des troupes françaises qui

⁴⁰⁵ AMAE, CP Beyrouth, vol 13, Bentivoglio à Thouvenel, 16 juin 1861; Arboit, p. 173.

⁴⁰⁶ Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 599.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 151.

⁴⁰⁸ AMAE, CP Beyrouth, vol. 13, Bentivoglio à Thouvenel, 16 juin 1861.

⁴⁰⁹ Voir section 2.4.

semble rassurer un peu la population⁴¹⁰. La présence du corps militaire va effectivement « [attirer] une foule de commerçants et de petits industriels français [qui va augmenter] du triple la colonie française⁴¹¹ ».

La première nécessité est avant tout de porter secours aux réfugiés. L'aide apportée provient d'abord des missions religieuses, mais elle est rapidement secondée par les agents français sur place qui bénéficient de nouveaux crédits⁴¹². On distribue de la nourriture, mais on apporte aussi une aide à plus long terme en reconstruisant des logements⁴¹³.

Le consul de Beyrouth Bentivoglio se préoccupe particulièrement de relever l'agriculture et les diverses industries ruinées. Il utilise une bonne partie de ses fonds à l'achat de graines de soie et d'instruments de travail. Il craint que les ouvriers sans travail n'émigrent vers d'autres régions, ce qui priverait la Syrie d'une de ses principales sources de revenus. Il écrit en janvier 1861 à Paris pour qu'on lui fournisse 60 000 dragmes⁴¹⁴ de graines et obtient que le gouvernement français les paie⁴¹⁵. Il s'emploie également, lorsque le sort de la prolongation de l'expédition est incertain, à recueillir plus de 400 signatures de différents négociants et industriels de Beyrouth pour une pétition demandant la continuation de la mission⁴¹⁶. Ces derniers affirment que le départ du corps militaire provoquerait de l'instabilité, ce qui nuirait grandement au commerce. Lorsqu'en juin 1861, les troupes quittent finalement, le consul se rend en personne dans la ville de Deir el Kamar afin de rassurer la population et qu'elle cesse d'émigrer par crainte de nouvelles violences. Le consul veut éviter que les récoltes de cocons et de céréales ne soient perturbées. Beaucoup d'aide et de secours ont été apportés dans cette région : « Tout serait perdu

⁴¹⁰ AMAE, CCC Beyrouth, vol 7, Bentivoglio à Thouvenel, 1er août 1860.

⁴¹¹ *Ibid.*, 5 octobre 1860.

⁴¹² « Le Consulat de Damas dépense 5000 piastres par jour [...] » AMAE, CPC Beyrouth, vol. 12, Bentivoglio à Thouvenel, 28 juillet 1860.

⁴¹³ Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 596-597.

⁴¹⁴ « Unité de masse, huitième partie de l'once (égale à un gros, soit environ 3,8 g) », Centre national de ressource textuelle et lexicales, <http://www.cnrtl.fr/definition/dragme>, consulté le 10 mars 2015.

⁴¹⁵ AMAE, CCC Beyrouth, vol 7, Lettre de Bentivoglio à Thouvenel, 17 janvier 1861; *Ibid.*, Thouvenel à Bentivoglio, 1er février 1861.

⁴¹⁶ *Ibid.*, 20 avril 1861.

si les chrétiens abandonnent la position. L'Abbé Lavigerie et moi y avons dépensé 250 000 francs [...] »⁴¹⁷.

Les agents français se sont aussi efforcés d'obtenir les montants les plus élevés d'indemnisation pour les chrétiens. Ces indemnités ont été pratiquement impossibles à faire payer par les Druzes. Mais Daoud Pacha, le gouverneur, « entreprit en 1863-1864 de racheter dans le Chouf des terres druzes et de les rétrocéder en petits lots aux chrétiens à titre de compensation pour les indemnités qui leur étaient dues à la suite des massacres de 1860⁴¹⁸ ». Cela a contribué à augmenter la puissance foncière des chrétiens aux dépens des Druzes⁴¹⁹. Toutes ces actions ont donc aidé la population chrétienne du Liban à se remettre économiquement des événements. À plus long terme par contre, c'est surtout le nouveau statut du Liban qui a permis de faire une différence.

De 1861 à 1914, le calme va régner en Syrie contrairement aux périodes précédentes. L'économie sera stimulée par les investissements européens dans la sériculture, la construction du port de Beyrouth et de voies ferrées, les affaires commerciales et bancaires, etc. La Syrie sera désormais placée dans la dépendance du capitalisme occidental⁴²⁰.

L'industrie de la soie, entre autres, va en bénéficier grandement. Remettre cette industrie en marche pourrait même avoir constitué un des motifs de l'expédition⁴²¹. En plus d'une production déjà établie et d'une organisation commerciale et consulaire française bien développée, les marchands français bénéficient des nouvelles conditions politiques créées par le Règlement organique de 1861 et de 1864. Basée sur des valeurs européennes, la nouvelle structure politique de la région accorde l'égalité de tous devant la loi et l'abolition des privilèges féodaux, brisant les liens sociaux traditionnels. Ce nouveau règlement favorise la communauté maronite qui bénéficie de plus d'indépendance et avec elle, les intérêts français⁴²². La culture du

⁴¹⁷ CADN, Constantinople, Série D, vol. 13, Bentivoglio à Lavalette, 1er juin 1861.

⁴¹⁸ A. Latron cité dans Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, p. 283.

⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 283.

⁴²⁰ *Ibid.* p. 293-294.

⁴²¹ Tarābulṣī, p. 38.

⁴²² Chevallier, p. 279.

mûrier devient ainsi de plus en plus populaire dans la population libanaise en raison notamment de la monétarisation des échanges, de la possibilité d'être financé par Beyrouth et de vendre la matière première en France où la demande pour la soie est très forte⁴²³. Le Mont-Liban s'approche alors d'une monoculture du mûrier et l'agriculture commerciale traditionnelle est délaissée au profit d'une agriculture de subsistance. En dominant le Mont-Liban et en le rattachant, en même temps que l'arrière-pays syrien, à l'économie européenne, un modèle colonial se développe pour le Liban⁴²⁴.

C'est à partir des années 1860 que la filature locale va prendre un essor et finir par dominer l'industrie. Toutefois, si le capital fixe appartient à des autochtones, la partie de leur capital circulant consacré aux matières premières est financée à plus de 50% par les soyeux et banquiers lyonnais et l'approvisionnement en grain de vers à soie est à 60% d'origine française⁴²⁵. Cela permettait aux Français, surtout des Lyonnais, de contrôler l'essor de cette industrie sans toutefois en assumer les risques et les difficultés⁴²⁶.

En 1867, on compte dix filatures françaises au Liban sur un total de 67. Elles fournissent près de 40 % de la soie grège produite au Liban et en Syrie alors qu'elles ne comptent que pour 15 % du nombre d'entreprises et 24 % de la capacité productive⁴²⁷. Par la suite, la part française dans la production de soie au Liban va aller en déclinant jusqu'à la Première Guerre mondiale. En 1885, les filatures françaises ne sont plus que 5 sur un total de 105 et elles sont encore 5 en 1900, sur un total de 150. La concurrence locale élimine peu à peu les petites filatures françaises qui connaissent des problèmes de gestion et dont le budget est alourdi par des frais divers et des coûts élevés à l'investissement initial⁴²⁸.

Cette capacité de production est concentrée pour 90 % dans le sandjak du Mont-Liban, surtout dans la région du Metn et dans celle du Chouf. Les propriétaires de ces filatures sont à

⁴²³ Labaki, p. 148.

⁴²⁴ Samir Saul, « Liban, Syrie, Irak Palestine », dans Barjot and Frémeaux, dir., *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : des années 1850 aux années 1950*, Paris, CNED : SEDES, 2012, p. 137.

⁴²⁵ Labaki, p.83-84.

⁴²⁶ Chevallier, p. 294.

⁴²⁷ Labaki, p. 82.

⁴²⁸ *Ibid.*

90 % chrétiens⁴²⁹. De plus, ces filatures libanaises « à l'européenne » sont des établissements plutôt sommaires et fournissant des soies de qualité inférieure à celle des filatures européennes. Toutefois, elles sont suffisamment en demande pour former la majorité des soies exportées vers la France⁴³⁰.

Les agents français et le corps militaire ont déployé beaucoup d'efforts à relever les populations chrétiennes après les troubles et à remettre sur pied l'économie et le commerce. On peut penser que cela s'est fait par charité chrétienne, mais l'intérêt politique de la France n'était pas très loin. Comment son influence dans la région pourrait-elle se déployer si la population chrétienne y est décimée et ne possède aucun poids économique? Enfin, la vitalité économique de la région profitait également au commerce français.

4.4 Bilan diplomatique: la France demeure la « protectrice des chrétiens en Orient »

Depuis le tout début de cette intervention, la France a lutté pour faire admettre l'idée d'une intervention en Syrie. Elle a dû composer avec les différents points de vue et les intérêts souvent divergents des puissances européennes afin de mener à terme cette expédition et octroyer un nouveau statut à la montagne libanaise. Chaque pays impliqué avait ses propres intérêts et ceux de sa clientèle à cœur. La rivalité qui en a découlé a forcé le compromis et permis à la Porte de ne pas trop souffrir de cette incursion internationale dans ses affaires intérieures. Les relations de la France avec les autres pays impliqués, particulièrement avec l'Angleterre, ont été souvent tendues, mais jamais jusqu'au point de rupture. Au final, cette expédition a permis à la France de se positionner davantage en Orient dans l'éventualité du démembrement de l'Empire ottoman.

L'Autriche depuis la guerre de 1859 avec la France et ses suites en Italie se méfiait particulièrement de Napoléon III. Au Liban, elle ne pouvait abandonner ses protégés alliés Grecs catholiques ni déplaire à l'Angleterre, elle a donc gardé une conduite hésitante⁴³¹. Le ministre Thouvenel, qui espérait sans doute que l'Autriche, en tant que puissance catholique, allait être

⁴²⁹ Labaki, p.83.

⁴³⁰ Chevallier, p.295.

⁴³¹ Dib, p. 595.

plus encline à consentir aux demandes françaises en faveur des chrétiens, fut au contraire plus d'une fois étonné de l'attitude du commissaire Weckbecker. Il l'accusait, tout comme les commissaires russe et anglais, d'être « avant tout préoccupés du soin de rechercher des auxiliaires à [leur] influence [...] »⁴³². C'est que l'Autriche espérait elle aussi se positionner comme protectrice des chrétiens et aurait été bien heureuse de voir sa rivale perdre un peu de son influence en Orient.

De son côté, la Russie, en tant que protectrice des Grecs orthodoxes, s'opposait à l'Empire ottoman tant par la géographie, l'histoire et la double actualité balkanique et proche-orientale. En mauvais termes avec l'Angleterre et l'Autriche depuis la guerre de Crimée et le Congrès de Paris, elle était plus proche de la France et a finalement constitué son meilleur allié durant la crise de 1860⁴³³. Un temps charmée par le plan d'organisation en trois caïmacans dont un était constitué exclusivement pour les Grecs orthodoxes, elle s'était rapprochée de l'Angleterre. Cela a contrarié le ministre Thouvenel, qui dut mener une campagne afin de convaincre son principal allié des impacts négatifs de ce plan administratif⁴³⁴. Ce fut une tâche d'autant plus difficile que la Russie avait déjà été déçue dès les débuts de l'intervention. Sa proposition d'inclure une clause dans l'accord du 3 août qui lui aurait permis d'intervenir partout dans l'Empire, dans les Balkans surtout, si des troubles survenaient avait été écartée⁴³⁵. Son cabinet était aussi influencé par « l'attitude de la France et de la presse française dans les affaires de Pologne »⁴³⁶. La sympathie de Napoléon III envers les nationalistes polonais n'était en effet plus un secret pour personne.

Les Empires d'Autriche et de Russie s'opposaient depuis longtemps sur des frontières communes avec l'Empire ottoman. Leur attention était toujours retenue par les provinces européennes soumises aux Turcs. Même après l'intervention au Liban de 1860, ils n'auront pas les moyens de s'imposer et d'innover au Proche Orient arabe à la façon des États industriels et libéraux d'Europe occidentale, et ce, malgré le fait qu'ils aient eu recours aux sympathies confessionnelles et tenté de prendre place sur le marché en exploitant la navigation à vapeur.

⁴³² CADN, Beyrouth, Série A, vol. 66, Thouvenel à Béclard, 29 mars 1861.

⁴³³ Dib, p. 596.

⁴³⁴ CADN, Beyrouth, Série A, vol. 65, Thouvenel à Montebello, 2 avril 1861.

⁴³⁵ Dib, p. 596.

⁴³⁶ AMAE, CP Turquie, vol. 349, Lavalette à Thouvenel, 22 mai 1861.

L'Autriche, malgré tous ses efforts, ne réussira pas à supplanter la France comme protectrice des communautés uniates, notamment des Grecs catholiques. La Russie, qui a pourtant noué des liens plus étroits avec les Grecs orthodoxes, ne réussira jamais à dépasser l'Angleterre et la France⁴³⁷.

La Prusse n'était non plus pas encline à soutenir la France dans les négociations en lien avec l'expédition en raison de son rôle dans la guerre d'Italie⁴³⁸. Elle n'avait par contre pas d'intérêt direct dans la région. Cependant, face à l'ampleur de la crise et à l'évidente mauvaise foi ottomane, elle s'est montrée favorable à une intervention européenne. Sans doute cherchait-elle à se rapprocher de la France en prévision des bouleversements qu'elle méditait en Allemagne et en Europe⁴³⁹.

La Sublime Porte, soutenue et conseillée par le cabinet anglais, a finalement plutôt bien réussi à déjouer les manœuvres françaises « visant à imposer les desseins du maître incontesté de la diplomatie de l'époque, l'habile et fin Thouvenel⁴⁴⁰ ». L'habileté manifeste du commissaire ottoman, Fouad Pacha, n'est pas étrangère à ce succès. Il a su jouer sur les différentes rivalités et tirer son épingle du jeu. Les troubles dans la Montagne, en forçant la punition des coupables, permettaient aussi à l'Empire de châtier des sujets rebelles, hostiles aux réformes⁴⁴¹. Fouad Pacha n'est cependant pas parvenu à empêcher le Liban d'obtenir une indépendance administrative ni les Puissances de s'ingérer dans les affaires intérieures de la Porte au moyen de la commission de Beyrouth et de Constantinople.

Un projet à l'époque était un sujet particulièrement délicat entre la France et l'Empire ottoman : le percement du canal de Suez. Il semble que l'intervention européenne et la présence militaire française aient pu avoir des effets positifs sur l'œuvre de la Compagnie de Suez dirigée par le Français Ferdinand de Lesseps. Pour l'historien Marcel Émerit, la possibilité brandie un temps par le gouvernement français de créer un État tampon entre l'Égypte et l'Anatolie a pu servir d'épouvantail afin de faire fléchir le sultan pour qu'il cesse d'entraver la construction du

⁴³⁷ Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, p. 286.

⁴³⁸ Laurens, *L'Orient arabe : arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, p. 71.

⁴³⁹ Dib, p. 595-596.

⁴⁴⁰ Hajjar, p. 1657.

⁴⁴¹ AMAE, CP Turquie, vol. 347, Lavalette à Thouvenel, 1er octobre 1860.

canal. Les travaux avaient débuté en avril 1859, mais le sultan refusait de reconnaître les actes de concession accordés par son vassal, le vice-roi d'Égypte Saïd et ordonnait de faire cesser toute activité. Encore en décembre 1860, l'ambassadeur Lavalette écrivait à Paris pour l'informer que le sultan se plaignait que des ouvriers creusent une rigole sur le futur site du canal, ce qui contrevenait à son autorisation pour des travaux d'un « caractère purement technique ». D'après Lavalette, le sultan agissait sous l'influence de l'ambassadeur anglais Bulwer. Il laissait au ministre Thouvenel le soin de juger cet évènement: « vous êtes d'ailleurs instruit, je n'en doute pas, Monsieur le Ministre, du vrai caractère et de l'importance réelle des travaux que poursuit la compagnie du canal⁴⁴² ». Très peu de temps après, en février 1861, la Porte consent finalement à permettre le début des travaux préparatoires au creusement du canal⁴⁴³. Est-ce que la présence du corps militaire dont la mission venait justement d'être prolongée et l'avenir encore incertain de l'organisation de la Montagne à la commission de Beyrouth, où la France jouait un rôle clé, y seraient pour quelque chose? On n'a pas de preuves fermes, mais ces éléments ont pu influencer sur la décision de la Porte.

Il est cependant certain que le prince égyptien Saïd Pacha entretenait des « projets » concernant la Syrie. Il s'en serait ouvert à l'Empereur au cours d'une entrevue à l'été 1861. Ce dernier « sans repousser pour l'avenir ses idées » lui aurait recommandé de ne rien faire sans son consentement. Ce ne serait que dans le cas de « troubles renaissants » que son intervention pourrait être utile à l'avenir⁴⁴⁴. On peut donc croire que l'Empereur aussi attendait une occasion favorable à ses propres desseins en Syrie.

De toutes les rivalités et les jeux d'influence au sein de cette intervention internationale, c'est vraiment la joute entre la France et l'Angleterre qui retient l'attention. Tout au long des négociations, l'Angleterre s'est montrée une adversaire farouche face aux demandes de la France. Cette dernière, qui voulait tant ne pas froisser son allié, a dû user de tact et accepter les compromis. Menée par l'ingénieur Thouvenel, l'action diplomatique française dans cette intervention a certes tendu les rapports entre les deux pays, mais ce ne fut pas suffisant pour

⁴⁴² AMAE, CP Turquie, vol. 347, Lavalette à Thouvenel, 4 décembre 1860.

⁴⁴³ Émerit, p. 221.

⁴⁴⁴ AMAE, PA Thouvenel, vol. 15, Napoléon III à Thouvenel, 18 août 1861.

briser définitivement leur alliance. Aussi grandes que pouvaient être les différences de vue, ni l'une ni l'autre des deux puissances n'était prête à s'impliquer dans un véritable conflit pour la Syrie⁴⁴⁵.

Malgré les compromis que dut faire la France, notamment le retrait de son corps militaire après moins d'un an de séjour au Liban, son influence sur la région y a gagné, forçant l'Angleterre à redoubler d'effort pour rattraper sa rivale. Pour preuve, le consul de France à Beyrouth ne cessera de dénoncer le zèle dont feront preuve les agents anglais suite au départ des troupes. «[...] nos soldats ont su se faire aimer [...] notre séjour en ce pays doit laisser des traces profondes [...]. Les Anglais l'ont bien vite compris et ils font aujourd'hui tous leurs efforts pour essayer de conserver leur influence qu'ils sentent rudement ébranlée. M. Wood et leurs autres agents poursuivent leurs intrigues dans la Montagne avec plus d'acharnement que jamais⁴⁴⁶.»

La prise de position en faveur du maintien de l'intégrité de l'Empire ottoman va pousser la Grande-Bretagne à une « attitude islamique », présageant une « attitude arabe dont l'ampleur contraste, à première vue, avec la manière française de donner une priorité aux divisions communautaires⁴⁴⁷ ». Mais la Grande-Bretagne ne réussira jamais à gagner un point d'appui populaire comparable à celui de la France⁴⁴⁸. Au final, la France restera la « protectrice des chrétiens d'Orient » ce qui était d'ailleurs un argument diplomatique et affectif aussi pratique sur le plan international qu'intérieur. « Cette position lui assurera, dans une région stratégique de la Méditerranée orientale, une implantation peut-être limitée, mais bénéficiant de la garantie populaire des chrétiens, des Maronites notamment, dont la fidélité française conciliait les sentiments et les intérêts⁴⁴⁹ ».

L'attitude du nouveau consul de Beyrouth, à l'automne 1861, témoigne bien de la diplomatie française en Orient à l'époque:

⁴⁴⁵ Iseminger, p. 24.

⁴⁴⁶ AMAE, CP Beyrouth, vol. 13, Bentivoglio à Thouvenel, 16 juin 1861.

⁴⁴⁷ Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, p. 286.

⁴⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁴⁹ *Ibid.*

Laisser au sultan prévenu et monté d'avance, le temps de s'étonner, de s'inquiéter peut-être de mon silence. Me montrer aimable, affecter des airs conciliants vis-à-vis de ses conseillers et Ministres, quels qu'ils soient, en leur laissant entrevoir derrière cette facilité apparente, une indifférence peut-être dangereuse pour les intérêts de la Porte. Vivre dans les termes les plus parfaits avec Sir Henry Bulwer, lui parler beaucoup de l'harmonie qui règne entre nos deux gouvernements afin de pouvoir mettre à sa charge tout ce qui viendrait la troubler; le laisser tranquillement débrouiller le fil de ses intrigues [...] guetter toutes ses fautes pour en profiter. Tel était mon programme [...] il me semblait que cette attitude répondait assez aux conseils que j'avais reçus de vous⁴⁵⁰.

Les relations entre la France et la Sublime Porte ne se conçoivent pas à ce moment en dehors de la rivalité avec l'Angleterre.

4.5. Bilan politique: un Mont-Liban quasi indépendant sous l'influence de la France

En comparaison avec le système qui prévalait depuis 1845, trois avancées majeures sont à noter du point de vue de la diplomatie française et des Maronites. D'abord, l'unité et l'intégrité territoriale du Liban ont été maintenues, non sans les efforts constants de la France. La Montagne, qui avait été divisée en deux en 1842, a failli être divisée en trois districts dans le premier projet des commissaires de Beyrouth. Avec le Règlement organique, c'est plutôt un territoire unifié sous une seule et même autorité qui voit le jour en 1861. Même la région de Zahlé ne lui a pas été soustraite malgré les tentatives ottomanes⁴⁵¹.

Ensuite, le gouverneur chrétien se voit attribuer d'importants pouvoirs et la force armée nécessaire à leur application, contrairement aux caïmacams qui se trouvaient sous l'emprise de puissants cheikhs. À la fois responsable du maintien de l'ordre et de la perception des impôts, le gouverneur est aussi chargé de l'exécution des décisions judiciaires, de la nomination des agents à

⁴⁵⁰ AMAE, PA Thouvenel, vol. 15, Moustier à Thouvenel, 27 novembre 1861.

⁴⁵¹ Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 583; Testa, Testa *et al.*, Règlement et protocole relatif à la réorganisation du Mont-Liban, 9 juin 1861, article III; AMAE, CPC Beyrouth, vol. 11, Bentivoglio à Thouvenel, 19 juillet 1859.

la tête de tous les échelons administratifs en plus de l'institution des juges de paix sous les recommandations des différentes communautés⁴⁵².

Finalement, l'abolition des privilèges féodaux qui met fin aux anciennes prérogatives des cheikhs chrétiens ou druzes va permettre la montée de nouvelles catégories sociales, favorables aux chrétiens qui sont les plus nombreux et les plus intéressés par le développement de l'économie⁴⁵³. Les institutions locales dont les membres sont élus par les communautés (mejlis administratif et judiciaire) et chapeautés par des mejlis administratif et judiciaire centraux se chargent désormais du règlement des contentieux administratifs, de la répartition de l'impôt et des actes de délit.⁴⁵⁴

Cependant, même si l'autonomie du Liban, par rapport au pouvoir ottoman, a été étendue en comparaison avec ce qu'elle était depuis 1845, certains éléments demeurent moins avantageux pour les Maronites, surtout si l'on compare avec l'époque de l'émirat chéhab. D'abord, le gouverneur n'est pas un indigène et au surplus, est nommé par la Porte. Ensuite, les Maronites ont perdu du poids politique. En effet, au sein des mejlis administratif et judiciaire, ils ne possèdent que deux représentants sur douze⁴⁵⁵. Bien que ces conseils soient en majorité constitués de chrétiens, la proportion de Maronites n'est pas représentative, eux qui constituent entre la moitié et le tiers de la population totale⁴⁵⁶. La France a ainsi réussi à obtenir une amélioration du sort des chrétiens dans leur ensemble, mais cela s'est fait au détriment des Maronites, sa clientèle la plus dévouée⁴⁵⁷.

Les grandes puissances européennes, en œuvrant à l'amélioration des conditions des chrétiens ottomans, ont travaillé également pour leurs intérêts. Selon le Règlement, la Sublime

⁴⁵² Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 583; Testa, Testa *et al.*, Règlement et protocole relatif à la réorganisation du Mont-Liban, 9 juin 1861, article I, VII, XI.

⁴⁵³ Chevallier, *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, p. 290; Testa, Testa *et al.*, Règlement et protocole relatif à la réorganisation du Mont-Liban, 9 juin 1861, article V.

⁴⁵⁴ Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 584; Testa, Testa *et al.*, Règlement et protocole relatif à la réorganisation du Mont-Liban, 9 juin 1861, article II, IV, VII, IX.

⁴⁵⁵ Testa, Testa *et al.*, Règlement et protocole relatif à la réorganisation du Mont-Liban, 9 juin 1861, article II, p. 339.

⁴⁵⁶ Turan, p. 50.

⁴⁵⁷ Bouyrat, *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, p. 585.

Porte doit les consulter pour la destitution ou la nomination du gouverneur et elle ne peut en aucun cas modifier le statut du Mont-Liban sans leur accord⁴⁵⁸. Elles obtiennent ainsi une justification juridique pour intervenir dans la région et le nouveau statut du Liban devient pour elles une source d'inspiration dans les réformes administratives à adopter dans le reste de l'Empire⁴⁵⁹. L'évolution vers une plus grande autonomie politique est tout de même limitée du fait que le droit d'intervention que se sont accordé les puissances ne peut être utilisé que dans le cadre d'une action collective⁴⁶⁰.

Le Règlement organique est évidemment un compromis: la France a obtenu l'unité de la Montagne, la Porte, le choix du gouverneur et l'Angleterre que ce ne soit pas un Maronite qui gouverne⁴⁶¹. Pour l'ambassadeur de France à Constantinople, « il était impossible d'aboutir à un meilleur résultat⁴⁶² » étant donné les circonstances. Le règlement adopté présente selon lui « le double avantage de réserver la question de l'indigénat, et de consacrer expressément pour la première fois le droit d'intervention des Puissances dans les affaires de la Montagne⁴⁶³. » Le fait que la Porte ne peut désormais plus s'opposer aux prétentions des puissances à s'immiscer dans les affaires de la Montagne est une victoire pour la diplomatie française. De plus, sans avoir réussi à faire adopter le principe d'un chef indigène, la France a toutefois réussi à ce que cette possibilité ne soit pas exclue à l'avenir. Le gouvernement français place alors beaucoup d'espoir dans la réévaluation, dans trois ans, du statut de la Montagne:

...mais l'avenir demeure réservé, le principe d'une révision a été admis et nous serons d'autant plus fort pour en tirer les conséquences si la bonne entente de tous les hommes influents du pays et particulièrement le clergé maronites viennent prouver que cette contrée peut être gouvernée par un chef indigène et nous permettent de soutenir à nouveau cette position⁴⁶⁴.

Lors de cette réévaluation en 1864, la France réussit en effet à obtenir certains avantages pour ses protégés. La proportionnalité est revue et les Maronites obtiennent alors quatre

⁴⁵⁸ Testa, Testa *et al.*, protocole relatif à la réorganisation du Mont-Liban, 9 juin 1861, p. 344.

⁴⁵⁹ Turan et Turan, p. 62.

⁴⁶⁰ Laurens, *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*, p. 126-127.

⁴⁶¹ Mange, p. 105.

⁴⁶² AMAE, CP Turquie, vol 350, Lettre de Lavalette à Thouvenel, 19 juin 1861.

⁴⁶³ *Ibid.*, 12 juin 1861.

⁴⁶⁴ CADN, Consulat Beyrouth, Série A, vol 66, Lettre de Thouvenel à Béclard, 13 décembre 1861.

représentants (au lieu de deux) au sein du conseil administratif central. On en profite également pour simplifier l'administration de la Montagne. Le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Drouyn de Lhuys, affirme être satisfait des modifications adoptées, et ce, malgré l'échec répété à placer un chef indigène au poste de gouverneur. Ce nouveau règlement convient tellement bien au Liban qu'il va demeurer la base de son administration jusqu'au mandat français sur la Syrie en 1922⁴⁶⁵. Même la révolte de Joseph Karam en 1867 ne fera pas défaillir l'appui français au règlement et à son gouverneur⁴⁶⁶.

La politique de Napoléon III en Syrie a donné un exemple concret de l'intérêt traditionnel de la France pour les Maronites du Liban. L'expédition a contribué à l'amélioration des conditions des réfugiés, renforcé le rôle de protectrice de la France et a renouvelé son prestige⁴⁶⁷. Ces résultats s'expliquent par le réel souci du gouvernement de Napoléon III à maintenir sa prépondérance en Orient et particulièrement en Syrie. Le ministre Thouvenel aurait même avoué à l'ambassadeur anglais à Paris, lors des négociations en vue d'une prolongation de l'intervention, l'importance qu'accordait la France à l'amélioration des conditions de vie des Maronites et à la conservation de son influence sur eux⁴⁶⁸.

C'est à partir de l'intervention au Liban que la France s'engage véritablement dans une politique visant à faire des Maronites sa principale clientèle locale afin de contrecarrer les visées britanniques dans la région, s'appuyant elles-mêmes sur la communauté druze. En lui accordant divers privilèges dans le but d'étendre sa composition ou de la fortifier, la France fait de la communauté maronite un auxiliaire de son influence en Orient⁴⁶⁹.

Elle s'emploie également à étendre sa présence dans la région syrienne. À l'été 1861, les troupes françaises viennent à peine de quitter le Liban que déjà le ministre des Affaires étrangères donne son « entière approbation » à la création d'une agence consulaire à Deir el Kamar⁴⁷⁰ et,

⁴⁶⁵ Mange, p. 106-107; France, *Documents diplomatiques (France. Ministère des affaires étrangères)*, Paris, Imprimerie impériale, 1864, Règlement du Liban, 6 septembre, 1864.

⁴⁶⁶ Mange, p. 107.

⁴⁶⁷ *Ibid.*, p. 107.

⁴⁶⁸ Testa, Testa *et al.*, Cowley à Russell, 28 janvier 1861, p. 303.

⁴⁶⁹ Cloarec, p. 15.

⁴⁷⁰ AMAE, CP Beyrouth, vol 61, Thouvenel à Bentivoglio, 14 juin 1861.

moins d'un an plus tard, le consul de Damas demande les fonds nécessaires à la création d'une ambassade dans sa ville afin de mieux protéger les chrétiens en cas de nouveaux troubles puisque « notre influence en Syrie ne [peut] qu'y gagner⁴⁷¹ ».

Auparavant, la politique de la France n'était pas définie géographiquement puisqu'elle s'appuyait sur une communauté religieuse chrétienne (Maronites) vivant au sein de l'Empire ottoman. Le système d'influence français se conformait alors à la société ottomane. Depuis le milieu du XIXe siècle, l'Empire ottoman, sous la pression des puissances européennes et la fascination qu'exercent les modèles de la Révolution française sur les élites réformatrices, a adopté le système des *millets* qui structure socialement et juridiquement les populations chrétiennes et leur offre un statut d'égalité civile, mais sans que ces dernières ne se voient octroyer de territoire précis. La politique française au Levant était donc elle-même sans précision territoriale⁴⁷².

Par le Règlement organique de 1861 et révisé en 1864, les puissances européennes obtiennent de la Porte un système de gouvernement autonome pour le Mont-Liban. S'ouvre alors une ère de tranquillité et de prospérité pour la région, peu comparable avec la situation dans le reste de l'Empire. La construction de routes, de chemins de fer et de stations touristiques permet la communication interne et le développement de l'unité nationale et du commerce⁴⁷³. Ce système consacre pour la première fois le confessionnalisme politique libanais et permet à la France de consolider son influence dans la gestion de l'avenir de la région, car les catholiques dominant la démographie libanaise, mais rend inévitable l'union entre les représentants français et la hiérarchie du clergé⁴⁷⁴.

Selon l'historien G. Arboit, l'action politique du Second Empire en Syrie et au Mont-Liban est demeurée plutôt secondaire puisqu'elle relevait de diplomates et de quelques publicistes qui ne sont pas toujours au fait des questions arabes. La politique généralement admise était bien

⁴⁷¹ CADN, Consulat Damas, vol 16, Hecquard à Thouvenel, 31 mai 1862.

⁴⁷² Cloarec, p. 19.

⁴⁷³ Hitti, *History of Syria : including Lebanon and Palestine*, London, Macmillan, 1951,

⁴⁷⁴ Cloarec, p. 15.

souvent la seule préservation des privilèges qu'apportaient les Capitulations⁴⁷⁵. Selon lui, les ambitions de l'Empereur dans l'Empire se limitaient souvent à une « influence morale » motivée par un idéal de civilisation et d'universalisme⁴⁷⁶. Nos recherches laissent croire que cette impression pourrait être dû au fait que les véritables intentions du gouvernement impérial restaient dissimulées. L'Empereur ne pouvait afficher librement ses prétentions sans provoquer l'émoi hypocrite des autres puissances. Sa politique en Orient s'appuyait, il est vrai, sur les capitulations, mais ces privilèges et l'influence morale qu'il voulait exercer lui permettaient, dans les faits, d'entretenir des projets politiques beaucoup plus grands que ne laissent croire les discours officiels, notamment la création d'un royaume arabe.

La IIIe république, après la chute du Second Empire, va poursuivre la clientélisation des Maronites en utilisant principalement la scolarisation des populations ou en continuant d'offrir, comme cela se faisait déjà, des subventions aux œuvres catholiques par des campagnes de collectes de fonds en France et une présence navale dans les eaux du Levant pour maintenir une politique de sécurité. Pour mener à bien cette clientélisation, le gouvernement se sert du patriarcat maronite comme interlocuteur. Puisque c'est à travers lui que les décisions véritables de la communauté sont prises, le gouvernement français croit qu'il faut créer d'abord des liens avec lui pour atteindre la population catholique de Syrie⁴⁷⁷.

Déjà en juin 1861, lors du départ des troupes françaises, le consul de Beyrouth, constatant les démonstrations d'affection de la part des chrétiens envers la France, réalise un bilan de l'expédition: : « cette campagne, M. le marquis, n'aura pas été stérile et les racines profondes que nous laissons dans l'estime et l'affection des chrétiens de Syrie, produiront assurément leurs fruits un jour ou l'autre...⁴⁷⁸»

⁴⁷⁵ Arboit, p. 311-312.

⁴⁷⁶ *Ibid.*, p.313.

⁴⁷⁷ Cloarec, p. 16.

⁴⁷⁸ AMAE, CP Beyrouth, vol 61, Bentivoglio à Lavalette, 1er juin 1861.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif de découvrir les véritables motivations derrière l'expédition française au Liban en 1860. On a vu d'abord comment le système des capitulations, qui faisait de la France la protectrice des chrétiens, s'est peu à peu transformé entre le XVI^e siècle et le XIX^e siècle pour devenir un outil d'ingérence dans les affaires internes de l'Empire ottoman. Alors que le statut de protégé concernait à l'origine seulement les catholiques étrangers de l'Empire, la France et les autres puissances européennes l'ont rapidement étendu à tout catholique sujet du sultan, et ce, sans jamais obtenir la bénédiction du sultan. Un véritable système de protectorat s'est alors érigé où chaque puissance d'Europe possédait sa propre clientèle, laquelle lui servait de vecteur d'influence au sein de l'Empire. Avec la faiblesse grandissante de ce dernier au XIX^e siècle et la perspective de son effondrement, les Puissances ont multiplié les intrusions. Chacune voulant assurer son implantation dans le plus de régions possible, la lutte d'influence entre elles a rapidement pris de l'ampleur pour atteindre son apogée avec la guerre de Crimée. Même si l'Empire ottoman a finalement été maintenu, ce n'était plus qu'un « homme malade » dont on préparait, sans trop de gêne, la chute.

La France occupait ainsi une place de choix en prévision de la division des territoires ottomans. Une des contrées où elle avait particulièrement bien réussi à s'implanter était la région du Mont-Liban. Cas unique au sein de l'Empire, cette partie de la Syrie jouissait traditionnellement d'une grande autonomie et était l'objet d'une rivalité constante entre les puissances d'Europe en raison de sa situation géographique. La France et l'Angleterre se sont tellement disputé cette région qu'elles en ont attisé les luttes locales, déjà très importantes. À maintes reprises, les Maronites libanais ont fait appel à leur protectrice pour leur venir en aide et à chaque fois, la France répondait avec l'espoir de gagner en influence et en prestige. La relation entre la « protectrice » et ses « protégés » s'est donc solidifiée au fil des événements, faisant profiter à chaque camp des avantages politiques et économiques d'une telle association.

À la lumière de l'historique des relations franco-ottomanes, il est très difficile de croire à un geste spontané ou désintéressé d'aide envers les chrétiens en 1860. L'intervention s'inscrit plutôt dans une longue tradition d'ingérence dans les affaires ottomanes où, justement, la défense des chrétiens permettait de satisfaire tous les appétits européens. La Syrie étant une région particulièrement critique pour les intérêts français en Orient, tout prétexte pour étendre davantage la prépondérance française dans la région était bienvenu. Les événements de 1860 ne font pas exception à cette règle. L'Empire ottoman, trop faible, ne pouvait que tenter de minimiser les dégâts.

Nous avons ensuite analysé le contexte national et international du Second Empire afin de déceler ce qui aurait pu motiver à court terme le gouvernement impérial à s'impliquer dans les troubles libanais. Le fait que les Maronites, alliés traditionnels de la France, aient été durement éprouvés par les massacres et que des symboles français aient été particulièrement visés ne pouvait laisser l'Empereur indifférent. L'influence dont la France bénéficiait sur les Maronites s'appuyait en grande partie sur la protection et l'aide que cette dernière pouvait leur apporter. La lutte entre les puissances européennes pour la « protection » des populations libanaises était si féroce que si la France ne pouvait suffire à la tâche, les Maronites se tourneraient éventuellement vers une autre protectrice. L'Angleterre et l'Autriche tentaient en effet depuis des décennies de remplacer la France et de s'imposer elles aussi comme protectrices dans la région. Le gouvernement impérial ne pouvait laisser ses protégés se détourner d'elle. Sa prépondérance sur ces contrées en dépendait. Puisqu'elle n'avait pas été en mesure de les protéger des violences druzes et musulmanes, elle se devait de corriger la situation.

Sur le plan intérieur, nous avons vu que les catholiques de France ont réclamé une intervention afin d'aider leurs confrères libanais. Plusieurs historiens, notamment Girard, Bruyère-Ostells et Mange, ont insisté sur le fait que cela aurait pu pousser l'Empereur à intervenir. Notre étude a plutôt démontré que cette mobilisation, généralement modérée, en faveur de la Syrie a été amplifiée et instrumentalisée par le gouvernement afin de justifier son intervention. Il est vrai que les partis catholiques constituaient un appui important pour le

Second Empire et qu'il devait les satisfaire. Pourtant au même moment, les demandes pour aller aider le pape en difficulté en Italie étaient beaucoup plus importantes et n'ont fait l'objet d'aucune action concrète de la France qui avait alors d'autres intérêts à défendre. Il est donc peu probable que, comme Paris l'affirmait, elle n'avait pas le choix d'intervenir en Syrie afin de contenter son opinion publique. Sans doute l'Empereur espérait-il que cette expédition compense pour les torts causés par la question italienne à ses appuis catholiques, mais cela ne peut être considéré comme le principal motif de l'expédition.

Les nombreux intérêts commerciaux et industriels français dans la région ont sans doute constitué une plus grande source d'inquiétude à Paris. Les troubles de l'été 1860 avaient en effet dispersé ou décimé les travailleurs et ruiné les récoltes. Il a été démontré que la France entretenait des relations commerciales particulières avec les Maronites. Ces derniers, en possédant un accès privilégié à l'économie européenne, bénéficiaient ainsi d'un poids économique enviable au sein de leur pays. Ce qui contribuait à donner à la France influence et prestige dans la Montagne. Mais comment cette influence et ce prestige auraient-ils pu se développer dans une contrée où les principaux acteurs économiques ont été meurtris par la guerre? Sans compter les importantes sommes financières françaises perdues. Si le gouvernement avait intérêt à s'impliquer pour rétablir la vitalité économique de sa clientèle, il est aussi fort probable que les industriels et commerçants français installés dans la Montagne libanaise l'aient aussi poussé dans cette direction.

Le développement et le maintien de ces intérêts économiques s'inscrivaient ainsi dans une politique de prépondérance plus large de la France en Orient. L'idée de créer un royaume arabe en Syrie, partenaire de la France, en conformité avec la politique des nationalités de l'Empereur, pourrait avoir un temps séduit ce dernier. Avec l'amitié de l'Égypte déjà en poche, un autre État allié à la France dans l'Est Méditerranée aurait constitué un atout majeur. Ce projet a, dans tous les cas, certainement séduit certains des agents français en Syrie. Cela pourrait même avoir constitué un des motifs de l'expédition. Toutefois, l'opposition anglaise et le désistement de l'émir Abd el Kader ont rapidement refroidi les ardeurs de la France qui a éventuellement dû adapter ou reporter ses projets pour la Syrie. L'alliance anglaise était en

effet si importante pour la politique extérieure impériale que l'Empereur tenait absolument à obtenir l'accord de l'Angleterre dans ses démarches en Syrie. Le gouvernement impérial a dû user de beaucoup de tact et d'habileté afin d'obtenir cet accord. D'autant plus que l'Angleterre était déjà très inquiète des actions françaises, surtout après l'annexion de Nice et de la Savoie. Cependant, le désir de ménager l'allié anglais, aussi important était-il, n'était pas suffisant pour empêcher l'Empereur de vouloir intervenir en Syrie. C'est donc qu'il y avait là une motivation plus grande, plus cruciale pour le gouvernement impérial. Nos recherches ont démontré que cet objectif était la révision politique du régime administratif de la Montagne libanaise.

Le régime politique libanais datait de 1840. Nous avons vu que la France était insatisfaite du compromis qui avait alors été trouvé par les puissances européennes et la Porte à cette époque. Des Maronites se retrouvaient alors gouvernés par des chefs druzes sur la moitié du territoire libanais. Paris espérait ainsi, en 1860, se servir des troubles comme d'un prétexte pour modifier l'état des choses au profit de sa clientèle et par conséquent, sur sa prépondérance dans la région.

Le jeu diplomatique qui a précédé l'intervention, orchestré par le ministre Thouvenel, a été très révélateur des mobiles politiques de la France. Nous avons découvert que c'est dans les tout premiers moments que Paris s'est inquiété de voir la Montagne soumise à l'autorité directe de la Porte. Sous le couvert de vouloir protéger l'autonomie traditionnelle des populations libanaises, Paris s'est opposé à cette solution que la Porte était pourtant en droit d'envisager sur une de ses provinces aux prises avec des difficultés. Les troubles ravivaient aussi l'espoir de régler l'épineuse question d'Orient sur laquelle, à peine quelques semaines auparavant, Paris et Moscou avaient tenté un rapprochement. On ne sait pas comment ces négociations auraient abouti si elles n'avaient pas rencontré les objections de l'Angleterre. Néanmoins, une chose est certaine, si la Russie et la France étaient parvenues à s'entendre, il y a de bonnes chances pour que la région des Balkans ait été associée à la première et la Syrie à la seconde. Forte de l'appui russe sur lequel elle pouvait compter, Paris n'a pas hésité à

accuser, sans véritables preuves ni fondements, le régime du double Caïmacamat d'être responsable des troubles et d'affirmer qu'il fallait le réformer.

Pour arriver à ses fins, nous avons vu que le ministre Thouvenel a procédé par étapes et a intensifié ses demandes au fil des événements; ce n'est qu'après les événements de Damas qu'il a suggéré à Londres l'envoi de militaires. Il n'a pas hésité à utiliser un argumentaire mensonger pour venir à bout des réticences anglaises et ottomanes, présentant l'intervention comme un fait normal et conforme aux précédents alors qu'une telle intrusion dans les affaires internes de l'Empire ottoman ne respectait en aucun cas sa souveraineté. Le mobile humanitaire était alors invoqué dans le seul but de justifier l'ingérence française. Paris ne craignait pas, malgré ce qu'a pu affirmer le ministre français, la résurgence de la question d'Orient, elle craignait plutôt que cette dernière se règle en dehors des intérêts de la France. Les troubles en Syrie donnaient un prétexte parfait à la France pour revoir le statut politique de la Montagne libanaise dans un sens plus favorable aux Maronites et donc plus perméable à l'influence française. Dans cette optique, toute l'énergie déployée pour mettre en branle cette expédition s'explique aisément.

L'Angleterre a été prompte à s'opposer aux visées françaises, surtout après la demande pour l'envoi de troupes. Cependant, la situation était telle que l'Angleterre, isolée, n'avait pas d'autres choix que de donner son consentement au projet. Comment aurait-elle pu expliquer à ses sujets qu'elle refusait de venir en aide à d'autres chrétiens en détresse? Son inquiétude envers les véritables intentions de la France a toutefois perduré tout au long de la mission et Londres n'a cessé de vouloir limiter les démarches françaises en Syrie sous le couvert de la protection de la souveraineté du sultan. Elle aussi, on l'a vu, avait des intérêts dans l'Est méditerranéen et le développement de ceux-ci dépendait du maintien de l'intégrité de l'Empire. Elle avait donc avantage à s'opposer à toute tentative pour affaiblir le pouvoir central en Syrie.

L'habile Fouad pacha et les agents anglais ont effectivement réussi à limiter les initiatives des troupes une fois arrivées sur place. Le corps militaire n'a au final pas réussi à

obtenir le succès escompté: l'arrestation et l'exécution des principaux cheiks druzes. Néanmoins, à travers les obstacles rencontrés par la France, nous avons pu noter la ferme volonté de celle-ci à étendre la portée d'action de son corps militaire, jusqu'à Damas par exemple

En même temps que se déroulaient les actions militaires, les questions politiques étaient réglées au sein de la Commission de Beyrouth. Nous avons vu que cette commission avait pour but de punir les coupables, d'établir un montant d'indemnités à verser aux victimes des massacres et finalement de revoir le statut politique de la Montagne. La France y a poursuivi essentiellement deux objectifs: affaiblir la communauté druze et fortifier la communauté maronite en obtenant pour elle des indemnités élevées et un nouveau régime politique où leur poids politique serait accru. Les prétentions de Paris à étendre ses « bienfaits » aux chrétiens en dehors de la Montagne ont pu être observées lors de ses tentatives pour déplacer la commission à Damas ou lorsqu'un plan de réorganisation pour l'ensemble de la Syrie a trouvé une oreille attentive au sein du gouvernement impérial. Ces tentatives dénotent l'intérêt que portait la France envers l'ensemble de la province syrienne et qu'elle cherchait un moyen d'assurer son ascendance sur la région dans un éventuel éclatement de l'Empire.

Toutefois, les rivalités entre les puissances lors des séances de la commission ont trop souvent isolé la France qui ne pouvait compter au final que sur l'appui, parfois ambivalent, russe. Le tandem Londres et Sublime Porte a aussi réussi à contrer habilement les demandes françaises et à épargner la communauté druze. Très peu de fonctionnaires ottomans et aucun Druzes n'ont été finalement exécutés. Un contrepoids au pouvoir des Maronites est demeuré dans la Montagne et a, en même temps, permis à l'Angleterre de perpétuer son influence sur la région. De son côté, le commissaire ottoman a réussi à jouer sur l'antagonisme franco-anglais afin d'éviter qu'un territoire ottoman ne tombe complètement sous domination étrangère.

Lorsque finalement la commission s'est attaquée à la question du régime administratif, plusieurs scénarios ont été envisagés. Le plan d'une grande Syrie unifiée a séduit un temps

Paris, mais il a été rapidement rejeté par la Porte. Par la suite, la France a dû se battre pour que la commission n'adopte pas le plan de division en trois districts. Un tel régime aurait grandement affaibli la communauté maronite en ne lui octroyant qu'un tiers du territoire. Cela aurait constitué un échec important pour la politique française dans l'Est méditerranéen. Thouvenel a dû user de toutes ses compétences pour faire renoncer Moscou à un tel projet. Paris a finalement réussi à faire triompher l'idée d'un pouvoir unique et chrétien, mais il a dû le balancer par de fortes institutions locales où chaque communauté pouvait être entendue afin d'obtenir l'appui des autres puissances.

La provenance du gouverneur libanais ne parvenait toutefois pas à faire l'unanimité. Paris tenait à ce qu'il soit Maronite afin d'en faire plus facilement un auxiliaire à son influence. C'est justement ce que voulaient éviter Londres et la Porte qui préféraient un chrétien provenant d'une autre région de l'Empire. Paris a finalement cédé lorsqu'un candidat, plutôt près de la France, a été proposé. Le véritable triomphe pour la France se trouve alors dans le fait que le principe de l'indigénat n'était pas exclu à l'avenir. On aurait donc l'opportunité de revenir à la charge lors de la révision du régime trois ans plus tard.

L'examen détaillée du nouveau *Règlement organique* a démontré que ce dernier donnait à la Montagne une grande autonomie par rapport au pouvoir central tant sur le plan judiciaire, militaire, économique que politique et que le principe de représentation communautaire était présent dans plusieurs échelons du régime. Censé à l'origine calmer les luttes intercommunautaires, ce principe politique permettait aussi à chaque puissance d'avoir sa clientèle représentée à chaque niveau de l'appareil administratif. Les Libanais devaient cependant leur nouvelle indépendance à l'appui des puissances européennes qui, en agissant ainsi, pouvaient espérer à long terme augmenter plus facilement leur mainmise sur la région.

Nous avons vu que les Maronites ont, en général, été déçus de ce nouveau règlement. L'intervention de la France et de ses troupes, même si cela avait été fait au nom de l'Europe, leur avait donné tout lieu d'espérer le maximum. Ils devaient maintenant coopérer avec les autres communautés et particulièrement avec les Druzes. Paris a ainsi réussi à obtenir une

amélioration du sort des chrétiens dans leur ensemble, notamment à travers l'abolition des privilèges féodaux, mais n'a pas réussi à rétablir un chef Maronite à la tête de la province. Le nouveau *Règlement organique* en instaurant un système politique basé sur la représentation communautaire a inauguré le début d'une ère de stabilité et de prospérité pour la région.

Afin de bien comprendre les conséquences de cette intervention au Liban pour la France et son influence en Orient, nous avons finalement réalisé un bilan de l'intervention. Sur le plan militaire, nous avons découvert à quel point la présence des troupes était précieuse pour la France quant à l'adoption du nouveau régime administratif. Les militaires permettaient de sonder plus facilement la population et de promouvoir auprès d'elle les solutions françaises. Malgré un certain retour au calme dans la région, Paris n'a jamais hésité à défendre la pertinence et la nécessité de la présence de ses troupes auprès des cours européennes. C'est que les militaires constituaient le dispositif de terrain parfait pour mener à terme le projet politique de Paris mené au sein de la commission de Beyrouth. Plus longtemps ceux-ci restaient sur place, plus ils avaient le temps de prodiguer aide et support afin de récolter les éloges et entretenir de bonnes relations avec la population. Une fois l'expédition terminée, Paris a également toujours veillé à ce que la Sublime Porte n'ait pas besoin d'envoyer ses propres soldats sur place et a continué de vouloir « protéger » les populations en laissant une escadre sur les côtes syriennes en permanence. En s'assurant de l'indépendance du Liban vis-à-vis de la Porte, la France s'assurait aussi de la pérennité de son influence dans la région.

Cette recherche a aussi permis de constater que l'intervention a contribué au relèvement rapide de l'économie locale et des intérêts français dans la région. Le gouvernement impérial n'a pas hésité à octroyer de nouveaux crédits à ses agents en poste afin qu'ils viennent en aide aux réfugiés. D'importantes sommes ont aussi été dépensées afin de remettre en marche l'agriculture et les industries. Un soin particulier a été donné aux filatures de soie qui constituaient un des secteurs clés de l'économie locale et où la France avait le plus d'intérêts. Sans oublier les efforts consentis par le commissaire français afin que les Maronites obtiennent des indemnités en compensation des massacres. Le nouveau statut politique va également donner des conditions propices au développement de l'économie libanaise. Le fait

que ce développement s'appuyait de plus en plus sur l'économie européenne va permettre à long terme de mettre le Liban en situation de dépendance et contribuer à y instaurer un modèle colonial. Il est difficile d'interpréter toutes ces actions dans la seule optique d'aide « humanitaire ». La France avait un intérêt évident à ce que les populations avec lesquelles elles entretenaient des relations commerciales et politiques, donc sur lesquelles son influence dépendait, occupent le plus de territoires possible et possèdent un poids économique important. Tout ce qui a été fait sur le plan économique a permis de donner un nouveau souffle aux Maronites. L'influence française dans la Montagne devait s'appuyer sur une clientèle forte et dynamique et cela a sans aucun doute motivé Paris à intervenir.

Sur le plan diplomatique, la France a dû faire preuve de beaucoup de tact et accepter de nombreux compromis au cours de cette intervention. L'échiquier européen a à maintes reprises perturbé les plans français, notamment la situation italienne ou polonaise. La France n'a pu compter que sur la Russie pour appuyer ses demandes et cet appui était loin d'être inconditionnel. Les rivalités européennes, surtout la rivalité franco-britannique, ont finalement bien servi le commissaire ottoman. Cependant, Paris semble tout de même avoir réussi à faire pression sur le sultan afin qu'il cesse d'entraver les travaux du canal de Suez. Comme on l'a vu, Napoléon III et le prince égyptien ont échangé, peu de temps après l'expédition, sur des « projets » concernant la Syrie. Ces projets ne sont pas nés après l'intervention, ils étaient présents bien avant. Malgré toutes ces luttes diplomatiques, la France a réussi à conserver sa position de protectrice des chrétiens d'Orient. Elle a su se présenter comme un appui solide sur lequel les Maronites pouvaient compter et forcer l'adversaire anglais à redoubler d'ardeur pour maintenir son influence dans la Montagne.

Nous nous sommes finalement intéressées aux impacts politiques de l'intervention française au Liban. Nous avons découvert qu'à travers la révision politique, la France a réussi à maintenir l'unité territoriale du Liban, à donner une plus grande autonomie à son gouverneur et à ses institutions locales et à permettre l'ascension sociale des chrétiens grâce à l'abolition des privilèges féodaux. Même si les Maronites ont perdu un peu de poids politique au profit de l'ensemble des chrétiens, très rapidement, lors de la révision du règlement en 1864, ils l'ont

récupéré. La France et les autres puissances sont même parvenues à obtenir une justification juridique pour intervenir au Liban. Si certains historiens ont vu dans cette mission une occasion manquée⁹⁵⁵, on ne peut nier qu'elle a contribué à renforcer la communauté maronite et ses liens avec la France. L'influence française dans la région n'en a été que redoublée.

Le présent mémoire a ainsi permis de montrer que la place des motifs politiques était beaucoup plus importante que ce que pouvait laisser croire l'historiographie jusqu'à ce jour. Cependant, sa lecture ne doit pas laisser l'impression que le désir sincère d'aider les chrétiens en détresse était totalement absent. Certains agents, diplomates ou religieux ont sans aucun doute été bouleversés par les récits d'horreur qui leur ont été racontés des événements de l'été 1860 et ont spontanément voulu venir en aide à ces populations. L'étude de l'historien Bouyrat en a efficacement fait la preuve⁹⁵⁶. Toutefois, ce que notre étude met en lumière c'est que les tristes événements libanais de 1860 et la volonté de certains à aller secourir les populations libanaises rejoignaient les intentions ou les projets politiques que la France impériale entretenait envers la Syrie.

La question d'Orient préoccupait les cours européennes depuis longtemps et le gouvernement du Second Empire n'était pas différent. La France grâce aux capitulations a même été la première à se servir des minorités chrétiennes comme vecteur d'ingérence et d'influence dans l'Empire ottoman. Elle s'intéressait particulièrement à la Syrie, région critique pour l'accès à l'Inde et à l'Asie du sud et de l'est, et l'on cherchait sans cesse une manière de renforcer la mainmise française sur cette dernière.

Loin de se laisser abattre par la catastrophe qui survient au début de l'été 1860 et qui menace la survie de sa clientèle et donc de son influence en Syrie, Paris, et particulièrement son ministre des Affaires étrangères, a réussi à tourner la situation à son avantage. Se servant habilement du désir d'ingérence des autres puissances et acculant l'Angleterre au pied du mur,

⁹⁵⁵ La Gorce, *Histoire du Second Empire*, p. 352.

⁹⁵⁶ Bouyrat, *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*, 317 p.

la France est parvenue à justifier son intervention sur des principes éloignés de ses objectifs réels.

Les troubles ont finalement constitués pour elle une occasion d'augmenter l'autonomie de la Montagne par rapport au pouvoir central et la puissance économique et politique de sa clientèle à travers la révision du statut administratif de la région. Ce faisant, elle a renforcé son influence dans l'Est méditerranéen et fait un pas de plus vers une domination française en Syrie. Paris n'avait pas le choix d'intervenir. Si la France avait laissé faire, c'est toute sa politique d'influence dans l'Est méditerranéen qui en aurait souffert. La Sublime Porte aurait saisi cette opportunité pour imposer davantage son autorité dans la région et l'influence de l'Angleterre et la puissance des Druzes n'auraient fait que croître au détriment de la France et des Maronites. Les explications d'ordre humanitaire, de devoir à accomplir ou de satisfaction de l'opinion publique française n'étaient que secondaires.

Il est certain que Paris aurait accompli davantage si Londres ne s'était pas interposé ou si la France avait pu compter sur un appui plus solide de la part de l'Autriche ou de la Russie. Les rivalités européennes ont forcé la France au compromis. La domination totale du Mont-Liban, voire de la Syrie entière, par les Maronites ne s'est jamais réalisé malgré tous les efforts français. Ce qui a constitué un gage de paix beaucoup plus sûr pour le Liban. Mais Paris, dans cette intervention, travaillait avant tout pour ses propres intérêts.

La question principale de cette recherche mène à d'autres interrogations. Que reste-t-il des liens entre la France et la population libanaise aujourd'hui, notamment avec les Maronites? La France exerce-t-elle encore une influence sur la région? Les liens qui ont été consolidés en 1860 entre protégés et protectrice semblent du moins avoir perduré jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. En effet, au terme du conflit, c'est à la France qu'est confié le mandat de la Société des Nations pour administrer les territoires syriens. Peut-on y voir un lien avec l'expédition de 1860?

Finalement, il serait intéressant de voir dans quelle mesure l'historique d'intervention des puissances européennes dans la région du Liban a contribué aux affrontements de la guerre civile de 1975-1990. Certains historiens ont tenté de répondre à cette question⁹⁵⁷, mais n'ont pas analysé en profondeur les événements de 1860.

La Syrie et le Liban sont encore aujourd'hui, comme ils l'étaient au XIXe siècle, au cœur de luttes qui dépassent les enjeux locaux. Leur situation géographique, en tant que porte d'entrée de l'Orient, et leurs liens ancestraux avec l'Europe en ont fait des régions dont le contrôle est encore féroce disputé et dont la population subit encore si cruellement les conséquences.

⁹⁵⁷Corm, 342 p.

Bibliographie

Sources et mémoires

Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, France (AMAE)

- Correspondance politique (CP)
- Correspondance politique consulaire (CPC)
- Mémoires et documents (MD)
- Papiers d'agents (PA)

Centres des Archives diplomatiques, Nantes, France (CADN)

- Consulat de France à Beyrouth
- Consulat de France à Damas
- Ambassade de France à Constantinople

Ducrot, Auguste Alexandre. *La vie militaire du Général Ducrot : d'après sa correspondance, 1839-1871*. Paris, E. Plon, Nourrit, 1895, 488p.

France, Ministère des Affaires Étrangères, *Documents diplomatiques*, Paris, Imprimerie impériale, 1860, 14 vol.

Ismail, Adel. *Documents diplomatiques et consulaires relatifs à l'histoire du Liban et des pays du Proche-Orient du XVIIe siècle à nos jours. Première partie, les sources françaises*. Beyrouth, Éditions des œuvres politiques et historiques, 1978, tomes 10 et 11.

Louet, Ernest. *Expédition de Syrie; Beyrouth - le Liban - Jérusalem, 1860-1861. Notes et souvenirs*. Paris, Amyot, 1862, 403 p.

Ollivier, Émile. *L'Empire libéral : études, récits, souvenirs*. Paris, Garnier frères, 1895, 18 vol.

Preston, Paul, Michael Partridge *et al.* *British documents on foreign affairs--reports and papers from the Foreign Office confidential print. Part III, From 1940 through 1945. Series B, Near and Middle East*. Bethesda, Md., University Publications of America, 1997, vol. 6.

Testa, I., Alfred Testa *et al.* *Recueil des traités de la Porte ottomane avec les puissances étrangères depuis le premier traité conclu, en 1536 entre Soliman I et François I jusqu'à nos jours.* Paris, 1864, vol. 6.

Thouvenel, Louis. *Le secret de l'empereur : correspondance confidentielle et inédite échangée entre M. Thouvenel, le duc de Gramont et le général comte de Flahault, 1860-1863.* Paris, Calmann Lévy, 1889, 2 vol.

Ouvrages généraux

Aubry, Octave. *Le Second Empire.* Paris, Fayard, 1946, 697 p.

Blanchard, Marcel. *Le Second Empire.* (4e éd.), Paris, A. Colin, 1950, 221 p.

Corm, Georges. *Le Liban contemporain : histoire et société.* (Éd. actualisée), Paris, La Découverte, 2005, 342 p.

La Gorce, Pierre de. *Histoire du Second Empire.* Paris, Plon-Nourrit, 1905, 7 vol.

Dib, Boutros. *Histoire du Liban : des origines au XXIe siècle.* Paris, P. Rey, 2006, 1006 p.

Girard, Louis. *La Deuxième République et le Second Empire : 1848-1870.* Paris, Association pour la publication d'une histoire de Paris : Diffusion Hachette, 1981, 471 p.

Renouvin, Pierre. *Histoire extérieure du Second Empire.* Paris, Centre de documentation universitaire, 1948, 191 p.

Ṭarābulṣī, Fawwāz. *A History of Modern Lebanon.* Londres, Pluto, 2007, 306 p.

Monographies

Anceau, Éric. *Napoléon III : un Saint-Simon à cheval.* Paris, Tallandier, 2008, 750 p.

Arboit, Gérald. *Aux sources de la politique arabe de la France : le Second Empire au Machrek.* Paris ; Montréal, L'Harmattan, 2000, 336 p.

Atallah, Daad Bou Malhab. *Le Liban, guerre civile ou conflit international? : (à partir du milieu du XIXe siècle).* s.l., s.n., 1980, 284 p.

- Berneron-Couvenhes, Marie-Françoise. *Les messageries maritimes : l'essor d'une grande compagnie de navigation française, 1851-1894*. Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007, 839 p.
- Bordonove, Georges. *Napoléon III*. Paris, Pygmalion, 1998, 455 p.
- Bouyrat, Yann. *La France et les maronites du Mont-Liban : naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*. Geuthner, 2013, 675 p.
- Bouyrat, Yann. *Devoir d'intervenir ? : l'intervention humanitaire de la France au Liban, 1860*. Paris, Vendémiaire, 2013, 317 p.
- Bruyère-Ostells, Walter, Antoine Auger *et al.* *Napoléon III et le Second Empire*. Paris, Vuibert, 2004, 330 p.
- Case, Lynn. *Edouard Thouvenel et la diplomatie du Second Empire*. 1976, 458 p.
- Chassaigne, Philippe. *La Grande-Bretagne et le monde de 1815 à nos jours*, Paris, A. Colin, 2003, 319 p.
- Chevallier, Dominique. *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*. Paris, P. Geuthner, 1971, 316 p.
- Cloarec, Vincent. *La France et la question de Syrie : 1914-1918*. Paris, CNRS éditions, 1998. 243 p.
- La Gorce, Pierre de. *Napoléon III et sa politique*, (3e éd.), Paris, Plon, 1933, 182 p.
- Echard, William E. *Napoleon III and the Concert of Europe*. Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1983, 327 p.
- Elefthériadès, Eleuthère. *Les Chemins de fer en Syrie et au Liban , étude historique, financière et économique*. Beyrouth, Impr. catholique, 1943. 421 p.
- Farah, Caesar E. & Centre for Lebanese Studies (Great Britain). *The politics of interventionism in Ottoman Lebanon, 1830-1861*. London ; New York, Centre for Lebanese Studies in association with I.B. Tauris, 2000, 816 p.
- Fawaz, Leila Tarazi. *Merchants and migrants in nineteenth-century Beirut*. Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1983, 182 p.
- Frémeaux, Jacques. *La France et l'islam depuis 1789*. (1re éd.), Paris, Presses universitaires de France, 1991, 291 p.

- Girard, Louis. *Napoléon III*. Paris, Fayard, 1986, 550 p.
- Gooch, Brison Dowling. *Napoleon III, man of destiny : enlightened statesman or proto-Fascist?*, New York; Toronto, Holt, Rinehart and Winston, 1963, 122 p.
- Hajjar, Joseph. *L'Europe et les destinées du Proche-Orient. II. Napoléon III et ses visées orientales, 1848-1870*. (1ère éd. en langue française.) Vol. 3, Damas, Tlass, 1988, 1290 p.
- Hitti, Philip Khuri. *History of Syria : including Lebanon and Palestine*. London, Macmillan, 1951, 749 p.
- La Gorce, Pierre de. *Napoléon III et sa politique*. (3e éd.), Paris, Plon, 1933, 182 p.
- Laurens, Henry. *L'Orient arabe : arabisme et islamisme de 1798 à 1945*. (2^e éd.). Paris, A. Colin, 2000. 336 p.
- Laurens, Henry. *Le royaume impossible : la France et la genèse du monde arabe*. Paris, Armand Colin, 1990, 209 p.
- Mange, Alyce Edythe. *The Near Eastern Policy of the Emperor Napoleon III*. Westport, Conn., Greenwood Press, 1975, 150 p.
- Milza, Pierre. *Napoléon III*. Paris, Perrin, 2004, 706 p.
- Salibi, Kamal. *Histoire du Liban du XVII^e siècle à nos jours*. 1988 (1ere éd. 1965). 389 p.
- Sonyel, Salahi Ramadan & Türk Tarih Kurumu. *Minorities and the destruction of the Ottoman Empire*. Ankara, Turkish Historical Society Printing House, 1993, 537 p.
- Ternon, Yves. *L'Empire ottoman : le déclin, la chute, l'effacement*. Paris, Kiron/Félin ; M. de Maule, 2002. 575 p.
- Thobie, Jacques. *Intérêts et impérialisme français dans l'Empire ottoman : 1895-1914*. Paris, Impr. nationale, 1977. 817 p.

Chapitres d'ouvrages collectifs

- Jacques-Olivier Boudon. « Napoléon III et la religion » dans Milza, Pierre & Fondation Napoléon. *Napoléon III, l'homme, le politique : actes du colloque organisé par la Fondation Napoléon, [tenu au] Collège de France, amphithéâtre Marguerite de Navarre, 19-20 mai 2008*. Saint-Cloud, Napoléon III éditions, 2008. 492 p.

- D'Arjuzon, Antoine. « Napoléon III et l'Angleterre », dans P. Milza & Fondation Napoléon, dir., *Napoléon III, l'homme, le politique : actes du colloque organisé par la Fondation Napoléon, [tenu au] Collège de France, amphithéâtre Marguerite de Navarre, 19-20 mai 2008*, Saint-Cloud, Napoléon III éditions, 2008, 405-414.
- Dib, Boutros. « Retour à l'unité. Fusion des deux Kaimakamias, la Moutassarrifiya », dans B. Dib, dir., *Histoire du Liban : des origines au XXe siècle*, Paris, P. Rey, 2006, p. 589-628.
- Ismail, Mounir. « Le Liban sous les Moutassarrifs (1861-1915) » dir., *Histoire du Liban : des origines au XXe siècle*, Paris, P. Rey, 2006, p. 631-714.
- Saul, Samir. « Liban, Syrie, Irak Palestine », dans D. Barjot & J. Frémeaux, dir., *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : des années 1850 aux années 1950*, Paris, CNED : SEDES, 2012. p. 135-142.
- Seignobos, Charles « La Révolution de 1848. Le second Empire (1848-1859) », dans E. Lavisse, dir., *Histoire de France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la Paix de 1919*, Paris, Hachette, 1920, vol.7.
- Soutou, Georges-Henri. « L'Europe de Napoléon III: un nouvel équilibre, un nouveau système », dans P. Milza & Fondation Napoléon, dir., *Napoléon III, l'homme, le politique : actes du colloque organisé par la Fondation Napoléon, [tenu au] Collège de France, amphithéâtre Marguerite de Navarre, 19-20 mai 2008*, Saint-Cloud, Napoléon III éditions, 2008, p. 365-386.

Articles de périodiques

- Ageron, Charles-Robert. « Un thème de la politique de Napoléon III: Abd el-Kader, souverain d'un état arabe d'Orient ». *Cahiers d'histoire*, 13 (1), 1968, p. 19-26.
- Arboit, Gérald. « Aux sources de la politique arabe de la France ». *Revue du Souvenir Napoléonien* (no. 433, février-mars), 2001, p. 39-51.
- Brown, David. « Palmerston and Anglo-French Relations, 1846-1865 ». *Diplomacy and statecraft*, 17 (4), 2006, p. 675-692.
- Chevallier, Dominique. « Aspects sociaux de la question d'Orient: aux origines des troubles agraires libanais en 1858 ». *Annales: Économies, Sociétés, Civilisations*, 14 (1), 1959, p. 35-64.

Chevallier, Dominique. « Les cadres sociaux de l'économie agraire dans le Proche-Orient au début du XIX e siècle : le cas du mont Liban ». *Revue Historique*, 239 (1), 1968, p. 87-100.

Chevallier, Dominique. « Lyon et la Syrie en 1919. Les bases d'une intervention ». *Revue Historique*, 1960, p. 275-320.

Émerit, Marcel. « La crise syrienne et l'expansion économique française en 1860 ». *Revue Historique*, 1952, p. 211-232.

Iseminger, Gordon. « The Anglo-French Alliance and the Occupation of Syria, 1860-1861 ». *The North Dakota quarterly*, 47 (3), 1979, p. 4-24.

Khater, Akram. « House to goddess of the house : Gender, class, and silk in 19th-century Mount Lebanon ». *International journal of Middle East studies*, 28 (3), 1996, p. 325-348.

Labaki, Boutros. « La filature de la soie dans le sandjak du Mont Liban: une expérience de croissance industrielle dépendante (1810-1914) ». *Arabica*, 29 (1), 1982, p. 80-90.

Mémoire de maîtrise

Turan, Omer. *Les effets du règlement organique du Mont-Liban de 1861 sur la loi de Vilayet de 1864*, Mémoire de maîtrise en histoire M11868, Montréal: Université du Québec à Montréal, 2011, 94 p.